



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Economies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste

Juin 2018

2018

2



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Economies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste

Numero 2 - Juin 2018

Nous remercions vivement les organismes, les opérateurs économiques, les établissements de crédit, les associations professionnelles et tous les autres organismes qui ont rendu possible la collecte du matériel statistique et l'acquisition des informations réclamées.

La série «*Economies régionales*» vise à diffuser les études et les dossiers concernant les spécificités territoriales de l'économie italienne. Elle comprend les rapports annuels présentant l'évolution de l'économie de chaque région italienne, le cadre conjoncturel actualisé des indicateurs majeurs concernés par les rapports régionaux ainsi qu'un rapport de synthèse annuelle analysant l'évolution de l'économie des régions italiennes dans son ensemble.

© **Banca d'Italia, 2018**

Adresse

Via Nazionale 91
00184 Rome - Italie

Site Internet

<http://www.bancaditalia.it>

Filiale d'Aoste

Avenue du Conseil des Commis, 21
11100 Aoste
Téléphone : +39 0165 307611

Tous droits réservés. Les reproductions à usage éducatif et non commercial sont cependant autorisées en citant la source.

ISSN 2283-9615 (stampa)
ISSN 2283-9933 (online)

La date d'arrêt des statistiques figurant dans cette publication est le 26 mai 2017, sauf indication contraire.

Imprimé au mois de juin 2017 par le Service d'édition et d'impression de la Banque d'Italie.

TABLE DES MATIÈRES

1. Vue d'ensemble	5
2. Les entreprises	7
Les tendances sectorielles	7
Encadré : Le marché de l'immobilier	8
Les échanges avec l'étranger	10
Encadré : La part de marché mondiale des exportations de la Vallée d'Aoste	11
Les conditions économiques et financières	12
Les prêts aux entreprises	13
Encadré : Les taux d'intérêt aux entreprises	15
3. Le marché du travail	16
L'emploi	16
Encadré : Capital humain et mobilité dans la Vallée d'Aoste	17
Le chômage et l'offre d'emploi	18
4. Les ménages	19
Le revenu et la consommation des ménages	19
La richesse des ménages	21
L'endettement des ménages	22
Encadré : Le crédit à la consommation	24
5. Le marché du crédit	26
La structure	26
Les financements et la qualité du crédit	27
Encadré : La sortie des prêts irrécouvrables des comptes annuels des banques	28
La collecte	29
6. Les finances publiques décentralisées	31
Les dépenses publiques locales	31
Les Programmes opérationnels régionaux 2014-2020	32
Encadré : La stratégie nationale pour les zones internes	33
Les principales modalités de financement	35
Appendice statistique	37
Notes méthodologiques	70

Ce document a été rédigé par : Roberto Cullino (coordinateur), Luciana Aimone Gigio, Silvia Camussi, Alessandro Cavallero, Cristina Fabrizi, Giovanna Giuliani, Anna Laura Mancini, Andrea Orame, Giulio Papini.

La partie éditoriale et le traitement des données ont été suivis par Francesca Colletti.

AVERTISSEMENTS

Convention des signes :

- le phénomène n'existe pas ;
 - le phénomène existe mais les données sont inconnues ;
 - .. les données n'atteignent pas le montant significatif de la commande minimum prise en considération ;
 - :: les données ne sont statistiquement pas significatives
-

1. VUE D'ENSEMBLE

En 2017, l'activité économique de la Vallée d'Aoste a repris le chemin de la croissance. En 2016, le PIB était demeuré stable, après cinq ans consécutifs de baisse.

Les entreprises. – Dans l'industrie, l'activité de production s'est intensifiée et la reprise des investissements s'est poursuivie. Au niveau du tertiaire, la tendance s'est améliorée. Ce phénomène est principalement dû à la dynamique positive persistante du tourisme (en croissance pour la troisième année consécutive) et aux secteurs qui lui sont le plus étroitement liés. Les présences de touristes ont augmenté à 3,6 millions, soit une valeur record pour ces dix dernières années, notamment liée à l'afflux de touristes étrangers. En revanche, le secteur du bâtiment est resté faible. Quant au marché de l'immobilier, la reprise progressive des transactions de logements s'est confirmée, même si le rythme est plus modéré que l'année précédente ; les prix ont continué de remonter légèrement, confirmant le phénomène amorcé au deuxième semestre de l'année 2016.

La dynamique des crédits aux entreprises de la région s'est améliorée, en particulier en raison de certaines opérations exceptionnelles d'un montant très élevé. L'hétérogénéité entre les secteurs de production et les classes de risque demeure importante.

Le marché du travail. – Les emplois ont recommencé à augmenter après deux ans de baisse, grâce à l'évolution positive de l'industrie et des services, tandis que la baisse dans le secteur du bâtiment s'est intensifiée. L'augmentation des emplois a été assortie d'une diminution du recours à la *Cassa integrazione guadagni*. Le taux de chômage a lui aussi diminué.

Les ménages. – En 2017, selon les informations préliminaires disponibles, la reprise de la consommation amorcée en 2015 se serait poursuivie ; la nouvelle augmentation des dépenses pour l'achat de biens durables y aurait contribué. L'épargne financière des ménages s'est encore orientée vers les dépôts sur compte courant et les parts de fonds communs de placement. Dans l'ensemble, la valeur aux prix de marché des titres confiés au système bancaire a encore baissé. L'augmentation de l'endettement des ménages s'est poursuivie aussi bien au niveau des prêts octroyés pour l'achat de logements (même si les taux sont inférieurs par rapport à ceux de l'année précédente) que du crédit à la consommation.

Le revenu disponible et la richesse par habitant des Valdôtains se maintiennent à un niveau nettement supérieur à la moyenne du pays ; le rapport entre la dette envers les banques et les sociétés financières et le revenu disponible des ménages demeure beaucoup plus bas.

Le marché du crédit. – La tendance des prêts bancaires à la clientèle résidant dans la région s'est renforcée. La qualité du crédit s'est améliorée pour les ménages et pour

l'ensemble des entreprises ; cependant, pour ces dernières, les dynamiques se sont révélées variables en fonction des secteurs d'activité.

Le nombre de guichets bancaires a légèrement diminué en 2017, mais il demeure élevé par rapport aux habitants comparé à la moyenne nationale. Le développement des circuits alternatifs de contact entre les banques et les clients s'est poursuivi.

Les finances publiques. – Sur les trois dernières années disponibles (2014-16), les dépenses courantes des administrations locales ont continué de diminuer. Sur la même période, les dépenses d'investissement ont baissé de façon significative et cette baisse se serait poursuivie en 2017. Malgré cette dynamique, les dépenses d'investissement et les dépenses globales demeurent, par habitant, nettement supérieures à la moyenne des régions à statut spécial. La baisse de la dette des administrations locales s'est poursuivie, avec une incidence sur le PIB qui s'est fondamentalement alignée sur la moyenne nationale.

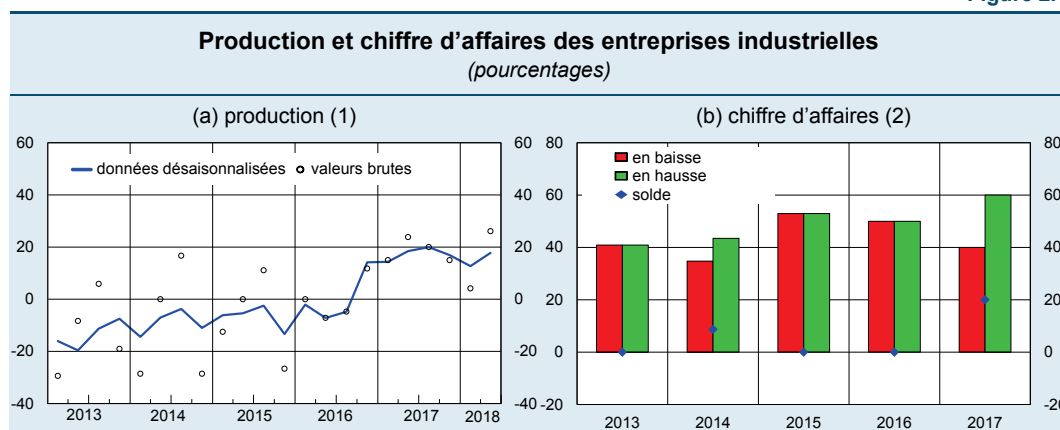
2. LES ENTREPRISES

Les tendances sectorielles

L'industrie. – En 2017 l'activité industrielle s'est intensifiée, poursuivant la reprise amorcée le dernier trimestre de l'année 2016. Selon les données de Confindustria Valle d'Aosta, la part d'entreprises ayant enregistré une augmentation des niveaux de production a été largement supérieure à celle qui a indiqué une réduction (fig. 2.1.a). Le degré d'utilisation des usines a lui aussi augmenté. Cette donnée a été influencée par l'augmentation de la demande, notamment à l'international (cf. paragraphe : *Les échanges avec l'étranger*), dont ont bénéficié en particulier les moyennes et grandes entreprises et le secteur de la métallurgie. En fonction des indications recueillies auprès des professionnels du secteur, la croissance a également bénéficié aux entreprises plus petites. La dynamique du chiffre d'affaires s'est améliorée : selon les résultats de l'enquête menée par la Banca d'Italia sur un échantillon d'entreprises industrielles employant au moins 20 salariés (Invind), le chiffre d'affaires a recommencé à augmenter (fig. 2.1.b).

La phase conjoncturelle favorable se serait également poursuivie au début de l'année 2018, selon les indications fournies par Confindustria Valle d'Aosta. Pour l'ensemble de l'année en cours, la majorité des entreprises composant l'échantillon de la Banca d'Italia prévoit une augmentation de leur chiffre d'affaires.

Figure 2.1



Source : traitement des données Confindustria Valle d'Aosta (graphique a) et Invind (graphique b). Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête sur les entreprises industrielles et de services (Invind)*.

(1) Solde entre la part des réponses « à la hausse » et « à la baisse » fournies par les entreprises interrogées. Les soldes font référence aux prévisions à 3 mois relatives au trimestre de référence. – (2) Traitement des données à valeurs courantes.

En 2017 la reprise des investissements s'est poursuivie. Selon les résultats de l'enquête Invind, le solde entre la part d'entreprises ayant augmenté leurs investissements et celle des entreprises qui les ont réduits s'est révélé positif. Ce sont notamment les moyennes et grandes entreprises du secteur manufacturier qui ont contribué à cette croissance ; la propension à investir s'est également diffusée aux entreprises plus petites. Une part significative d'entreprises a bénéficié des différentes formes d'aides fiscales à l'investissement, dont celles à l'innovation et à la digitalisation.

L'activité d'accumulation et le recours à ces incitations devraient se poursuivre pendant l'année en cours.

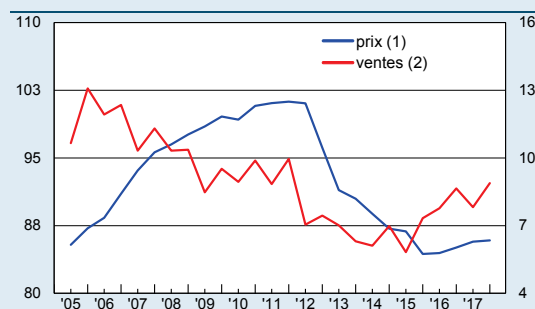
Le bâtiment et le marché de l'immobilier. – En 2017, l'activité du bâtiment est demeurée faible. Selon les entreprises composant l'échantillon de la Banca d'Italia, la production aurait encore baissé. L'enquête semestrielle de l'ANCE Piemonte Valle d'Aosta a elle aussi continué de signaler un pessimisme persistant sur la tendance du secteur, dont la valeur ajoutée en 2016 (dernière année disponible) était inférieure de plus d'un quart par rapport à celle de 2008 et avait diminué de plus de moitié par rapport aux records du début des années 1990. Selon les données de la *Cassa edile regionale* (Caisse régionale du bâtiment), en 2017 le nombre de travailleurs inscrits et le total des heures travaillées ont encore baissé. Selon les évaluations des opérateurs, l'amélioration du marché de l'immobilier (cf. l'encadré : *Le marché de l'immobilier*) aurait eu un impact modéré sur les entreprises présentes dans la région. Dans le secteur des travaux publics, selon les données du Cresme (Centre d'études économiques et sociales de marché pour le bâtiment et le territoire), aussi bien le nombre que le montant des appels d'offres publiés en 2017 ont augmenté, retrouvant les niveaux plus élevés de la décennie passée et annonçant une contribution positive à l'activité dans les mois à venir. Les prévisions des entreprises de l'échantillon de la Banca d'Italia pour l'année 2018 indiquent une légère reprise de la production.

LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER

En 2017, la reprise progressive du marché du bâtiment d'habitation s'est poursuivie. Les ventes de logements ont encore progressé, même si les taux sont nettement plus modérés que l'année précédente (figure). Comparé au record négatif atteint en 2015, le niveau des échanges s'est avéré en moyenne supérieur de plus d'un quart. Les prix, en reprise modérée depuis le deuxième semestre 2016, ont encore légèrement augmenté. À la fin de l'année 2017, le niveau des prix au mètre carré apparaissait supérieur d'environ un tiers par rapport à la moyenne nationale (tab. a2.1) ; l'écart s'est creusé par rapport à l'année précédente. Dans le chef-lieu de région notamment, la dynamique positive des prix a été plus accentuée que la moyenne régionale, même si les prix sont demeurés inférieurs en raison de l'impact majeur de certaines localités touristiques de renom.

Figure

Prix et ventes de logements
(indice 2010=100 et centaines d'unités)



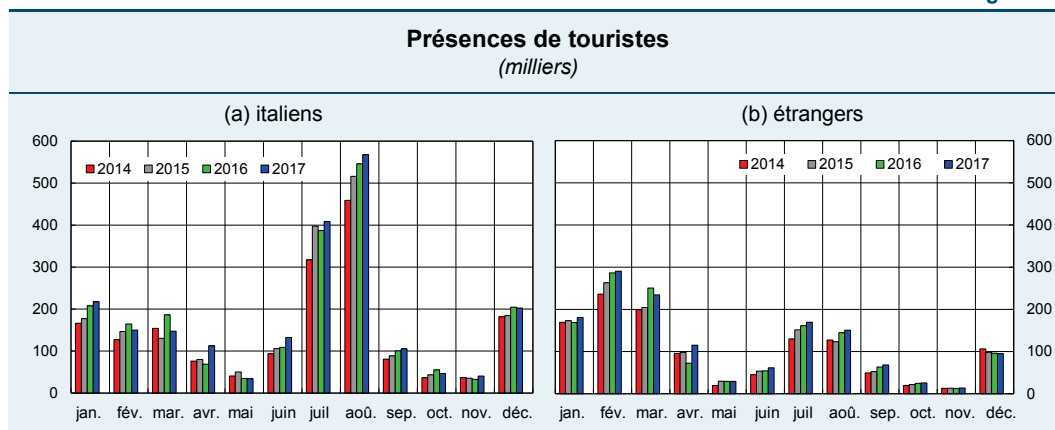
Source : traitement des données Istat, OMI et *Il Consulente immobiliare*. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Prix des logements*.

(1) Les prix sont exprimés comme nombre indicateur des cotations des biens à usage d'habitation à valeurs courantes. La série historique de l'OMI présente une discontinuité au 1er semestre 2014, liée à la modification des « zones homogènes de marché » auxquelles se rapportent les prix au niveau communal. Les valeurs présentées sont interpolées. – (2) Centaines d'unités. Échelle de droite. En 2017 l'OMI a publié une nouvelle série des ventes à partir de 2011 ; dans le graphique, les données de 2006 à 2010 ont été reconstruites sur la base des évolutions de la série précédente.

Les ventes de bâtiments non résidentiels, qui suivent dans la région une évolution très irrégulière en raison de la dimension exiguë du marché, ont diminué en 2017 de près de 6 pour cent (après avoir augmenté de près de 12 pour cent en 2016). 95 pour cent concernent les secteurs tertiaire et commercial. Selon nos estimations (cf. dans les *Notes méthodologique* la rubrique *Prix des bâtiments non résidentiels*), une nouvelle baisse des prix s’y est associée.

Les services privés non financiers. – En 2017, la situation dans les services privés non financiers s’est globalement améliorée, même s’il existe une grande hétérogénéité d’un secteur à l’autre. Selon l’enquête Invind, le solde entre la part d’entreprises qui, en 2017, ont affiché une augmentation de leur chiffre d’affaires et celle des entreprises qui en ont enregistré une baisse est revenu sur des valeurs positives ; ces indications sont confirmées par Confindustria Valle d’Aoste. Cette donnée a été influencée par la dynamique positive persistante du tourisme et des activités y afférentes et par la demande plus élevée de services par les entreprises industrielles. Dans les autres secteurs du tertiaire, selon les indications des opérateurs professionnels, l’activité est restée faible.

Figure 2.2



Source : traitement des données de la Région Vallée d’Aoste.

En 2017, le tourisme a progressé pour la troisième année consécutive. Le secteur a un poids significatif dans la région, beaucoup plus élevé que la moyenne nationale : la valeur ajoutée du secteur des services de logement et de restauration représentait en 2015 (dernière année disponible dans les données Istat) près de 8 pour cent du total de l’économie régionale, soit le double de la moyenne italienne. Les nuitées ont encore augmenté, de 4,0 pour cent par rapport à 2016, s’établissant à 3,6 millions, soit la valeur la plus élevée de la dernière décennie. Cette donnée a encore été influencée par la composante internationale, dont l’augmentation a été supérieure à celle des visiteurs italiens (tab. a2.2). Cette croissance a concerné les principaux pays de provenance (Royaume-Uni, France, Suisse et Suède) ; les présences de touristes russes ont recommencé à progresser, après la baisse enregistrée les trois années précédentes. L’afflux des étrangers, traditionnellement concentré sur les mois d’hiver, a significativement augmenté également pendant les mois d’été, comme cela avait déjà été le cas l’année précédente (fig. 2.2.b). Selon les données de l’enquête de la Banca

d'Italia sur le tourisme international (cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Tourisme international en Italie*), en 2017 les dépenses globales par étranger dans la région auraient encore augmenté par rapport à l'année précédente. Même pour ce qui est de la composante italienne, l'augmentation des présences a été particulièrement élevée entre juin et août (fig. 2.2.a). La durée moyenne des séjours est restée presque la même. La dynamique globale a été positive dans toutes les stations de la région, notamment dans celles du Cervin et du Mont Rose ; selon les indications qualitatives recueillies auprès des professionnels du secteur, l'augmentation de l'attractivité culturelle du chef-lieu de région aurait contribué à sa croissance.

Le nombre de nuitées a encore progressé (1,6 pour cent) au premier trimestre 2018, grâce à l'augmentation de la composante étrangère.

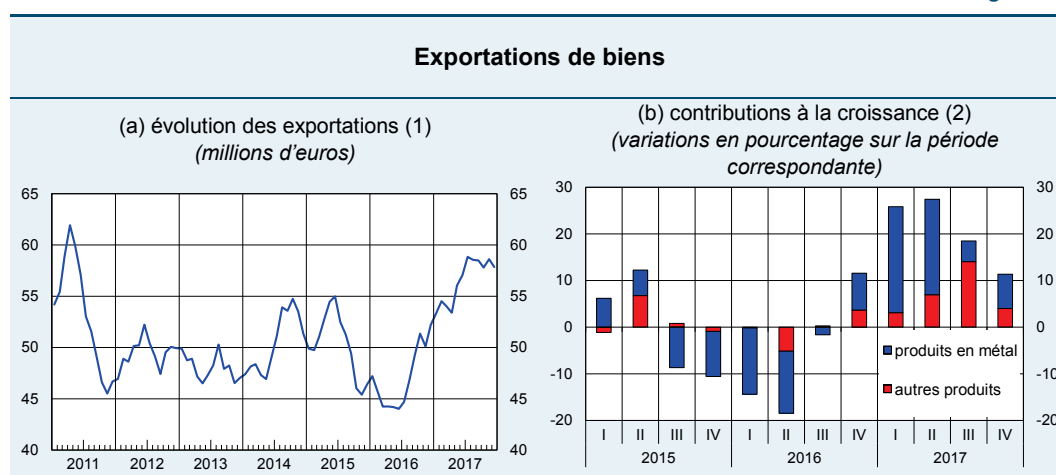
Pour ce qui est du secteur des transports, les passages de véhicules sur les autoroutes de la région ont encore augmenté, grâce à la hausse du trafic de poids lourds (tab. a2.3). Les passages par les tunnels ont en revanche baissé, en raison de la fermeture, pendant le dernier trimestre de l'année, du tunnel du Grand-Saint-Bernard.

La démographie. – En 2017, le nombre d'entreprises actives dans la région a encore diminué (tab. a1.4). La baisse a concerné tous les principaux secteurs d'activité et a été relativement plus intense pour le bâtiment et, dans le tertiaire, pour le commerce au détail.

Les échanges avec l'étranger

En 2017, la phase d'expansion des exportations régionales à prix courants amorcée depuis la deuxième moitié de 2016 s'est poursuivie (fig. 2.3.a). La dynamique a été particulièrement positive au premier semestre. Cette tendance a été influencée notamment par le secteur de la métallurgie (fig. 2.3.b) qui, de par son importance, contribue de façon déterminante à l'évolution des exportations de la région. L'augmentation sur l'ensemble de l'année a été nettement supérieure à la moyenne nationale ainsi qu'à celle du Nord-Ouest.

Figure 2.3



Source : traitement des données Istat.

(1) Moyennes mobiles à 3 termes sur données mensuelles désaisonnalisées. – (2) Données trimestrielles.

Les ventes de voitures aux résidents à l'étranger par les concessionnaires implantés dans la région ont également augmenté, ainsi que celles du secteur alimentaire (à l'intérieur duquel les boissons revêtent une importance toute particulière), celles des machines et des produits en caoutchouc, matières plastiques et minéraux non métallifères (tab. a2.4). En ce qui concerne les débouchés, l'augmentation des exportations a été plus intense dans les pays de l'Union européenne (UE), notamment dans la zone euro (tab. a2.5), où les ventes ont recommencé à augmenter après deux années consécutives de baisse. Les exportations ont repris leur essor dans les pays hors UE aussi, notamment grâce à la forte hausse affichée sur le marché américain et, dans une moindre mesure, sur le marché chinois ; la croissance des ventes en Suisse, l'un des principaux pays de destination des produits régionaux, s'est poursuivie.

LA PART DE MARCHE MONDIALE DES EXPORTATIONS DE LA VALLEE D'AOSTE

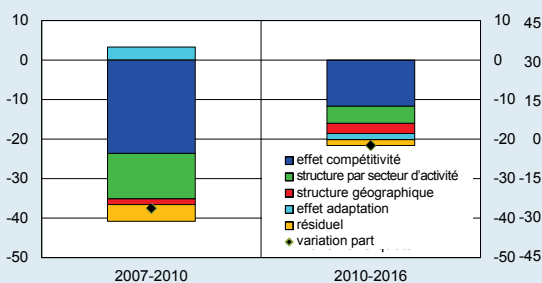
Entre 2007 et 2016, la part de marché mondiale des exportations régionales¹, évaluée à valeurs courantes, a diminué de plus de moitié ; pour l'Italie dans son ensemble, la baisse a été beaucoup plus modérée. Contrairement à la moyenne italienne, qui a affiché une reprise partielle après 2010, en Vallée d'Aoste, la baisse s'est également poursuivie après cette année-là, quoique de façon plus limitée.

Un simple exercice comptable permet de décomposer la dynamique des parts de marché en plusieurs éléments. Les deux premiers dépendent du niveau de spécialisation des exportations régionales en termes de produits (*structure par secteur d'activité*) ou de pays (*structure géographique*) pour lesquels la demande a le plus augmenté. Un troisième élément (*adaptation*) mesure la capacité des exportations régionales à s'adapter aux changements des secteurs d'activité et géographiques du commerce mondial. Le quatrième (*compétitivité*) mesure la variation de la part de marché imputable aux changements de prix y afférents et à d'autres variables qui ne sont pas liées au prix (qualité, image, services commerciaux)².

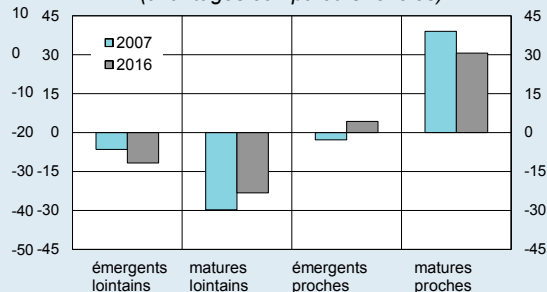
Figure

Part de marché et modèle de spécialisation géographique des exportations

(a) contributions à la variation de la part de marché
(variations en pourcentage)



(b) spécialisation géographique de la Vallée d'Aoste (1)
(avantages comparatifs révélés)



Source : traitement des données Istat (Coeweb) et Nations Unies (Comtrade). Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Part de marché mondiale des exportations*.

(1) Les indices de spécialisation, qui peuvent prendre des valeurs dans un intervalle compris entre +1 et -1, sont multipliés par 100. Les valeurs positives indiquent une présence commerciale dans l'espace de référence supérieure à la moyenne mondiale. Les espaces sont ordonnés de gauche à droite par contribution décroissante à l'augmentation des importations mondiales entre 2007 et 2016.

Sur la période 2007-2010, la part de marché régionale a principalement subi les effets négatifs dérivant de la perte de compétitivité et d'une composition défavorable des exportations par produit. La capacité d'adaptation aux variations de la demande mondiale a en revanche eu un impact légèrement positif (figure, graphique a). Sur la période suivante, les contributions liées à la compétitivité et à la spécialisation par secteur ont encore été négatives, mais dans une moindre mesure par rapport aux années précédentes. Les tendances de la demande mondiale se sont en effet orientées vers une direction plus favorable par rapport à certains secteurs de spécialisation de l'économie régionale, comme les boissons et les machines, mais elles ont continué d'avoir un impact négatif sur l'évolution de la demande de produits en fer et en acier (tab. a2.6).

La contribution négative du modèle de spécialisation géographique s'est intensifiée après 2010. La faible présence commerciale sur les marchés dits « lointains », qui ont le plus contribué à la croissance de la demande mondiale, a pénalisé les exportations régionales, qui apparaissent encore excessivement concentrées sur les pays « matures proches » (zone euro et autres pays européens ; figure, graphique b). Ceci est également lié à la prévalence de petits exportateurs qui ont le plus de difficultés à atteindre les marchés les plus éloignés et à participer à des chaînes de valeur localisées dans certaines régions du monde, comme par exemple en Asie.

L'effet adaptation a lui aussi eu un impact négatif après 2010. Ceci signifie que le modèle de spécialisation régionale n'a pas été en mesure de s'adapter de façon satisfaisante aux nouvelles conditions de la demande, à savoir se repositionner sur les segments de marché pays-produit plus dynamiques.

¹ La part de marché est calculée par rapport à un ensemble de 114 pays pour lesquels on dispose d'informations sur les importations par secteur d'activité et qui, sur la période examinée, ont représenté, en moyenne, plus de 90 pour cent du commerce mondial.

² Un cinquième facteur résiduel, habituellement peu important, décrit la façon dont se combinent réciproquement les changements de la structure géographique et par secteurs d'activité.

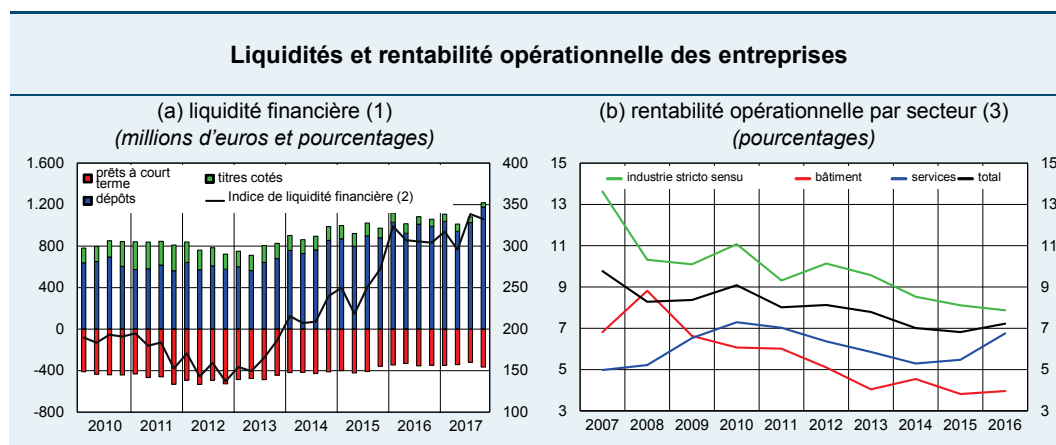
Les conditions économiques et financières

Selon les données de l'enquête menée par la Banca d'Italia sur un échantillon composé d'entreprises régionales de l'industrie et des services employant au moins 20 salariés, en 2017 la rentabilité s'est légèrement améliorée.

La situation de liquidité des entreprises s'est elle aussi renforcée dans l'ensemble. Le rapport entre la somme des dépôts à court terme et des titres cotés détenus auprès des banques et l'endettement à court terme envers les banques et les sociétés financières a atteint des niveaux historiquement élevés, grâce à la nouvelle augmentation des dépôts bancaires (fig. 2.4.a).

Selon une analyse menée sur un échantillon constitué de plus de 900 sociétés de capitaux dont les comptes sont présents dans les archives de Cerved Group, en 2016 (dernière année disponible) la rentabilité opérationnelle (mesurée par le rapport entre la marge opérationnelle brute et l'actif) a recommencé à augmenter après trois années consécutives de baisse (fig. 2.4.b). Les services ont contribué de manière significative à cette augmentation.

Figure 2.4



Source : Centrale des risques et déclarations d'informations financières prudentielles (graphique a) et traitement des données Cerved Group (graphique b). Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Analyse sur les données Cerved Group*.

(1) L'indice de liquidité est calculé comme le rapport entre l'excédent, constitué des dépôts à moins d'un an et des titres cotés détenus auprès des banques, et le déficit, issu des prêts à moins d'un an alloués par des banques et des sociétés financières. – (2) Échelle de droite. – (3) Échantillon ouvert de sociétés de capitaux ; rapport entre la marge opérationnelle brute et l'actif.

En 2016, l'augmentation de la rentabilité, unie à la baisse des taux d'intérêt, a favorisé une nouvelle réduction de l'incidence des charges financières sur la marge brute d'exploitation, qui avait baissé à une valeur record depuis 2007. Le rendement des capitaux propres (RCP) a été de 4,6 pour cent (tab. a2.7), en légère baisse par rapport à l'année précédente par effet des postes exceptionnels de certaines entreprises ; en isolant les données de cet effet, le RCP serait en légère croissance.

Selon les mêmes données des états financiers, en 2016 le *leverage* (rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et des capitaux propres) a fortement baissé par rapport à l'année précédente par effet de la gestion financière de certaines grandes entreprises ; en isolant les données de cet effet, la baisse serait plus modérée. Cette réduction a concerné tous les secteurs d'activité.

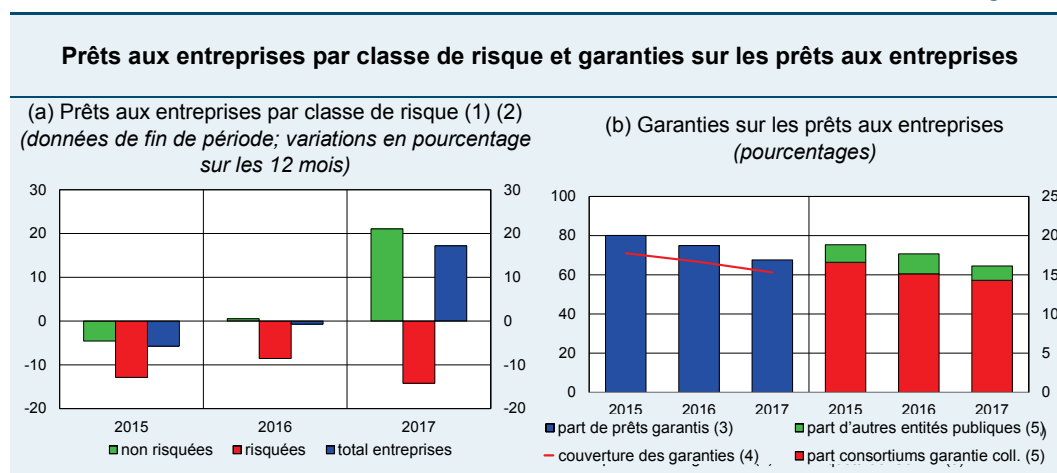
Les prêts aux entreprises

Après cinq ans de contraction, les prêts aux entreprises octroyés par les banques ont recommencé à progresser en 2017 (tab. a2.8), subissant de façon importante certaines opérations d'un montant élevé. Déduction faite de ces dernières, l'augmentation aurait été plus modérée.

La dynamique positive s'est poursuivie au premier trimestre de l'année en cours.

En 2017 aussi, les tendances ont été hétérogènes selon les secteurs d'activité économique et les classes de risque. Face à une nouvelle progression des prêts aux entreprises des services, la baisse vers ceux du secteur manufacturier s'est sensiblement réduite. Le crédit aux entreprises du bâtiment s'est contracté de la même façon que lors des années précédentes. Selon une analyse basée sur les sociétés de capitaux implantées dans la Vallée d'Aoste, pour lesquelles on dispose aussi bien des états financiers que des déclarations à la Centrale des risques, les financements accordés par les banques et les sociétés financières aux entreprises « non risquées » ont en effet recommencé à progresser, tandis que ceux en faveur des entreprises « risquées » ont continué de baisser (fig. 2.5.a).

Figure 2.5



Source : traitement des données Centrale des risques et Cerved Group. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Garanties sur les prêts aux entreprises*.

(1) Pour chaque année, les entreprises sont classées sur la base du z-score calculé par Cerved Group sur les comptes de l'année précédente. Sont définies « non risquées » les entreprises avec un z-score de 1, 2, 3 et 4 (« sûres ») ou 5 et 6 (« vulnérables ») ; « risquées » celles avec un z-score de 7, 8, 9 et 10. – (2) Données relatives aux déclarations des banques, sociétés financières et des sociétés véhicules de titrisation. Échantillon fermé à écoulement annuel : pour chaque année t l'échantillon comprend les sociétés de capitaux présentes dans les archives de Cerved Group l'année précédente (t-1) et à la fois présentes dans les archives de la Centrale des risques aux mois de décembre de l'année t et de l'année t-1. – (3) Rapport entre le montant des crédits assortis de garanties et le total des financements aux entreprises. – (4) Rapport entre le montant des garanties et celui des prêts. – (5) Rapport entre le montant des garanties accordées par Confidi (consortiums de garantie collective) et autres entités publiques, et le total des garanties personnelles reçues par les entreprises. Échelle de droite.

En décembre 2017 la charge des dettes bancaires pour les entreprises a augmenté à 5,8 pour cent, soit huit dixièmes de point de plus par rapport à la période correspondante de 2016, subissant l'influence de certaines opérations d'un montant élevé (tab. a5.8). La valeur s'établit sur des niveaux supérieurs par rapport à la donnée nationale (cf. aussi l'encadré : *Les taux d'intérêt aux entreprises*).

En 2017, le niveau de couverture des prêts par le biais de garanties a diminué à 61 pour cent (67 en 2016). La baisse a concerné aussi bien l'élément personnel que réel. La tendance a reflété la réduction de la part de prêts assortis de garantie, face à une légère augmentation de la garantie moyenne (tab. a2.9 et fig. 2.5.b). Le fléchissement du taux de couverture a été plus important que celui national, mais le niveau se situe encore au-dessus de la moyenne italienne d'environ 7 points de pourcentage. Le pourcentage de garanties octroyées par des entités collectives ou publiques dans la Vallée d'Aoste continue lui aussi d'être plus élevé que la moyenne nationale, malgré le fait qu'en 2017 on ait assisté à une légère baisse de leur part sur le total des garanties

personnelles, attribuable aussi bien aux *Confidi* (consortiums de garantie collective) qu'aux autres entités.

LES TAUX D'INTERET AUX ENTREPRISES

Sur une grande partie de la période 2009-2016, le différentiel entre les taux d'intérêt appliqués par le secteur bancaire aux entreprises de la Vallée d'Aoste par rapport à celles du reste du pays s'est révélé positif. L'analyse qui suit vise à souligner les facteurs pouvant contribuer à expliquer cet écart.

La comparaison entre les taux d'intérêt régionaux et ceux moyens nationaux exige de la prudence concernant plusieurs facteurs. En premier lieu, elle est influencée de façon significative par les dimensions restreintes de l'économie valdôtaine, caractérisée par un nombre très limité d'entreprises financées. De plus, la composition sectorielle et dimensionnelle de la clientèle bancaire valdôtaine est extrêmement différente de la clientèle nationale, et reflète la structure économique particulière de la région.

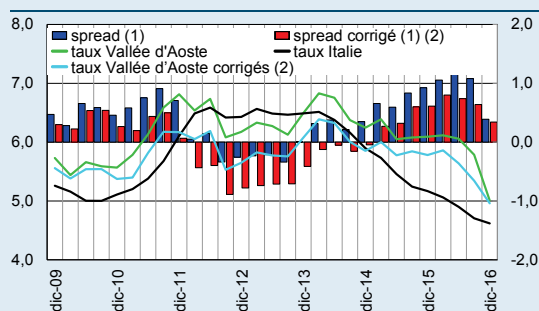
Dans la mesure où les taux d'intérêt sur les octrois à moyen et à long terme présentent dans la région une large volatilité, attribuable à un échantillon trop faible, on ne considère que ceux sur les prêts à court terme.

Le niveau de ces derniers, sur l'ensemble de la période de référence, a été en moyenne supérieur à la donnée nationale correspondante de 0,42 points de pourcentage. L'écart moyen reflète par ailleurs des tendances différentes sur la période analysée (figure) : il a affiché des valeurs positives sur les périodes 2009-2011 et 2014-2016, contre des valeurs négatives sur la période 2012-2013.

En attribuant à la clientèle valdôtaine la même composition que celle des montants accordés par secteur et par dimension qui caractérise l'Italie, l'écart moyen entre les taux régionaux et ceux italiens s'atténue fortement (en baissant à 0,10 points de pourcentage), se réduisant pendant les années où il était positif et augmentant en valeur absolue pendant les années où il était favorable à la Vallée d'Aoste. Cette différence résiduelle est statistiquement négligeable.

Figure

Taux d'intérêt à court terme aux entreprises
(Données trimestrielles ; pourcentages)



Source : *Enquête sur les taux d'intérêt actifs*. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquêtes sur les taux d'intérêt actifs et passifs*.

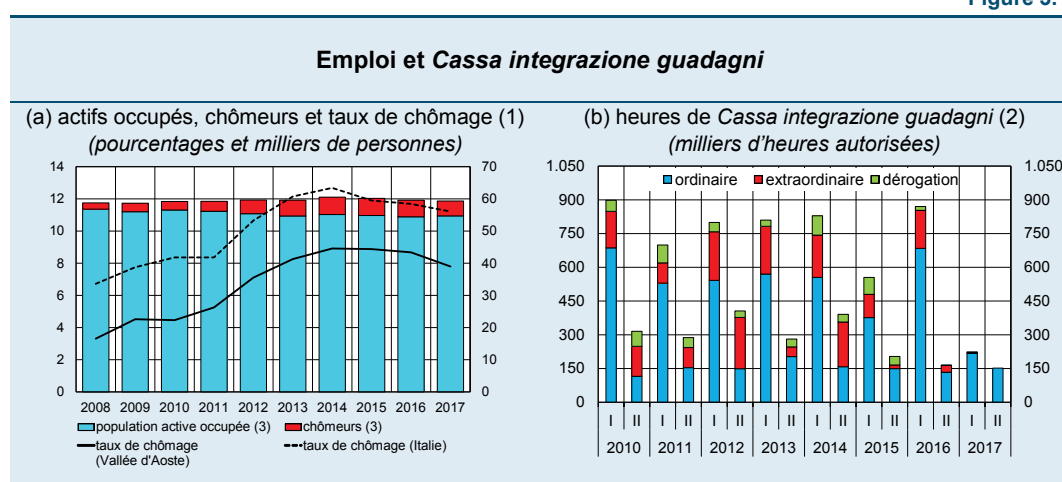
(1) Échelle de droite. – (2) La correction a été effectuée en attribuant à la clientèle valdôtaine la même composition par secteur (macrobranche) et dimension que les montants accordés que la moyenne nationale.

3. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'emploi

En 2017, le marché du travail dans la Vallée d'Aoste a montré des signes d'amélioration. L'emploi a recommencé à progresser après deux ans de baisse (fig. 3.1.a) ; la reprise s'est concentrée sur la deuxième partie de l'année (tab. a3.1). Les effectifs ont augmenté dans l'industrie et encore plus, dans les services autres que le commerce, hôtels et restauration ; dans ces derniers les emplois sont restés stables, après trois ans consécutifs d'augmentation. La baisse s'est accentuée dans le secteur du bâtiment.

Figure 3.1



La croissance du nombre d'actifs occupés s'est assortie d'une diminution du recours à la *Cassa integrazione guadagni* (CIG; institution italienne dont le but est de soutenir financièrement des salariés mis au chômage technique), dont les heures autorisées ont diminué de près des deux tiers par rapport à l'année précédente ; la contraction a concerné tous les éléments (fig. 3.1.b et tab. a3.3).

L'emploi a augmenté uniquement pour le travail à temps partiel, dont l'incidence a grimpé à 18,2 pour cent du total des actifs occupés, s'alignant fondamentalement sur la donnée moyenne nationale ; ceci a correspondu à une augmentation de la part du temps partiel involontaire (0,6 point de pourcentage en plus, à 51,3 pour cent des positions à temps partiel). Dans l'ensemble, la croissance des actifs occupés a concerné avec la même intensité les travailleurs indépendants et les salariés ; pour ces derniers, la hausse est attribuable aux contrats à durée déterminée (14,3 pour cent), tandis que ceux à durée indéterminée ont recommencé à baisser (-1,9 pour cent).

Selon les données de l'Observatoire sur la précarité de l'INPS (qui se réfèrent au travail salarié privé dans le secteur non agricole) le solde entre les embauches et les cessations d'emploi est resté positif en 2017, même si les valeurs sont plus modérées que l'année précédente (tab. a3.4). La tendance des contrats à durée déterminée et

des contrats saisonniers, qui représentent respectivement plus de la moitié et plus d'un tiers des recrutements régionaux, y a notamment contribué ; le solde des contrats d'apprentissage aussi s'est avéré positif, tandis que celui relatif aux contrats à durée indéterminée a été négatif.

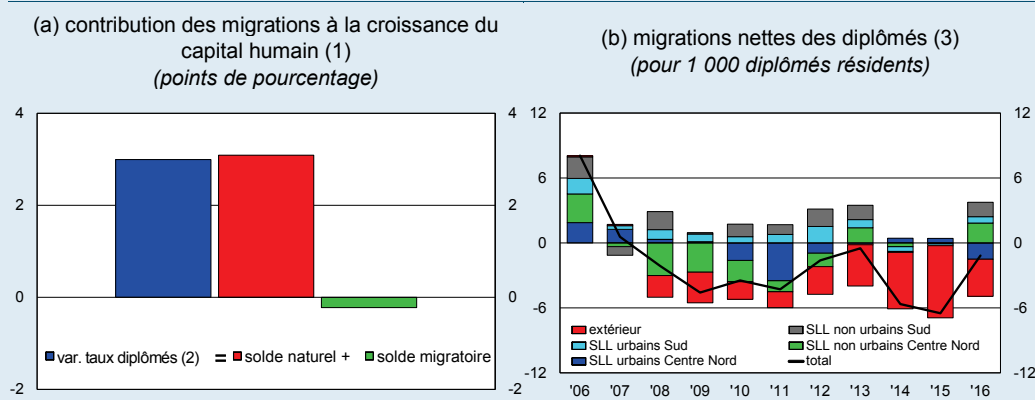
Le taux d'emploi en 2017 a augmenté de 0,6 point de pourcentage à 67,1 pour cent, de façon plus intense pour les femmes que pour les hommes (tab. a3.2). La nouvelle croissance pour les plus de 55 ans a été assortie d'une reprise pour les 25-34 ans, après cinq ans consécutifs de baisse. Cependant, le taux d'emploi des jeunes, aussi bien pour la classe 15-24 ans que pour la 25-34 ans, reste significativement inférieur aux valeurs enregistrées au début de la crise. Pour les diplômés, le taux d'emploi a augmenté pour la troisième année consécutive (cf. l'encadré : *Capital humain et mobilité dans la Vallée d'Aoste*).

CAPITAL HUMAIN ET MOBILITE DANS LA VALLEE D'AOSTE

Durant cette dernière décennie, dans la Vallée d'Aoste, le taux de diplômés par rapport à la population résidente a enregistré une moindre augmentation comparé à la moyenne du pays. Selon les données de l'*Enquête sur les forces de travail* publiée par l'Istat, entre 2006 et 2016, l'augmentation dans la région a été de 3 points de pourcentage (à 11,7 pour cent), contre les 3,9 de la moyenne nationale (à 13,3 pour cent).

Figure

Migrations et capital humain dans la Vallée d'Aoste



Source : Istat, *Inscriptions et radiations aux registres de la population communaux* et *Enquête sur les forces de travail*. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Capital humain et mobilité*.

(1) Variation entre 2006 et 2016 du taux de diplômés de nationalité italienne. Le solde naturel désigne la variation du nombre de diplômés attribuable à l'obtention du diplôme de l'enseignement supérieur des résidents, déduction faite des décès de résidents titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le solde migratoire désigne la variation du nombre de diplômés attribuable aux déplacements de diplômés qui résidaient précédemment ailleurs. – (2) La somme du solde naturel et du solde migratoire est égale à la variation du taux de diplômés, déduction faite d'un élément résiduel. – (3) Inscriptions déduction faite des radiations de diplômés rapportées à la population de référence. Les soldes migratoires sont ventilés par type de SLL et de zone géographique d'origine et de destination et concernent uniquement les déplacements de citoyens italiens, dans la mesure où l'information sur les diplômés des étrangers n'est pas disponible.

Cette dynamique plus faible a été influencée par le déplacement des diplômés vers d'autres régions ou à l'étranger. Le solde migratoire des diplômés a été

légèrement négatif (figure, graphique a) : la fuite nette a cumulativement frôlé les 230 unités. Selon nos estimations, sans flux migratoires, la croissance du taux de diplômés dans la région aurait été supérieure de 0,2 point de pourcentage, demeurant cependant en-dessous de la moyenne nationale.

La tendance négative des migrations nettes entre 2008 et 2016 a subi les flux en sortie vers les *Sistemi locali del lavoro* (SLL, systèmes locaux d'emploi) urbains d'autres régions du Centre-Nord et vers l'étranger (figure, graphique b ; cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Capital humain et mobilité*). En particulier, les soldes avec l'étranger ont empiré à partir de 2012, à l'instar de la plupart des régions du Centre-Nord.

Le chômage et l'offre d'emploi

En 2017, l'offre d'emploi a continué de se contracter (-0,4 pour cent ; tab. a3.1), même si l'intensité a été plus modérée qu'en 2016 et en contre-tendance par rapport à la moyenne nationale (en hausse de 0,6 pour cent). Le taux d'activité, qui tient également compte de la dynamique de la population en âge de travailler, s'est stabilisé à 72,8 pour cent (contre une augmentation de 0,5 point de pourcentage au niveau national, à 65,4 pour cent). La tendance régionale est influencée par la légère augmentation de la participation des femmes au marché du travail, alors que celle des hommes a baissé (les taux d'activité respectifs sont de 67,9 et 77,7 pour cent).

Parmi les sans emploi en âge de travailler, la part de ceux qui n'ont pas cherché de travail en ce que convaincus qu'ils n'en trouveraient pas a baissé, tandis que le nombre de ceux qui ne cherchent pas d'emploi car faisant des études ou suivant une formation professionnelle a augmenté.

La croissance de l'emploi, ainsi que la participation moins élevée, ont contribué à réduire le nombre de personnes en recherche d'emploi. Le taux de chômage a ainsi baissé de 0,9 point de pourcentage, à 7,8 pour cent, contre une réduction plus modérée en Italie (0,5 point en moins, à 11,2 pour cent ; fig. 3.1.a). Le taux de chômage des jeunes entre 15 et 34 ans a significativement baissé (3,1 points en moins, à 12,9 pour cent) ; ceci a correspondu à une baisse d'intensité analogue des jeunes déscolarisés sans emploi (*Not in education, employment or training, NEET*), passée à 15,8 pour cent.

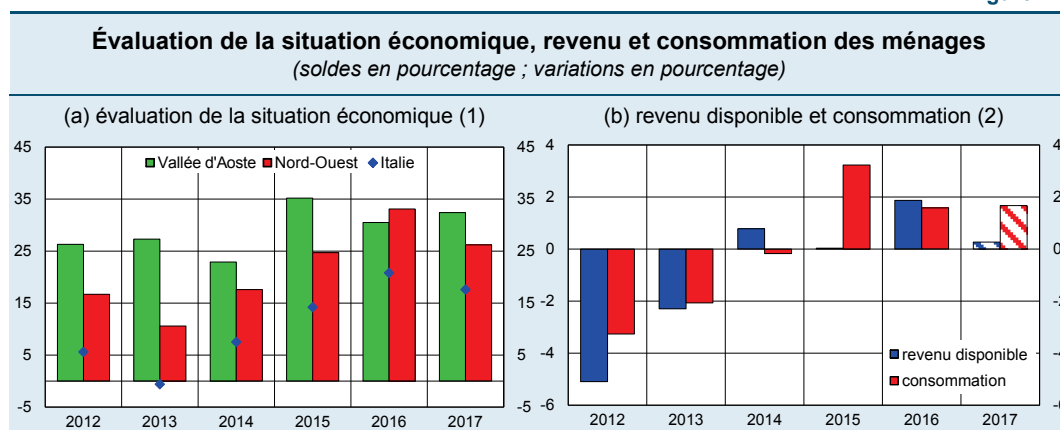
Le taux de chômage de longue durée, désignant la part de personnes au chômage depuis plus d'un an sur le total de la population active, a encore baissé, de 0,7 point de pourcentage, à 3,2 pour cent (6,5 en Italie). L'incidence de cette catégorie sur le nombre total de chômeurs est de 41,1 pour cent, soit nettement inférieure à celle qui a été enregistrée pour l'ensemble du pays (57,8 pour cent).

4. LES MENAGES

Le revenu et la consommation des ménages

Au début de l'année 2017, la part des ménages résidents en Vallée d'Aoste qui estimaient leurs ressources économiques excellentes ou appropriées, déduction faite de ceux qui les considéraient comme mauvaises ou insuffisantes, avait légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (fig. 4.1.a).

Figure 4.1



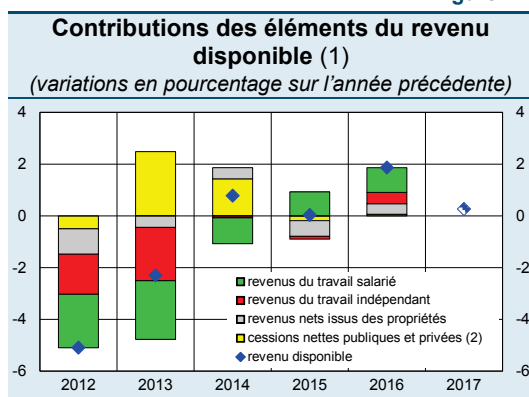
Source : Istat, *Enquête multiscope sur les ménages* (graphique a) ; Istat, *Comptes territoriaux* et Banca d'Italia, *Enquête sur le tourisme international*, jusqu'en 2016 et Prometeia pour 2017 (graphique b).

(1) Solde représentant la différence en pourcentage entre la part de ménages qui estiment que leurs ressources économiques des 12 derniers mois sont excellentes ou appropriées et la part de ceux qui les considèrent comme faibles ou insuffisantes. – (2) Valeurs à prix constants de 2016, déflatées avec le déflatateur de la consommation dans la région ; pour 2017 estimations sur données Prometeia. Revenu disponible des ménages consommateurs avant amortissements. Les données sur la consommation intérieure ont été corrigées en tenant compte des dépenses pour le tourisme international ; cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Revenus et consommation des ménages*.

Le revenu. – En 2017, selon les estimations sur des données Prometeia, les revenus disponibles des ménages valdôtains à valeurs constantes auraient légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (fig. 4.1.b).

Si l'on raisonne par habitant, en 2016 (dernière année à disposition pour les données Istat), le revenu disponible avait augmenté de 2,4 pour cent par rapport à l'année précédente, à un peu plus de 21 000 euros (tab. a4.1) ; la valeur continue d'être sensiblement plus élevée que la moyenne nationale, soit un peu plus de 18 000 euros. Avaient contribué à cette croissance les revenus du travail salarié (qui représentaient environ 60 pour cent

Figure 4.2



Source : traitement des données Istat, *Comptes publics territoriaux* jusqu'en 2016 (dernière donnée disponible) et Prometeia pour 2017.

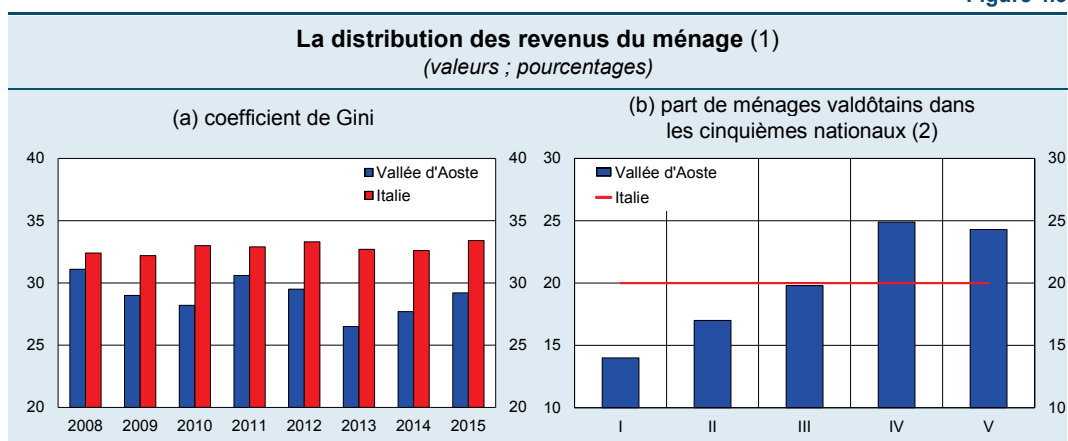
(1) Valeurs à prix constants de 2016, déflatées avec le déflatateur de la consommation dans la région ; pour 2017 estimations sur données Prometeia. Les contributions de chaque élément pour 2017 ne sont pas disponibles. Le revenu disponible des ménages consommateurs avec les amortissements. – (2) Les cessions nettes publiques et privées correspondent aux prestations sociales et autres cessions aux ménages déduction faite des cotisations sociales et des impôts courants sur le revenu et sur le patrimoine.

des revenus disponibles des ménages valdôtains) et, dans une moindre mesure, ceux du travail indépendant et fonciers (fig. 4.2). Selon les données INPS, entre 2013 et 2016, les rémunérations brutes (par unité de travail) des salariés du secteur privé non agricole ont augmenté dans l'industrie, tandis qu'elles ont légèrement baissé dans les services ; elles ont progressé d'1,5 pour cent pour les femmes, alors qu'elles sont restées stables pour les hommes (tab. a4.2).

La consommation. – En 2017, selon les estimations de Prometeia, la consommation dans la région aurait encore augmenté (fig. 4.1.b). La nouvelle augmentation des dépenses pour les achats de biens durables y aurait contribué, selon les données de l'Observatoire de la consommation de Findomestic. En particulier, les immatriculations de véhicules automobiles ont encore augmenté (tab. a4.3). En 2016, dernière année disponible selon les données Istat, un peu plus d'un tiers des dépenses des ménages valdôtains étaient destinées au logement (maintenance, usages domestiques, loyers imputés et non imputés), une part légèrement inférieure au reste du pays. Par rapport à la moyenne des régions italiennes, les ménages valdôtains se caractérisent davantage par une incidence plus importante des denrées alimentaire sur les dépenses totales.

Inégalité et pauvreté. – La distribution des revenus était dans la région plus équilibrée par rapport à la moyenne nationale. En 2015 (dernière année disponible), le coefficient de Gini, mesurant l'inégalité, qui va de zéro (lorsque l'égalité est parfaite) à cent (lorsque l'inégalité touche son maximum), calculé sur les revenus équivalents, était de 29, soit une légère hausse par rapport aux deux années précédentes (fig. 4.3.a). En Italie, le même coefficient, influencé par les différences de revenus moyens entre régions, s'est établi sur des niveaux plus élevés. Comparé à l'ensemble du pays, dans la Vallée d'Aoste les ménages avec des revenus élevés étaient relativement plus nombreux (les deux cinquièmes plus élevés que la distribution nationale du revenu équivalent ; fig. 4.3.b).

Figure 4.3



Source : Istat, *Enquête sur les revenus et sur les conditions de vie des ménages*. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Revenus nets des ménages*.

(1) Revenus des ménages nets équivalents, échelle d'équivalence OCDE modifiée. – (2) La somme des parts est de 100. La part des ménages valdôtains dans chaque cinquième de la distribution nationale serait de 20 si la distribution des revenus dans la région était la même que la moyenne nationale. Une part plus importante au niveau des cinquièmes supérieurs (inférieurs) indique une fréquence plus importante de ménages valdôtains dans les classes de revenu plus (moins) élevées calculées au niveau national. Le terme Revenus désigne les revenus des ménages nets équivalents, y compris les loyers imputés.

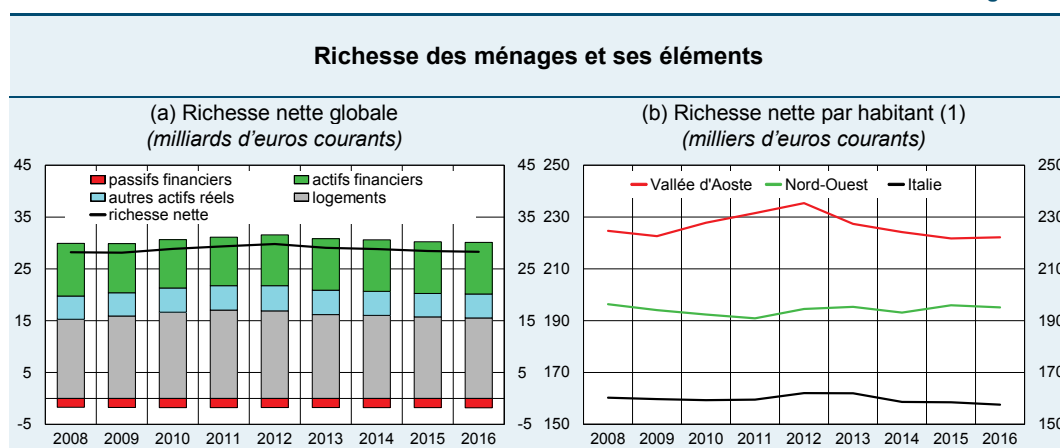
En 2016, la part de personnes pouvant être définies comme pauvres ou socialement exclues selon la définition adoptée dans le cadre de la « Stratégie Europe 2020 » (cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Pauvreté et exclusion sociale*) était de 20,5 pour cent, en hausse par rapport à l'année précédente, mais largement inférieure à la moyenne nationale.

La richesse des ménages

Selon nos estimations, à la fin de l'année 2016 (dernière année disponible), la richesse nette des ménages valdôtains s'élevait à plus de 28 milliards d'euros (tab. a4.4), soit 10,2 fois le revenu disponible brut régional (tab. a4.5). Elle atteignait, par habitant, un peu plus de 222 000 euros, soit plus de 40 pour cent en plus que la moyenne nationale (fig. 4.4.b).

Entre 2008 et 2016, la richesse nette régionale à valeurs courantes est restée fondamentalement stable, contre une légère augmentation au niveau national. Par habitant, elle a diminué de 1,1 pour cent (-1,7 en Italie). L'augmentation de valeur des activités réelles, concentrée entre 2008 et 2011, a été assortie d'une baisse des actifs financiers (fig. 4.4.a).

Figure 4.4



Source : traitements des données Banca d'Italia et Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Richesse des ménages*.
 (1) Données se rapportant à la population résidente au début de chaque année.

La richesse réelle. – La valeur des actifs réels, ayant augmenté de 2,0 pour cent sur la période examinée, représente dans la région les deux tiers de la richesse brute, près de sept points de plus que la moyenne nationale.

L'incidence du logement sur la richesse réelle était en 2016 d'un peu plus de 77 pour cent (près de sept points en moins que pour l'Italie), en légère baisse par rapport aux années précédentes.

La valeur de marché des logements a augmenté globalement d'1,7 pour cent depuis 2008, contre une baisse enregistrée au niveau national. L'augmentation significative que l'on a connue jusqu'en 2011 n'a été que partiellement creusée par le fléchis-

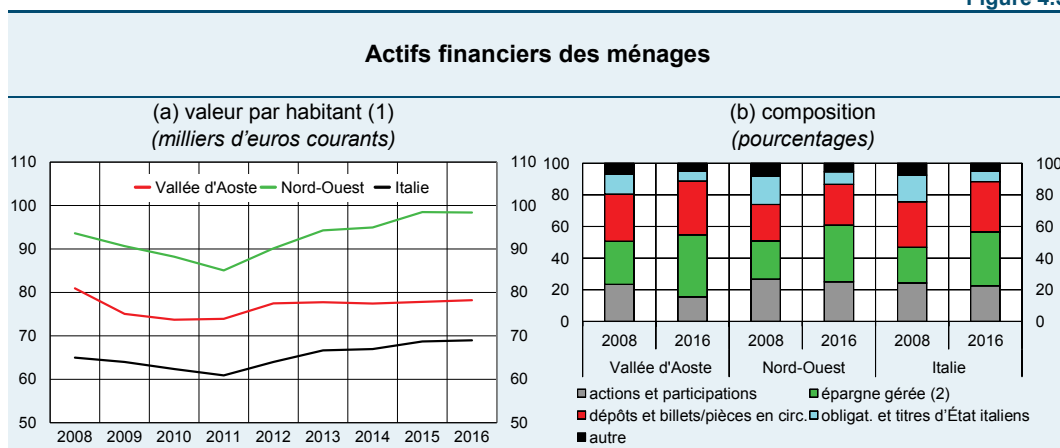
sement important des années suivantes, lié à la dynamique négative des prix d'achat des logements (cf. l'encadré : *Le marché de l'immobilier* au chapitre 2).

La richesse financière. – Entre 2008 et 2016, les actifs financiers, qui représentent environ un tiers de la richesse brute totale des ménages valdôtains, ont légèrement baissé aussi bien globalement que par habitant (tab. a4.4 et a4.5 ; fig. 4.5.a). Déduction faite des passifs (emprunts, prêts personnels, etc.), la richesse financière était en 2016 de 2,9 fois le revenu disponible.

Plus d'un tiers du portefeuille des ménages valdôtains se compose d'actifs liquides (billets et pièces en circulation et dépôts bancaires et postaux) et près de 40 pour cent est investi dans l'épargne gérée, des valeurs plus élevées par rapport à la moyenne nationale et en forte augmentation par rapport au début de la crise (fig. 4.5.b). La part des obligations a en revanche significativement diminué, à un peu plus de 6 pour cent, en partie en raison de la perte de valeur des titres publics et des obligations privées, notamment bancaires, à l'instar de celle qui a été investie en action et participations (moins d'un quart des actifs).

La tendance à la recomposition du portefeuille financier vers des formes plus liquides et vers l'épargne gérée s'est poursuivie en 2017 (cf. le paragraphe : *La collecte* au chapitre 5). Les dépôts bancaires des ménages consommateurs de la région ont en effet encore progressé (0,8 pour cent), grâce aux comptes courants (tab. a5.7). La valeur des parts de fonds communs a encore augmenté. En revanche, la valeur (à prix de marché) des titres d'État et des obligations (bancaires et d'autres émetteurs) détenues auprès de banques a baissé.

Figure 4.5



Source : traitements des données Banca d'Italia. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Richesse des ménages*.
(1) Données se rapportant à la population résidente au début de chaque année. – (2) L'épargne gérée comprend les parts de fonds communs et les réserves d'assurance et de retraite.

L'endettement des ménages

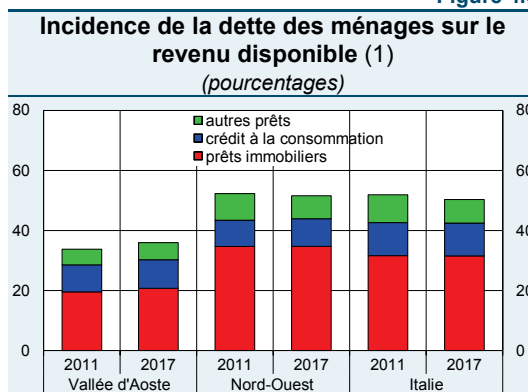
Dans la Vallée d'Aoste, le rapport entre la dette vers les banques et les sociétés financières et le revenu disponible des ménages consommateurs continue d'être légèrement inférieur à celui des régions de comparaison, bien qu'ayant légèrement aug-

menté ces dernières années : en 2017, ce rapport s'établissait à 36 pour cent, contre 50 pour cent de moyenne nationale et 52 pour le Nord-Ouest (fig. 4.6).

En 2017, les prêts octroyés par les banques et les sociétés financières aux ménages de la région ont encore augmenté, renforçant ainsi la croissance en cours depuis 2014 (6,1 pour cent au mois de décembre ; tab. a4.6) : y ont contribué aussi bien les financements pour l'achat de logements que les crédits à la consommation (pour ce dernier cf. l'encadré : *Le crédit à la consommation*).

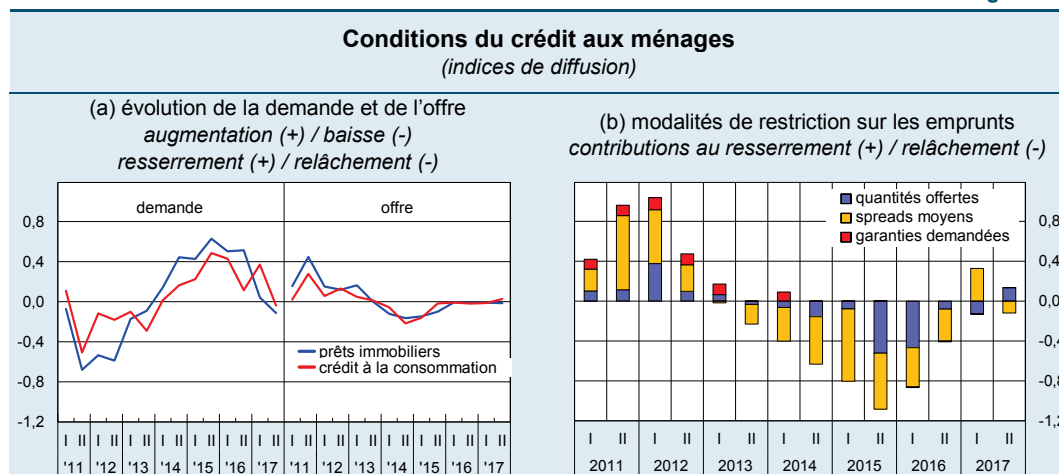
Selon l'enquête régionale sur le crédit bancaire (*Regional Bank Lending Survey*, RBLs), les conditions d'offre sont restées globalement détendues (fig. 4.7.a). En ce qui concerne les prêts pour l'achat de logements, en particulier sur la deuxième partie de l'année, le léger relâchement des spreads s'est assorti d'un modeste resserrement du côté des quantités offertes (fig. 4.7.b). La demande de financements, très vive les années précédentes, a affiché des signes de ralentissement en 2017, plus marqués pour les financements pour l'achat de logements.

Figure 4.6



Source : déclarations d'informations prudentielles ; Istat, Comptes publics territoriaux, Prometeia.
(1) Le revenu disponible des ménages consommateurs avec les amortissements, les données relatives au revenu pour la région et la macro-région pour 2017 sont estimés sur des données Prometeia.

Figure 4.7



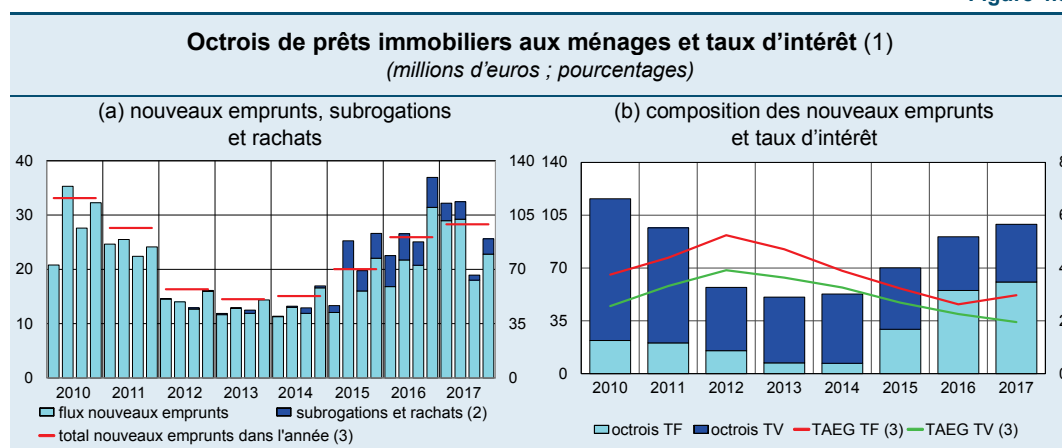
Source : RBLs. Cf. dans les Notes méthodologiques la rubrique *Enquête régionale sur le crédit bancaire*.

Les octrois d'emprunts pour l'achat de logements (déduction faite des subrogations et rachats) ont affiché une décélération à 9 pour cent, contre 29 pour cent environ en 2016 (fig. 4.8.a), également par rapport au redimensionnement de la croissance des ventes (cf. l'encadré : *Le marché de l'immobilier* au chapitre 2).

Les taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts pour l'achat de logements sont restés stables par rapport à décembre 2016, à 2,4 pour cent (tab. a5.8). Le différentiel entre taux fixe et taux variable, même s'il a recommencé à augmenter, est quoi qu'il en soit resté sur des valeurs modérées par rapport aux références historiques, induisant encore les ménages à s'orienter principalement vers des contrats à taux fixe. L'incidence de ces derniers sur les nouveaux emprunts a encore augmenté (à 61,4 pour cent dans la moyenne de 2017, contre 60,7 en 2016 ; fig.4.8.b).

En 2017, le rapport entre prêt et valeur du bien (*loan-to-value ratio*) a encore augmenté. Selon les informations issues de la RBLS, en 2017 l'indicateur a atteint 67 pour cent (63 en 2016), une valeur significativement supérieure à celle enregistrée en 2010, avant la crise de la dette souveraine. La part des octrois avec une durée supérieure ou égale à 30 ans a elle aussi encore augmenté, de près de quatre points de pourcentage, à 28 pour cent. L'incidence des contrats prévoyant des formes de flexibilité au niveau du remboursement (comme la possibilité de prolonger la durée ou de suspendre les paiements sans frais supplémentaires) a recommencé à augmenter, ceux-ci sont arrivés à représenter près de 36 pour cent du total des octrois.

Figure 4.8



Source : déclarations d'informations financières prudentielles et Enquête sur les taux d'intérêt actifs. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquêtes sur les taux d'intérêt actifs et passifs*.

(1) Les données se rapportent aux prêts octroyés au cours du trimestre pour l'achat ou la rénovation d'un logement et au lieu de destination de l'investissement (logement). Elles sont exprimées déduction faite des facilités obtenues sur la période. TF=taux fixe ; TV=taux variable. – (2) L'information sur les subrogations et les rachats d'emprunts en cours est relevée à partir de 2012. – (3) Échelle de droite.

Au premier trimestre 2018, la croissance des prêts aux ménages s'est poursuivie (5,5 pour cent).

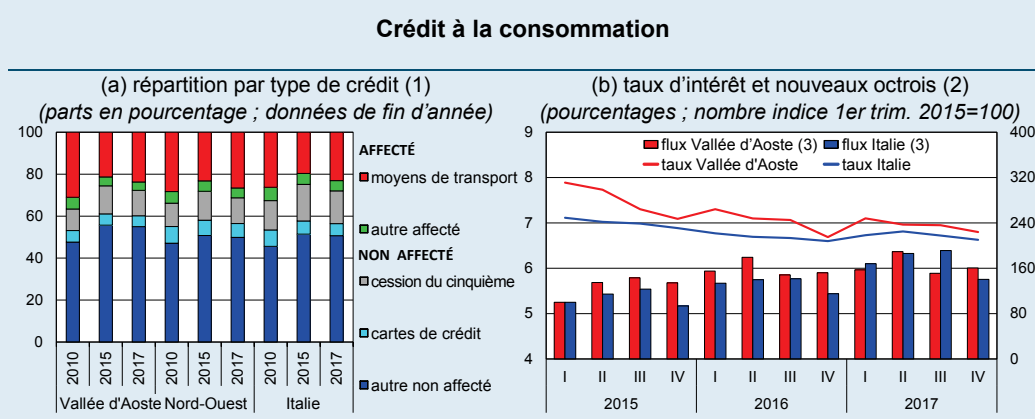
LE CREDIT A LA CONSOMMATION

À la fin de l'année 2017, le crédit à la consommation constituait 26,5 pour cent des prêts globalement octroyés par les banques et les sociétés aux ménages consommateurs résidents dans la région (tab. a4.6). L'amélioration du climat de confiance et des conditions de revenu des ménages, unie au renforcement des conditions de taux plus favorables pratiquées par les banques, ont soutenu ces dernières années les dépenses en biens durables et le crédit destiné à son finance-

ment.

Parmi les prêts octroyés à des fins de consommation, l'élément du crédit non affecté prévaut : à la fin de l'année 2017, ces financements représentaient plus de 72 pour cent du total du crédit à la consommation et ils se composaient en grande partie de formes de prêt personnel, tandis que le reste concernait des financements relatifs à la cession du cinquième du salaire et à l'utilisation des cartes de crédit. Le crédit à la consommation affecté se composait en revanche principalement de financements destinés à l'achat de véhicules, qui pèsent moins d'un quart sur le total des prêts à la consommation. Ces deux dernières années, le recours à cette forme de crédit affecté a recommencé à progresser, grâce à la reprise des immatriculations de voitures : la part de ces prêts sur le total du crédit à la consommation, qui avait diminué pendant la première moitié de la décennie est quoi qu'il en soit encore loin des valeurs de 2010 (31 pour cent). Dans la Vallée d'Aoste, la distribution du crédit à la consommation parmi les différents types de financements est la même qu'au niveau national (figure, graphique a).

Figure



Source : déclarations d'informations financières prudentielles et Enquête par sondage sur les taux d'intérêt actifs harmonisés sur les nouveaux octrois. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Crédit à la consommation*.

(1) Traitements de déclarations d'informations financières prudentielles de banques et sociétés financières. Données d'encours déduction faite de titrisations, rectifications et reclassements. – (2) Échantillon de banques, rendu homogène sur la période considérée, qui participe à l'enquête sur les taux d'intérêt harmonisés. – (3) Échelle de droite.

La diminution des taux pratiqués à la clientèle a également contribué à la croissance du crédit à la consommation. Selon une enquête relative à un échantillon de banques représentatif de l'ensemble du système, ces deux dernières années dans la Vallée d'Aoste, les taux d'intérêt sur les financements à des fins de consommation ont globalement baissé, s'établissant à 6,8 pour cent pour le dernier trimestre 2017 (contre 7,1 pour cent sur la même période en 2015), en ligne avec la dynamique enregistrée sur le plan national (figure, graphique b).

Les nouveaux octrois de crédit à la consommation sur la moyenne de 2017 ont augmenté de 4 pour cent environ par rapport à l'année précédente. En analysant la composition de ces flux en fonction de la durée du prêt, sur la moyenne de 2017, il apparaissait que les deux tiers avaient une durée de financement de plus de 5 ans ; le reste avait une durée principalement comprise entre 1 et 5 ans.

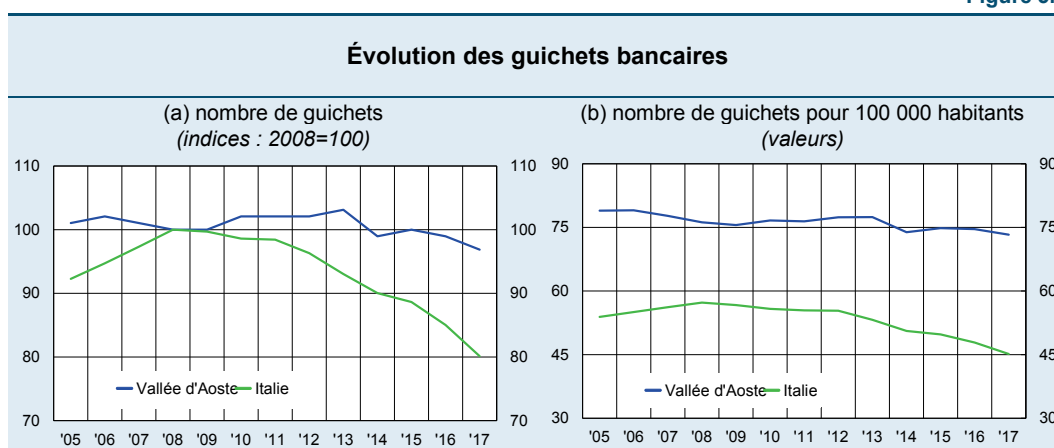
5. LE MARCHÉ DU CREDIT

La structure

Dans la Vallée d'Aoste à la fin de l'année 2017, 18 banques étaient présentes avec au moins un guichet, soit 1 de plus qu'en 2016, dont 1 avec un siège administratif dans la région (tab. a5.1). 4 sociétés financières inscrites au registre unique (Albo unico) avaient leur siège dans la région.

On comptait 93 guichets bancaires, soit 2 de moins par rapport à l'année précédente (fig. 5.1.a et tab. a5.2). Ceci a été influencé par la fermeture de trois agences de deux des plus grosses banques et par l'ouverture d'un guichet de Banca Aletti (groupe BPM).

Figure 5.1



Source : fichiers de données des intermédiaires. Données annuelles.

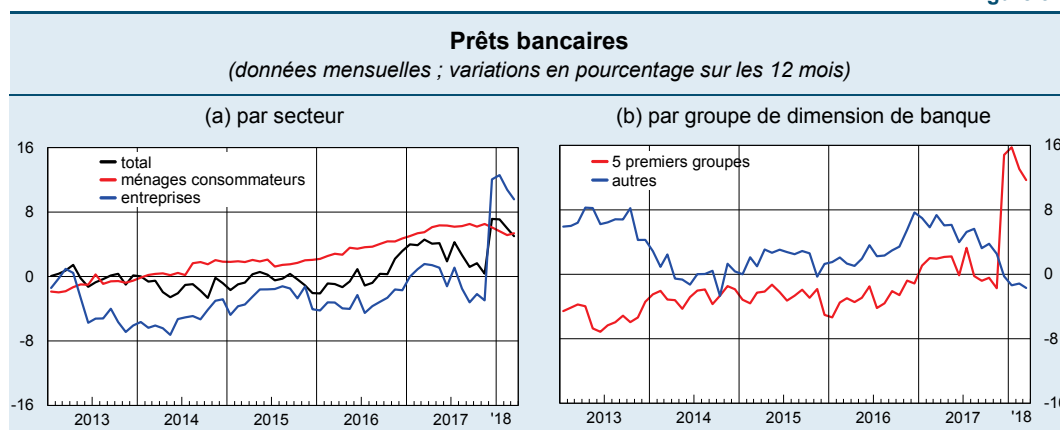
À la fin de l'année 2017, le niveau de bancarisation, mesuré par le nombre de guichets tous les 100 000 habitants, quoiqu'en légère baisse, est resté en tout état de cause élevé comparé aux données nationales (fig. 5.1.b).

La diffusion des circuits alternatifs de contact entre les banques et les clients a encore augmenté. Le nombre de ménages avec des services de *home banking* tous les 100 habitants a presque triplé entre 2005 et 2017, s'établissant à 59 (49 en Italie). De 2009 (première année de disponibilité des données) à 2017, le rapport entre le nombre des ordres de virement effectués par voie électronique et les données globales de la clientèle au détail est passé de 38,4 pour cent à 66,3 pour cent (à peine inférieur à la valeur nationale). À la même période, le nombre de TPE tous les 1 000 habitants a grimpé à 59 (contre 41 à la fin de l'année 2009) ; l'augmentation de ces dernières années pourrait avoir subi l'influence de l'extension à de nouvelles catégories professionnelles de l'obligation d'accepter les paiements électroniques.

Les financements et la qualité du crédit

Les financements. – En 2017, la croissance des prêts bancaires dans l'ensemble de l'économie régionale s'est renforcée (7,1 pour cent ; fig. 5.2.a) ; la dynamique s'est poursuivie au premier trimestre de l'année 2018 (5,0 pour cent).

Figure 5.2



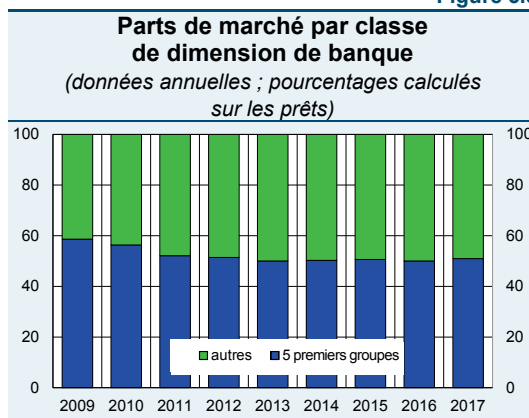
Source : déclarations d'informations financières prudentielles. Cf. dans les *Notes méthodologiques* les rubriques *Prêts bancaires* et *Classement des banques par classes de dimension*.

La tendance de 2017 a reflété l'accélération des financements aux ménages et la reprise de ceux aux entreprises (sur les facteurs qui ont favorisé cette reprise, cf. le paragraphe : *Les prêts aux entreprises* au chapitre 2). Le crédit octroyé par les intermédiaires de dimensions moins importantes a ralenti par rapport à la tendance très dynamique rencontrée lors de la deuxième partie de l'année 2016 (fig. 5.2.b), entraînant une légère reprise des parts de marché détenues par les banques appartenant aux principaux groupes (fig. 5.3).

La qualité du crédit. – La qualité des prêts des banques et sociétés financières s'est encore améliorée : à la fin de l'année 2017, le taux de prêts non performants a été d'1,7 pour cent, soit près d'1 point de pourcentage de moins par rapport à la valeur correspondante de 2016 (tab. a5.5). L'amélioration, plus intense que celle enregistrée sur la moyenne nationale, a amené l'indicateur régional à des valeurs légèrement inférieures à celles relevées au niveau national (fig. 5.4.a).

La baisse du taux de prêts non performants a été de 0,6 point pour les entreprises et d'1,6 pour les ménages consommateurs (fig. 5.4.b). Pour les premières, l'évolution est attribuable au secteur des services, face à une hausse dans les autres

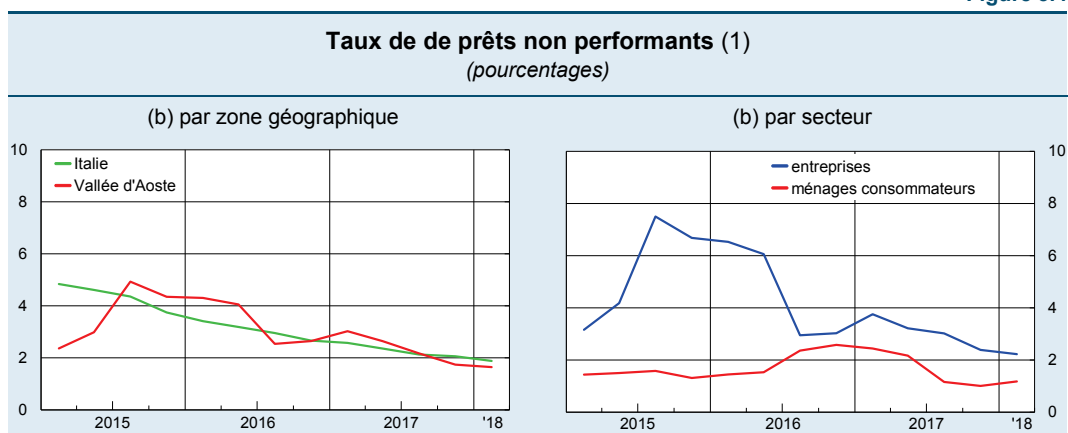
Figure 5.3



Source : déclarations d'informations financières prudentielles. Cf. dans les *Notes méthodologiques* les rubriques *Prêts bancaires* et *Classement des banques par classes de dimension*.

secteurs.

Figure 5.4



Source : Centrale des risques. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Qualité du crédit*.
(1) Flux des nouveaux prêts improductifs avec corrections de valeur par rapport aux consistances des prêts non improductifs corrigés à la fin de la période précédente. Les valeurs sont calculées comme moyennes des quatre trimestres se terminant sur celui de référence.

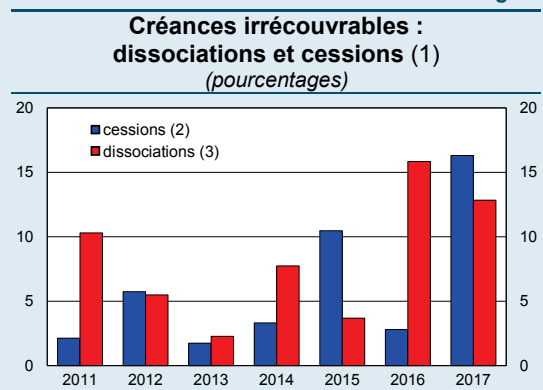
L'incidence de l'encours des crédits non performants sur le total des financements a également diminué l'année dernière, à 8,7 pour cent avant corrections de valeur (tab. a5.6). La baisse a concerné aussi bien les ménages consommateurs que les entreprises. Ont contribué au fléchissement global les opérations de cession de créances irrécouvrables (cf. l'encadré : *La sortie des prêts irrécouvrables des comptes annuels des banques*) ainsi que l'activité de recouvrement interne. À la fin de l'année 2017, les créances irrécouvrables, qui représentent l'élément le plus risqué du portefeuille des prêts, constituaient les deux tiers du total des crédits non performants.

LA SORTIE DES PRETS IRRECOUVRABLES DES COMPTES ANNUELS DES BANQUES

En 2017, le processus de réduction des créances irrécouvrables accumulés pendant la longue crise s'est intensifié, et ce grâce aux opérations de cession et aux dissociations des crédits non performants des comptes annuels bancaires.

Cette dynamique pourrait avoir reflété l'adoption de politiques de gestion active des créances irrécouvrables par les intermédiaires, également stimulée par les mesures législatives introduites ces dernières années pour soutenir le développement des marchés des crédits non performants (cf. *Rapporto sulla stabilità finanziaria*, 2, 2015). Dans ce but, une nouvelle im-

Figure



Source : déclarations d'informations financières prudentielles individuelles. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Cessions et dissociations des prêts irrécouvrables*.
(1) Flux annuels de cessions et dissociations par rapport aux créances irrécouvrables de début de période. – (2) Comprendent aussi les dissociations sur créances cédées. – (3) Dissociations de prêts irrécouvrables ou cédés mais qui n'ont pas été supprimés des comptes annuels.

pulsion pourra dériver d'un recours plus important au programme de garantie publique pour la titrisation des créances irrécouvrables introduit en 2016, mais auquel les banques n'ont commencé à faire appel qu'en 2017 (cf. *Rapporto sulla stabilità finanziaria*, 1, 2016).

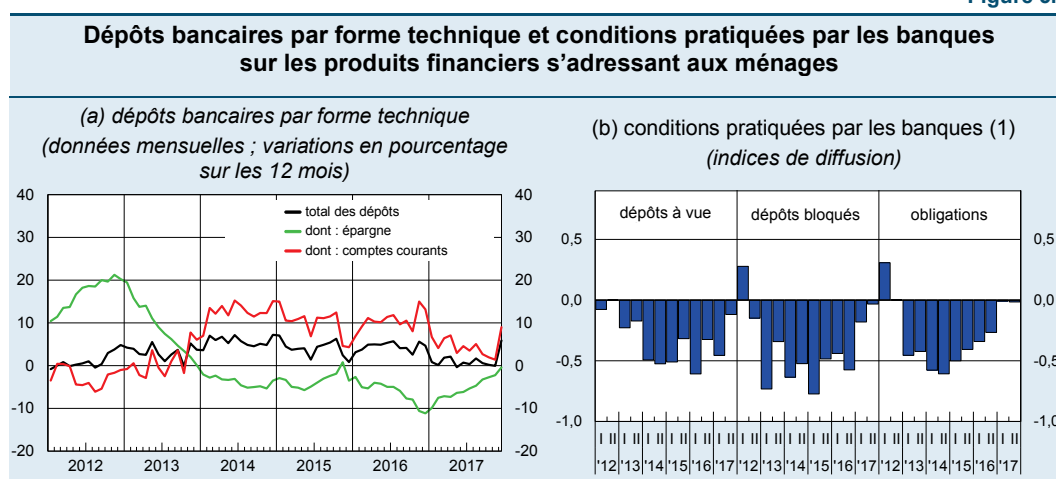
En 2017 dans la Vallée d'Aoste, le montant des cessions a été de 16,3 pour cent du stock des prêts irrécouvrables bruts au début de l'année, en forte augmentation par rapport à l'année précédente (tab. a5.9 et figure). Les cessions ont concerné dans une mesure plus importante les prêts aux ménages par rapport à ceux octroyés aux entreprises.

Les opérations de dissociation des créances irrécouvrables pour lesquelles les pertes sont jugées définitives se sont également poursuivies l'année dernière. L'incidence de ces suppressions sur les créances irrécouvrables brutes en cours au début de la période a été de 12,8 pour cent (15,8 en 2016) et a surtout concerné les prêts aux entreprises.

La collecte

En 2017, les dépôts bancaires détenus par les ménages consommateurs et par les entreprises de la Vallée d'Aoste ont encore progressé (5,9 pour cent sur base annuelle ; tab. a5.7). La dynamique est principalement attribuable aux entreprises. Parmi les formes techniques, les comptes courants ont encore progressé, tandis que la baisse des dépôts d'épargne s'est poursuivie, même si le rythme était inférieur par rapport à 2016 (fig. 5.5.a).

Figure 5.5



Source : déclarations d'informations financières prudentielles (graphique a) et RBLIS (graphique b). Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête régionale sur le crédit bancaire*.

(1) Valeurs positives (négatives) indiquent une augmentation (diminution) des spreads pratiqués par rapport au semestre précédent.

La valeur globale à prix de marché des titres détenus auprès des banques par les ménages et les entreprises de la région a encore baissé (-3,6 pour cent sur base annuelle ; tab. a5.7). Le fléchissement est attribuable aux titres d'État et aux obligations, aussi bien bancaires que celles d'autres émetteurs. En revanche, la valeur des parts de

fonds communs, qui constituent près de 60 pour cent du total des titres conservés, a encore grimpé et celui des actions a recommencé à augmenter.

Selon les informations issues de la RBLs, pendant l'année 2017, les banques ont poursuivi, bien qu'avec une intensité moins importante par rapport aux années précédentes, l'action de limitation des rémunérations offertes aussi bien sur les dépôts que sur les obligations (fig. 5.5.b). Cette orientation a été favorisée par la liquidité disponible pour les intermédiaires à des frais limités en raison des mesures expansives de politique monétaire adoptées par la BCE. En particulier, les taux de rémunération des comptes courants non bloqués ont encore été réduits par les banques au cours de l'année, baissant à 0,05 pour cent (0,09 à la fin de 2016 ; tab. a5.8).

6. LES FINANCES PUBLIQUES DECENTRALISEES

Les dépenses publiques locales

La composition des dépenses. – D’après les données du *Sistema informativo sulle operazioni degli enti pubblici* (Siope, Système d’information sur les opérations des organismes publics), les dépenses primaires des administrations locales de la Vallée d’Aoste sur la période 2014-16 ont baissé de 4,7 pour cent en moyenne par an ; elles ont été de 8 273 euros par habitant, soit une donnée significativement supérieure à la valeur moyenne des régions à statut spécial (RSS ; tab. a6.1).

La réduction a concerné aussi bien les dépenses courantes que celles en capital. La première a diminué d’1,4 pour cent en moyenne par an. Les dépenses pour le personnel salarié, qui en représentent une partie significative, ont baissé pendant la période selon de récentes analyses de la *Ragioneria Generale dello Stato* (Bureau général de la comptabilité), subissant aussi la réduction des personnels dans tous les types d’administrations locales (tab. a6.2). Malgré cette contraction, le coût du personnel dans la Vallée d’Aoste reste supérieur à celui de l’ensemble des RSS (respectivement 2 501 et 1 349 euros par habitant) ; il convient de garder à l’esprit que les différences au niveau territorial peuvent être influencées, au moins partiellement, par la diversité au niveau des modèles organisationnels adoptés par les différentes administrations locales pour fournir les services.

Les dépenses en capital ont baissé sur les trois ans examinés (en moyenne par an de 17,4 pour cent), par effet de la forte réduction des investissements, qui en constituent la partie la plus importante. Selon les informations préliminaires, le fléchissement des investissements, qui a concerné aussi bien les Communes que la Région, se serait poursuivi en 2017. Cependant, l’incidence des investissements des administrations locales par rapport au PIB a encore représenté en 2016 le double de la moyenne des RSS (tab. a6.3).

S’agissant des organismes émetteurs, près de 70 pour cent des dépenses publiques locales sont du ressort de la Région et de l’Organisme de Santé Publique local (ASL), pour ce qui est de la santé ; un peu plus de 20 pour cent est en revanche octroyé par les Communes.

La santé. – D’après les comptes consolidés des ASL et des Centres hospitaliers (AO) relevés par le Nouveau système d’information de santé (NSIS), les dépenses totales au titre d’actes de santé ont baissé de 2,7 pour cent sur la période 2014-16 en moyenne par an, contre une stabilité substantielle pour l’ensemble des RSS. Rapporté par habitant et en tenant également compte de la mobilité interrégionale, sur la moyenne de la période, les dépenses ont été de 2 232 euros (contre 2 127 des RSS ; tab. a6.4).

En 2016, dernière année pour laquelle des données définitives détaillées sont disponibles, les frais de la gestion directe ont encore diminué (-1,3 pour cent par rapport à l’année précédente) ; cette donnée a notamment subi l’influence de la baisse des dépenses pour l’achat de biens, après la sensible augmentation enregistrée l’année pré-

cédente en raison de la dépense pharmaceutique hospitalière et en distribution directe. Les coûts de l'assistance fournie par des organismes conventionnés et agréés ont eux aussi continué de diminuer en 2016 (-3,3 pour cent) ; la baisse a concerné tous les principaux éléments de coût, exception faite pour la dépense hospitalière.

Selon des données encore provisoires en 2017, les frais relatifs à la gestion directe auraient recommencé à augmenter, tandis que ceux des structures conventionnées et agréées auraient encore baissé, à un taux pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente.

Le personnel du service de santé. – Les effectifs salariés du service national de santé (SSN) sont restés fondamentalement stables pendant la période 2014-16 (0,2 pour cent en moyenne par an ; tab. a6.5) ; alors que le personnel technique et administratif a augmenté, on a assisté à une baisse du personnel de santé.

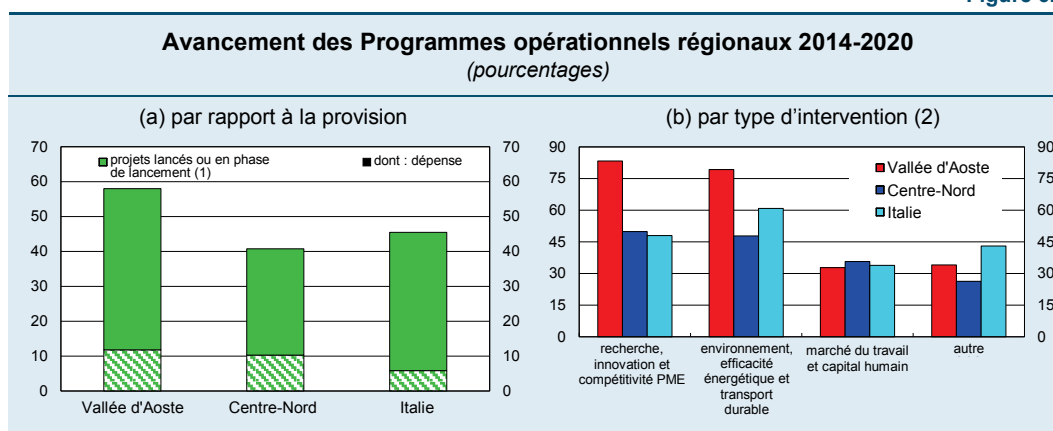
Selon un rapport par habitant, les salariés du SSN de la région étaient plus nombreux à la fin de l'année 2016 que la moyenne des RSS, par référence à toutes les fonctions considérées, notamment administratives. Cependant, les données sur le personnel salarié pourraient partiellement subir l'influence du recours moins important, dans la région, aux structures privées agréées et aux structures assimilées aux établissements publics par rapport à la moyenne des RSS.

Les Programmes opérationnels régionaux 2014-2020

L'avancement des programmes. – Pour le cycle de programmation 2014-2020, la Vallée d'Aoste fait partie des régions les « plus développées » (avec le reste du Centre-Nord). Dans le cadre des politiques liées à la cohésion économique, sociale et territoriale, la région est destinataire de deux Programmes opérationnels régionaux (POR) cofinancés par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et par le Fonds social européen (FSE), avec une provision totale de 119,9 millions, dont la moitié de source européenne.

Selon les données fournies par la Commission européenne, mises à jour au mois de décembre 2017, les ressources employées dans des projets lancés ou en phase de lancement s'élèvent à 58,0 pour cent de la provision totale (tab. a6.6 et fig. 6.1.a), une donnée supérieure aussi bien à la moyenne nationale qu'à celle des régions plus développées. Par rapport aux ressources planifiées pour chaque objectif thématique, le niveau d'avancement est plus important sur les thèmes de la recherche, innovation et compétitivité des PME et de l'environnement, efficacité énergétique et transport durable (fig. 6.1.b). Dans l'ensemble, les dépenses effectuées correspondent à 11,8 pour cent de la provision. Parmi les priorités définies au niveau italien dans le domaine de la politique européenne de cohésion 2014-2020, on trouve le développement des « zones internes » (cf. l'encadré : *La stratégie nationale pour les zones internes*).

Figure 6.1



Source : Commission européenne (<https://cohesiondata.ec.europa.eu/>).

(1) Part de ressources employées dans les projets déjà sélectionnés (lancés ou en phase de lancement). – (2) Ressources employées dans les projets déjà sélectionnés (lancés ou en phase de lancement) par rapport à celles qui sont planifiées pour chaque Objectif thématique (OT). Les OT ont été regroupés comme suit : « recherche, innovation et compétitivité PME » comprend les OT 1, 2 et 3 ; « environnement énergétique, efficacité énergétique et transport durable » comprend les OT 4, 5, 6 et 7 ; « marché du travail et capital humain » comprend les OT 8, 9, et 10 ; « autre » comprend l'OT 11, les interventions d'assistance technique et celles qui ne sont répartissables entre OT.

LA STRATEGIE NATIONALE POUR LES ZONES INTERNES

Dans le cadre du cycle de programmation communautaire 2014-2020, l'Italie a placé parmi les objectifs prioritaires de la cohésion territoriale, la nécessité d'intervenir sur les « zones internes », à savoir les territoires caractérisés par un éloignement important des principaux centres d'offre de services essentiels (éducation, santé et transport ; cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Zones internes*). Environ un quart de la population italienne réside dans ces régions, qui ont subi à partir de la moitié du siècle dernier un processus de marginalisation partiel, marqué par une baisse démographique nette et par une détérioration du niveau d'emploi et de l'utilisation des ressources du territoire.

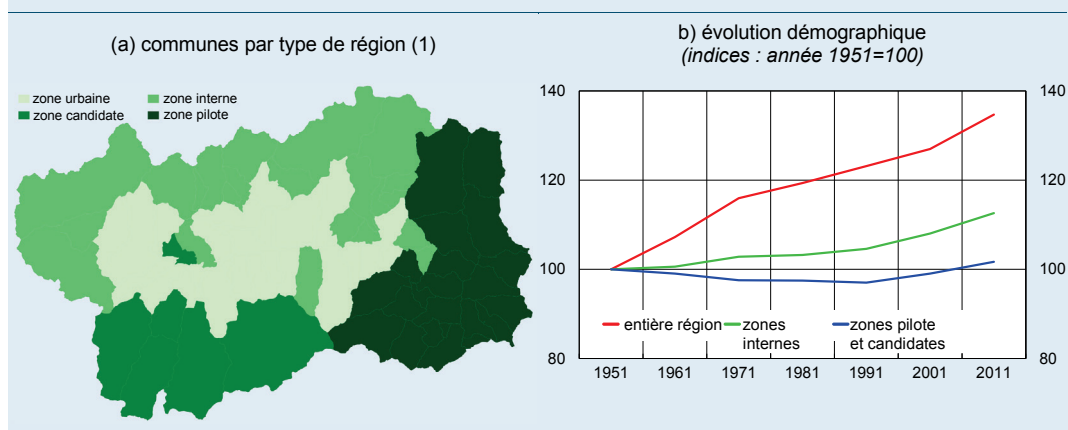
Selon le classement utilisé pour la stratégie nationale pour les zones internes (SNAI), les zones internes dans la Vallée d'Aoste couvrent 72 pour cent environ de la surface régionale et concernent près de 31 pour cent de la population (figure, graphique a ; tab. a6.7). Entre 1951 et 2011, la population régionale a augmenté de 34,7 pour cent, tandis que celle des zones internes a augmenté en moindre mesure et dans les zones pilote et candidates (définies ci-après dans cet encadré) elle est restée fondamentalement stable (figure, graphique b).

Les communes situées dans les zones internes valdôtaines se situent en moyenne à 35 minutes du centre d'offre des services essentiels (éducation, santé et transport) le plus proche : en particulier, elles sont placées à un niveau plus bas que la moyenne régionale en ce qui concerne l'accès aux services de santé, aux transports et au haut débit (tab. a6.8). Selon les données du dernier recensement, les zones internes valdôtaines sont caractérisées par une importante disponibilité en ressources culturelles, capables d'attirer un peu plus de la moitié des visiteurs de la région, et de zones protégées ; elles présentent des trajets domicile-travail en mesure inférieure à la moyenne régionale et un poids important, en termes de production, du secteur de l'agroalimentaire (tab. a6.9).

Le principal objectif de la SNAI est de stabiliser la dynamique démographique des zones internes, à travers des interventions destinées à favoriser le développement local et à améliorer l'accès aux services essentiels. Dans la phase initiale de mise en œuvre, on a identifié certaines zones sur lesquelles intervenir dans chaque

Figure

Les zones internes dans la Vallée d'Aoste



Source : traitement des données Agence pour la Cohésion territoriale (graphique a) et Istat (graphique b).

(1) Le graphique présente la répartition des communes valdôtaines par type de zone, en fonction du classement adopté par l'Agence pour la Cohésion territoriale.

région et, parmi celles-ci, un sous-ensemble de zones dans lesquelles mettre en œuvre des projets pilote.

La Région Vallée d'Aoste a identifié deux territoires pour la mise en œuvre de la stratégie (Basse Vallée et Gran Paradis), en décidant de démarrer l'expérimentation dans la Basse Vallée. Le projet pilote, approuvé en 2017, prévoit des interventions pour un montant total de 15,2 millions d'euros (tab. a6.10). Plus en détails, 7,8 millions seront investis dans le développement de la structure économique locale, notamment dans la couverture numérique du territoire, dans la relance de la « filière bois » et dans la promotion d'itinéraires touristiques, ainsi que dans l'implantation et la naissance de nouvelles entreprises. Les ressources restantes sont destinées à des mesures de renforcement des services essentiels ; en particulier les investissements seront concentrés dans l'éducation, pour la réalisation d'un pôle scolaire d'excellence, et dans la mobilité, pour la diversification de l'offre. Les interventions prévues dans le plan stratégique seront financées à raison de 55 pour cent par les programmes européens 2014-2020, d'un quart par des allocations supplémentaires des lois de stabilité et pour le reste par des financements locaux.

Dans de nombreuses régions, de nouveaux plans stratégiques sont en cours de définition, qui viennent s'ajouter à ceux qui sont déjà prévus pour les zones pilote : selon les informations actualisées à mars 2018, la Vallée d'Aoste a déjà approuvé une stratégie pour la zone Gran Paradis. Celle-ci prévoit des interventions pour un montant total de 8,9 millions d'euros, dont 3,4 pour le développement de

la structure économique locale, 3,1 pour les services de santé (principalement pour le renforcement de la présence médicale), 2,1 pour l'éducation (environnements d'apprentissage innovants) et pour la mobilité (réorganisation du transport public local). Les interventions prévues seront financées à raison de 42 pour cent par des allocations supplémentaires des lois de stabilité, à raison de 39 pour cent par les programmes européens 2014-2020 et pour le reste par des financements locaux.

Les principales modalités de financement

Les recettes courantes. – Selon les données Siope et celles des Certificats de budget du Ministère de l'Intérieur, sur la période 2014-16, les recettes courantes des collectivités territoriales de la Vallée d'Aoste, déduction faite des cessions à l'intérieur du secteur, sont restées fondamentalement stables (tab. a6.11). Elles ont représenté environ 12 262 euros par habitant, soit une valeur largement supérieure à la moyenne des RSS.

Les recettes fiscales de la Région, se composant de recettes propres et de recettes de l'état lui étant destinées, ont été de 9 144 euros par habitant, soit une baisse de 0,9 pour cent par an sur la moyenne des trois ans. Cette donnée a été influencée par la modification depuis 2015 des critères d'attribution des recettes dérivant des accises sur la bière et sur l'énergie. Suite à l'arrêt de la Cour Constitutionnelle n° 31 de 2015, les recettes de ces accises sont réparties selon les consommations effectivement réalisées sur le territoire et plus en fonction du lieu de versement de l'impôt ; ceci a entraîné pour la Région Vallée d'Aoste une baisse des recettes propres, compensé seulement en partie par une allocation fixe de l'État. Parmi les recettes propres, on a de plus enregistré une diminution des recettes IRAP, suite à la détaxation du coût du travail prévu par la loi de stabilité pour l'année 2015. Les recettes liées aux transferts ont significativement baissé sur la moyenne des trois ans (-17,6 pour cent), principalement en raison de la modification des procédés de comptabilisation des transferts en capital par l'Union européenne et par l'État, enregistrées depuis 2016 parmi les recettes en capital ; la diminution a été particulièrement marquée, par rapport à 2015, alors qu'on avait indiqué une cession extraordinaire pour couvrir les frais de gestion du service ferroviaire. Les recettes extra-fiscales, de 580 euros par habitant, ont en revanche augmenté de près de 30 pour cent en moyenne par an ; cette donnée a notamment été influencée par le changement des moyens de recouvrement vis-à-vis des Communes des suppléments de recettes engendrés par les contributions IMU (Impôt Municipal Unique) et TARES (Taxe sur les ordures ménagères et les services), que l'État retient directement à la Région (cf. la section *Notes méthodologiques* la rubrique *Recettes IMU*).

Les recettes communales ont légèrement augmenté sur la moyenne des trois ans, par effet des recettes plus importantes découlant de la TARES et du supplément communal à l'*Irpef* (impôt sur le revenu des personnes physiques), qui n'ont été que partiellement compensées par la diminution des transferts.

La dette. – À la fin de l'année 2017, la dette des administrations locales de la Vallée d'Aoste s'élevait à environ 227 millions d'euros, soit 5,0 pour cent du PIB régional (5,1 sur la moyenne nationale). Par rapport à 2016, la dette a encore baissé (-14,9 pour cent), avec une intensité nettement supérieure par rapport à la moyenne des RSS et à celle nationale (respectivement de -4,6 et -2,8 pour cent).

Du point de vue de la composition, l'incidence des titres émis à l'étranger a diminué, avec une augmentation des autres passifs en dehors des prêts bancaires.

APPENDICE STATISTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

1. Vue d'ensemble

Tav.	a1.1	Valeur ajoutée par secteur d'activité économique et PIB en 2016	39
”	a1.2	Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2015	39
”	a1.3	Valeur ajoutée des services par branche en 2015	40
”	a1.4	Entreprises actives	40

2. Les entreprises

Tav.	a2.1	Prix des logements	41
”	a2.2	Mouvement touristique	41
”	a2.3	Transits de véhicules dans la région	41
”	a2.4	Commerce extérieur FOB-CIF par secteur	42
”	a2.5	Commerce extérieur FOB-CIF par zone géographique	43
”	a2.6	Indicateurs de spécialisation par secteur	44
”	a2.7	Indicateurs économiques et financiers des entreprises	45
”	a2.8	Prêts bancaires aux entreprises par branche d'activité économique	45
”	a2.9	Garanties sur les prêts aux entreprises	46

3. Le marché du travail

Tav.	a3.1	Actifs occupés et population active	47
”	a3.2	Taux d'emploi et de chômage par sexe, âge et niveau d'études	48
”	a3.3	Heures autorisées de <i>Cassa integrazione guadagni</i>	49
”	a3.4	Embauches de travailleurs salariés	50

4. Les ménages

Tav.	a4.1	Revenu disponible et consommation des ménages	50
”	a4.2	Rémunérations des personnes salariées dans le secteur privé	51
”	a4.3	Immatriculations de voitures et de véhicules utilitaires légers	52
”	a4.4	La richesse des ménages	53
”	a4.5	Éléments de la richesse par habitant	54
”	a4.6	Prêts octroyés par des banques et des sociétés financières aux ménages consommateurs	55

5. Le marché du crédit

Tav.	a5.1	Banques et intermédiaires non bancaires	56
”	a5.2	Circuits d'accès au système bancaire	56
”	a5.3	Prêts bancaires par secteur d'activité économique	57
”	a5.4	Prêts et créances irrécouvrables des banques par secteur d'activité économique	57
”	a5.5	Qualité du crédit : flux	58
”	a5.6	Qualité du crédit : incidences	59
”	a5.7	L'épargne financière	60

” a5.8	Taux d'intérêt bancaires	60
” a5.9	Dissociations et cessions de créances irrécouvrables	61

6. Les finances publiques décentralisées

Tav. a6.1	Dépenses publiques des administrations locales à l'exclusion des dépenses pour les intérêts	61
” a6.2	Fonction publique des principales administrations locales	62
” a6.3	Dépenses publiques pour investissements fixes	62
” a6.4	Coûts du service de santé	63
” a6.5	Personnel salarié du Service de santé national	64
” a6.6	Avancement des POR 2014-2020 par Objectif thématique	65
” a6.7	Stratégie nationale pour les zones internes dans la Vallée d'Aoste : la démographie	66
” a6.8	Stratégie nationale pour les zones internes dans la Vallée d'Aoste : les services pour la citoyens	66
” a6.9	Stratégie nationale pour les zones internes dans la Vallée d'Aoste : le système économique local	67
” a6.10	Stratégie nationale pour les zones internes dans la Vallée d'Aoste : les interventions	68
” a6.11	Recettes courantes des collectivités territoriales	68
” a6.12	La dette des administrations locales	69

Tableau a1.1

Valeur ajoutée par secteur d'activité économique et PIB en 2016
(millions d'euros et pourcentages)

SECTEURS	Valeurs absolues (1)	Part % (1)	Variations % sur l'année précédente (2)			
			2013	2014	2015	2016
Agriculture, sylviculture et pêche	52	1,3	2,7	-0,2	-4,6	3,1
Industrie	848	21,3	-9,4	-6,2	-2,7	-0,6
Industrie stricto sensu	543	13,6	-11,7	-6,2	-0,4	-1,8
Bâtiment	305	7,7	-5,1	-6,2	-7,0	1,6
Services	3 083	77,4	-3,6	0,5	-0,9	-0,1
Commerce (3)	978	24,5	-6,0	-3,6	0,7	0,3
Actifs financiers et d'assurance (4)	1 109	27,8	-3,7	4,8	-2,1	3,6
Autres activités de services (5)	997	25,0	-1,1	0,1	-0,9	-4,4
Total valeur ajoutée	3 983	100,0	-4,9	-1,1	-1,3	-0,2
PIB	4 442	0,3	-5,8	-1,2	-1,2	0,1
PIB par habitant (euros)	34 949	126,1	-6,3	-1,3	-0,8	0,6

Source : traitement des données Istat.

(1) Données à prix courants. La part du PIB et du PIB par habitant est calculée en posant 100 comme moyenne de l'Italie. – (2) Valeurs-chaîne, année de référence 2010. – (3) Comprend le commerce de gros et de détail, la réparation de véhicules automobiles et de motocycles ; les services d'hôtellerie et de restauration ; les services d'information et de communication. – (4) Comprend les activités financières et d'assurance ; les activités immobilières ; les activités libérales, scientifiques et techniques ; l'administration et les services d'aide aux entreprises. – (5) Comprend l'Administration et la défense, la sécurité sociale, l'éducation, la santé et l'assistance sociale ; les activités artistiques, de spectacle et de divertissement ; de réparation de biens ménagers et d'autres services.

Tableau a1.2

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2015 (1)
(millions d'euros et pourcentages)

BRANCHES	Valeurs absolues (2)	Part % (2)	Variation % par rapport à l'année précédente (3)		
			2013	2014	2015
Industries alimentaires, des boissons et du tabac	63	22,7	7,3	1,7	10,3
Industries textiles, confection d'articles d'habillement et d'articles en cuir et analogues	3	1,1	11,8	2,6	-25,6
Industrie du bois, du papier, de l'édition	23	8,3	1,9	-7,4	-6,4
Cokeries, raffineries, industries chimiques et pharmaceutiques	1	0,5	-76,9	266,7	-27,3
Fabrication d'articles en caoutchouc et en plastique et autres produits dérivant du travail des minéraux non métallifères	13	4,6	20,9	-8,3	-52,2
Activités métallurgiques et fabrication de produits en métal, à l'exclusion des machines et des équipements	98	35,4	17,6	1,3	0,8
Fabrication d'ordinateurs, de produits électroniques et optiques, d'appareils électriques, de machines et d'équipements n.c.a.	23	8,1	16,8	-4,2	-25,3
Fabrication de moyens de transport	36	12,9	-2,9	12,9	133,6
Fabrication de meubles ; autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	18	6,6	-7,3	0,0	-11,3
Total	278	100,0	10,1	-0,3	0,4
<i>Pour rappel : Industrie stricto sensu</i>	551	-	-11,7	-6,2	-0,4

Source : traitement des données Istat.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base. – (2) Données à prix courants. – (3) Valeurs-chaîne, année de référence 2010.

Tableau a1.3

Valeur ajoutée des services par branche en 2015 (1)
(millions d'euros et pourcentages)

BRANCHES	Valeurs absolues (2)	Part % (2)	Variation % par rapport à l'année précédente (3)		
			2013	2014	2015
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	282	9,2	-1,9	-3,1	0,3
Transports et entreposage	279	9,1	-8,1	-3,0	-1,7
Services d'hébergement et de restauration	307	10,0	-5,4	-0,8	4,3
Services d'information et de communication	87	2,8	-12,3	-14,2	-2,8
Activités financières et d'assurance	166	5,4	5,1	11,2	-5,5
Activités immobilières	648	21,2	-3,8	6,6	0,1
Activités libérales, scientifiques et techniques ; administration et services d'aide aux entreprises	259	8,5	-7,6	-2,8	-5,2
Administration et défense ; sécurité sociale	463	15,1	0,0	-0,5	-0,7
Éducation	140	4,6	-5,9	1,7	-3,6
Santé et assistance sociale	236	7,7	2,2	2,4	-1,6
Activités artistiques, spectacle et divertissement ; réparation de biens ménagères et autres services	195	6,4	-3,7	-2,9	1,6
Total	3 059	100,0	-3,6	0,5	-0,9

Source : traitement des données Istat.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base. – (2) Données à prix courants. – (3) Valeurs-chaîne, année de référence 2010.

Tableau a1.4

Entreprises actives

(unité et variations en pourcentage sur la période correspondante)

SECTEURS	2015		2016		2017	
	Actives en fin de période	Variation	Actives en fin de période	Variation	Actives en fin de période	Variation
Agriculture, sylviculture et pêche	1 464	-1,7	1 454	-0,7	1 438	-1,1
Industrie stricto sensu	905	-2,2	905	0,0	883	-2,4
Bâtiment	2 466	-4,4	2 414	-2,1	2 316	-4,1
Commerce	2 104	-4,9	2 072	-1,5	1 998	-3,6
<i>dont</i> : au détail	1 437	-5,1	1 413	-1,7	1 359	-3,8
Transports et entreposage	230	-4,6	230	0,0	217	-5,7
Services d'hébergement et de restauration	1 684	-0,3	1 711	1,6	1 706	-0,3
Finance et services pour les entreprises	1 741	-0,6	1 720	-1,2	1 693	-1,6
<i>dont</i> : activités immobilières	568	1,4	542	-4,6	514	-5,2
Autres services et autre n.c.a.	763	0,9	777	1,8	782	0,6
Entreprises non classées	-	::	2	::	-	::
Total	11 357	-2,5	11 285	-0,6	11 033	-2,2

Source : InfoCamere-Movimprese.

Tableau a2.1

Prix des logements (Prix au mètre carré)					
POSTES	Commune barycentre du Système local de travail (SLL)			Autres communes du SLL	Total
	<i>dont :</i>				
		centre de la commune	périphérie de la commune		
Vallée d'Aoste					
Total	2 547	2 990	2 168	1 704	1 980
<i>dont</i> : SLL urbains	-	-	-	-	-
SLL d'Aoste	1 706	1 818	1 602	1 559	1 610
Italie					
Total	1 890	2 469	1 543	1 195	1 495
<i>dont</i> : SLL urbains	2 316	3 272	1 775	1 321	1 810
SLL chef-lieu de région	2 789	4 151	2 027	1 457	2 168

Source : OMI et Istat. Données se rapportant au deuxième semestre 2017. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Prix des logements*.

Tableau a2.2

Mouvement touristique (1) (variations en pourcentage sur l'année précédente)						
PÉRIODES	Arrivées			Présences		
	Italiens	Étrangers	Total	Italiens	Étrangers	Total
2015	13,4	8,6	11,5	10,5	6,0	8,7
2016	8,1	10,9	9,2	7,2	6,4	6,9
2017	4,0	4,8	4,3	3,3	5,1	4,0

Source : Région Vallée d'Aoste.

(1) Les données se réfèrent aux flux régionaux enregistrés dans les établissements hôteliers et extra-hôteliers.

Tableau a2.3

Transits de véhicules dans la région (nombre de passages en milliers et variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)						
POSTES	Véhicules légers		Poids-lourds		Total	
	2017	Var. %	2017	Var. %	2017	Var. %
Tunnel du Mont-Blanc	1 352	3,9	638	8,2	1 990	5,2
Tunnel du Grand Saint-Bernard	536	-19,2	53	-29,9	590	-20,3
Barrières de péage SAV	14 668	0,6	3 624	6,5	18 292	1,7
Barrières de péage RAV	368	3,0	56	6,4	424	3,5
Total	16 924	0,1	4 371	6,1	21 295	1,3

Source : Società Italiana per azioni per il Traforo del Monte Bianco, SISEX Spa, Società Autostrade Valdostane (SAV) et Raccordo autostrade Valle d'Aosta (RAV).

Tableau a2.4

Commerce extérieur FOB-CIF par secteur
(millions d'euros et variations en pourcentage sur la période correspondante)

SECTEURS	Exportations			Importations		
	2017	Variations		2017	Variations	
		2016	2017		2016	2017
Produits de l'agriculture, sylviculture et pêche	0,8	30,8	3,4	0,6	7,0	-41,6
Produits de l'extraction des minéraux des carrières et des mines	0,2	-70,4	-27,6	14,4	44,3	413,1
Produits alimentaires, boissons et tabac	58,1	-11,0	11,8	10,2	16,6	6,1
<i>dont</i> : boissons	42,6	-22,2	10,6	5,2	-9,4	15,2
Produits textiles et de l'habillement	9,6	9,8	-24,1	4,6	1,0	-13,1
Cuirs, accessoires et chaussures	3,5	42,9	-37,7	1,9	-28,8	-31,2
Bois et produits en bois ; papier et imprimerie	5,3	9,9	-15,2	7,5	0,3	6,1
Coke et produits pétroliers raffinés	0,0	::	::	3,0	-13,6	106,5
Substances et produits chimiques	1,9	430,9	-46,4	5,1	-5,7	-13,6
Articles pharmaceutiques, chimiques-médicaux et botaniques	0,4	-44,2	13,6	0,7	-39,5	-35,1
Caoutchouc, matières plastiques, minéraux non métallifères	32,8	-0,7	10,8	24,3	-9,7	35,7
Métaux de base et produits en métal	394,5	-10,1	23,9	131,2	1,3	46,8
Ordinateurs, appareils électroniques et optiques	4,4	-38,3	10,8	3,1	4,1	-11,4
Appareils électriques	7,0	62,6	127,2	8,8	11,2	0,9
Machines et équipements n.c.a.	63,1	-9,0	38,7	24,0	25,0	-13,7
Moyens de transport	70,4	5,9	18,1	5,8	47,9	2,4
<i>dont</i> : véhicules automobiles (1)	48,3	11,5	34,6	0,9	711,8	-31,8
Produits des autres activités manufacturières	25,1	-1,9	26,6	12,2	-26,3	44,0
Énergie, traitement des déchets et assainissement	0,1	-57,3	-58,2	2,6	-33,4	-73,1
Produits des autres activités	4,5	8,2	0,0	0,5	-61,6	435,1
Total	681,4	-6,6	20,4	260,4	-0,3	25,0

Source : Istat.

(1) Selon le classement Ateco 2007, le secteur véhicules automobiles comprend le groupe 291.

Tableau a2.5

Commerce extérieur FOB-CIF par zone géographique
(millions d'euros et variations en pourcentage sur la période correspondante)

PAYS ET ZONES	Exportations			Importations		
	2017	Variations		2017	Variations	
		2016	2017		2016	2017
Pays UE (1)	368,1	-4,0	23,7	158,2	3,1	14,2
Zone euro	282,3	-5,1	27,9	148,3	4,7	14,7
<i>dont</i> : France	151,1	9,5	30,4	31,3	6,4	-13,6
Allemagne	93,7	-10,3	17,5	27,0	-19,3	0,5
Espagne	15,0	-17,2	51,7	4,6	8,5	5,6
Autres pays UE	85,8	-0,9	11,7	9,9	-14,8	6,7
<i>dont</i> : Pologne	29,5	3,6	11,8	2,6	-36,0	9,7
Royaume-Uni	15,5	-9,2	-4,9	2,4	-11,5	-32,6
République tchèque	29,1	-2,0	22,1	1,7	11,4	23,3
Pays hors UE	313,3	-9,2	16,8	102,2	-6,3	46,5
Autres pays de l'Europe centrale et orientale	19,2	11,9	13,8	13,6	86,2	-36,4
Autres pays européens	133,5	2,2	2,8	12,2	14,7	53,1
<i>dont</i> : Suisse	126,4	2,6	2,8	11,6	9,9	53,9
Amérique du Nord	42,5	-44,4	130,6	4,6	-32,3	2,0
<i>dont</i> : États-Unis	41,0	-45,6	133,7	0,5	-80,4	48,0
Amérique centrale et du Sud	39,8	-1,8	35,3	30,2	-62,0	234,3
<i>dont</i> : Brésil	18,7	3,8	52,8	2,8	-87,4	92,9
Mexique	19,5	-5,3	24,4	0,0	35,5	-100,0
Asie	70,0	-17,3	6,8	36,0	4,7	34,5
<i>dont</i> : Chine	31,9	-45,2	43,9	32,8	5,4	33,3
Japon	1,7	101,4	-62,1	0,5	41,6	70,0
EDA (2)	30,3	-6,9	3,2	1,7	-15,6	52,4
Autres pays hors UE	8,4	-25,4	1,9	5,7	7,6	::
Total	681,4	-6,6	20,4	260,4	-0,3	25,0

Source : Istat.

(1) Agrégat UE à 28. – (2) Économies dynamiques de l'Asie : Corée du Sud, Hong-Kong, Malaisie, Singapour, Taiwan, Thaïlande.

Indicateurs de spécialisation par secteur (1)

(avantages comparatifs révélés symétriques, produits ordonnés par contribution décroissante à l'augmentation des importations mondiales entre 2007 et 2016)

POSTES	2007	2016	POSTES	2007	2016
Machines et appareils électriques	-7,86	-9,97	Charbons fossiles, coke et briques	-0,55	-0,59
Produits médicamenteux et pharmaceutiques	-2,79	-3,61	Fils, tissus, articles textiles confectionnés	-1,56	-1,44
Véhicules sur route	-2,88	1,18	Produits laitiers et œufs de volatiles	-0,14	0,85
Appareils et équipements pour les télécom.	-4,77	-5,40	Matières brutes d'origine animale ou végétale	-0,24	-0,27
Machines et appareils industriels pour emploi général	0,13	2,51	Sucres, préparations à base de sucre et de miel	-0,21	-0,25
Autre matériau de transport	-1,53	-1,13	Tabacs bruts et finis	-0,21	-0,25
Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle	0,41	-2,28	Produits chimiques organiques	-2,52	-2,34
Fruits et légumes	-1,14	-1,38	Engrais	-0,32	-0,34
Produits manufacturés divers	-0,90	2,46	Pâte à papier et résidus de pré-consommation	-0,28	-0,30
Générateurs, moteurs et accessoires	-2,32	-2,58	Produits pour teinture et pour tannerie et colorants	-0,43	-0,43
Vêtements et accessoires	-2,54	-0,41	Liège et bois	-0,48	-0,10
Matières et produits chimiques	-1,05	-1,03	Animaux vivants, sauf poissons	-0,04	-0,06
Travaux du métal	-1,03	-0,97	Produits chimiques inorganiques	-0,66	-0,61
Huiles essentielles, résinoïdes et produits pour parfumerie ; produits pour entretien et nettoyeurs	-0,70	-0,66	Huiles et graisses animales ou végétales ; cires et mélanges ou préparations non alimentaires d'huiles ou de graisses	-0,03	-0,04
Graines et oléagineux	-0,26	-0,51	Fibres textiles et autres laines peignées et leurs résidus	-0,20	-0,21
Café, thé, cacao, épices et produits dérivés	-0,38	-0,64	Engrais bruts et minéraux bruts	-0,21	-0,15
Articles de minéraux non métalliques	-1,20	-0,56	Cuir, peaux et fourrures, bruts	-0,05	-0,05
Chaussures	-0,63	-0,57	Huiles et graisses d'origine animale	-0,02	-0,03
Matières plastiques sous formes primaires	-1,65	-1,61	Caoutchouc brut	-0,25	-0,23
Céréales et préparations à base de céréales	-0,68	-0,66	Électricité	-0,17	-0,15
Viandes et préparations de viande	-0,43	-0,30	Articles en liège et en bois (sauf meubles)	-0,44	0,16
Poissons, crustacés, mollusques et leurs préparations	-0,67	-0,76	Cuir et peaux travaillées et articles en cuir et fourrures travaillées	-0,18	-0,14
Produits et préparations alimentaires	-0,31	-0,42	Machines et appareils pour le travail des métaux	1,83	1,92
Meubles et leurs parties ; articles de literie, matelas, coussins et articles similaires rembourrés	-0,40	1,05	Machines et appareils spécialisés pour des industries particulières	-2,36	-1,84
Matières plastiques sous formes non primaires	-0,68	-0,75	Papier, cartons et travaux de pâte cellulosique, de papier ou de carton	-1,09	-0,99
Aliments destinés aux animaux	-0,31	-0,44	Minéraux métallifères et résidus de métal	-1,67	-1,68
Appareils et équipements pour photographie et optique ; montres	-0,70	-0,40	Gaz naturel et gaz artificiel	-1,73	-1,42
Articles en caoutchouc	-0,70	-0,76	Transact. spéciales et art. spéciaux non classés	-2,81	-1,23
Boissons	5,03	5,96	Machines et appareils de bureau ou pour le traitement automatique de l'information	-3,88	-3,42
Graisses et huiles végét. fixes, brutes, raf.	-0,31	-0,37	Métaux non ferreux	2,54	-0,37
Articles de voyage, sacs et récipients	-0,17	1,16	Fer et acier	63,88	47,71
Constr. préfab. ; appareils hydro-sanitaires, chauffage et éclairage	-0,35	-0,35	Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits analogues	-11,71	-7,53

Source : pour les exportations nationales et régionales, traitements des données Istat - Coeweb ; pour les exportations relatives au groupe de 114 pays de référence, traitements des données Nations Unies - Comtrade. Cf. dans les Notes méthodologiques la rubrique *Part de marché mondiale des exportations*.
(1) Les indicateurs sont multipliés par 100.

Tableau a2.7

Indicateurs économiques et financiers des entreprises
(pourcentages)

POSTES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Marge brute d'exploitation / Valeur ajoutée	45,7	42,3	43,1	46,4	43,0	43,2	46,9	46,7	46,8	45,8
Marge brute d'exploitation / Actif	9,8	8,3	8,4	9,1	8,0	8,1	7,8	7,0	6,8	7,2
ROA (1)	6,2	5,5	5,4	6,8	6,2	5,8	5,4	4,9	4,3	4,7
ROE (2)	4,5	6,4	7,4	9,8	8,7	6,8	6,4	4,0	5,1	4,6
Charges financières / Marge brute d'exploitation	14,6	17,1	10,3	9,3	10,6	10,6	10,8	11,0	8,5	7,6
Leverage (3)	47,0	40,9	40,5	38,8	39,0	37,2	39,6	35,1	37,2	28,0
Leverage corrigé pour la liquidité (4)	42,9	34,8	32,8	32,6	34,6	31,7	32,7	25,0	26,7	12,6
Position financière nette / Actif (5)	-25,0	-18,6	-17,8	-17,9	-19,6	-17,5	-18,0	-13,7	-14,9	-5,8
Dettes financières / Chiffre d'affaires	33,2	28,5	34,8	31,4	28,9	26,5	31,1	31,2	39,7	28,9
Dettes bancaires / Dettes financières	59,1	65,7	59,8	62,6	65,0	69,3	55,6	52,5	43,9	60,3
Obligations / Dettes financières	1,3	1,1	1,4	0,8	1,4	1,0	1,9	0,9	0,8	1,2
Liquidité courante (6)	108,6	110,8	133,3	127,1	109,7	115,9	124,6	139,7	139,7	149,0
Liquidité immédiate (7)	84,4	88,6	106,7	98,6	83,7	90,5	102,8	119,4	121,1	127,0
Liquidité / Actif	5,1	5,9	7,3	6,0	4,2	4,9	6,5	8,9	9,8	13,1
Indice de gestion des encaissements et des paiements (8)	12,3	12,5	17,0	15,8	15,3	13,3	10,8	11,5	10,7	10,2

Source : traitement des données Cerved Group, échantillon ouvert de sociétés de capitaux ; cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Analyse de données Cerved Group*.

(1) Rapport entre les bénéfices courants avant les charges financières et le total de l'actif. – (2) Rapport entre le résultat net corrigé et les capitaux propres. – (3) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et des capitaux propres. – (4) Rapport entre les dettes financières à l'exclusion de la liquidité et la somme des dettes financières à l'exclusion de la liquidité et des capitaux propres. – (5) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et les actifs financiers déduction faite des dettes financières et du total de l'actif. – (6) Rapport entre l'actif et le passif courant. – (7) Rapport entre l'actif courant, à l'exclusion des stocks et en-cours, et le passif actuel. – (8) Rapport entre la somme des créances commerciales et des réserves déduction faite des dettes commerciales, et du chiffre d'affaires.

Tableau a2.8

Prêts bancaires aux entreprises par branche d'activité économique
(variations en pourcentage sur 12 mois et millions d'euros)

PÉRIODES	Activités manufacturières	Bâtiment	Services	Total (1)
Déc. 2015	-23,0	-4,8	4,1	-4,1
Déc. 2016	-11,6	-8,3	2,2	-1,7
Mars 2017	-17,1	-9,8	8,1	1,5
Juin 2017	2,5	-9,0	6,4	-1,2
Sept 2017	-18,4	-6,6	1,1	-3,2
Déc. 2017	-1,0	-5,2	2,6	12,1
Mars 2018 (2)	-3,4	0,1	-0,8	9,6
Consistances de fin de période				
Déc. 2017	149	277	698	1 672

Source : déclarations d'informations financières prudentielles.

(1) Le total comprend aussi les secteurs primaire, minier, fourniture énergie électrique, eau et gaz et les activités économiques non classées ou non classables. – (2) Données provisoires.

Garanties sur les prêts aux entreprises
(pourcentages)

POSTES	Vallée d'Aoste			Nord-Ouest			Italie		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Part des prêts garantis (a)	80,1	74,9	67,6	63,8	61,9	59,4	67,8	66,4	64,1
<i>dont</i> : totalement garantis	59,1	55,9	50,5	38,5	36,7	34,2	43,0	41,3	39,0
partiellement garantis	21,0	19,0	17,1	25,4	25,1	25,3	24,8	25,0	25,1
Garantie moyenne sur les prêts garantis (b)	88,7	88,9	90,5	84,4	83,4	82,0	86,0	85,0	83,8
<i>dont</i> : sur les prêts partiellement garantis	56,9	56,4	62,6	60,9	59,2	57,6	61,7	60,2	58,7
Degré de couverture (a*b) (1)	71,0	66,6	61,2	53,9	51,6	48,7	58,3	56,4	53,7
<i>dont</i> : garanties réelles	45,8	42,1	37,2	33,6	31,9	29,7	35,3	33,8	31,7
garanties personnelles	44,8	45,0	42,9	29,8	29,1	27,6	35,3	34,4	33,0
petites entreprises (2)	83,0	82,2	80,0	70,1	69,7	68,3	70,8	70,2	68,5
industrie manufacturière	42,9	40,7	37,3	38,0	35,2	32,7	41,9	39,5	37,0
bâtiment	81,6	80,8	77,7	73,0	72,6	70,2	73,0	71,4	68,4
services	74,0	75,3	77,1	56,3	54,4	51,7	62,0	60,1	57,7
Garanties collectives et publiques									
Part sur le total des garanties personnelles	18,8	17,7	16,1	6,2	7,0	7,4	7,5	8,2	8,7
<i>dont</i> : Confidi	16,6	15,1	14,3	2,9	2,6	2,5	3,7	3,4	3,3
autres entités	2,2	2,5	1,8	3,3	4,4	4,9	3,9	4,9	5,4

Source : Centrale des risques. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Garanties sur les prêts aux entreprises*. Les données peuvent apparaître différentes de celles qui ont été publiées dans le passé en raison de la modification de leurs critères d'extraction et par effet de la suppression de certains intermédiaires en liquidation par les ordres dans lesquels ils étaient précédemment inscrits.

(1) La somme du degré de couverture dérivant de garanties réelles et personnelles ne correspond pas à la valeur totale parce qu'une partie des prêts est sur-garantie.
 – (2) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés.

Tableau a3.1

Actifs occupés et population active
(variations en pourcentage sur la période correspondante et pourcentages)

PÉRIODES	Actifs occupés					Total	En recherche d'emploi	Population active	Taux d'emploi (1) (2)	Taux de chômage (1)	Taux d'activité (1) (2)
	Agriculture	Industrie stricto sensu	Bâtiment	Services							
				dont : com., hôt. et restaur.							
2015	3,1	-2,4	-9,2	0,7	6,0	-0,5	-1,0	-0,6	66,2	8,9	72,8
2016	-5,8	-1,6	-1,4	-0,3	1,3	-0,7	-3,3	-1,0	66,4	8,7	72,8
2017	11,4	0,4	-11,3	1,5	0,0	0,5	-10,5	-0,4	67,1	7,8	72,8
2016 – 1er trim.	-14,2	-6,9	-3,3	-1,3	4,6	-2,5	2,1	-2,1	66,8	9,2	73,7
2e trim.	-9,5	-2,9	7,4	-1,2	3,5	-0,9	-8,5	-1,6	66,2	8,1	72,1
3e trim.	7,1	-1,8	-3,7	0,6	1,7	0,1	-7,2	-0,5	67,1	7,6	72,7
4e trim.	-6,9	6,0	-6,9	0,7	-4,5	0,4	-0,3	0,3	65,6	9,8	72,9
2017 – 1er trim.	27,6	5,8	-16,8	-0,1	-2,3	-0,1	-8,7	-0,9	66,9	8,5	73,2
2e trim.	-3,8	-0,7	-20,5	1,7	5,9	-1,2	4,2	-0,7	65,7	8,5	71,9
3e trim.	6,7	-3,8	-0,6	0,9	-2,6	0,4	-17,0	-0,9	67,6	6,4	72,3
4e trim.	21,5	1,1	-5,2	3,4	-0,2	3,0	-19,1	0,8	68,0	7,9	73,9

Source : Istat, *Enquête sur les forces de travail*.

(1) Pourcentages. – (2) Se réfère à la population entre 15 et 64 ans.

Tableau a3.2

Taux d'emploi et de chômage par sexe, âge et niveau d'études
(pourcentages)

POSTES	2013	2014	2015	2016	2017
Taux d'emploi (1)					
Hommes	70,6	71,5	70,9	71,1	71,5
Femmes	60,6	60,8	61,4	61,8	62,7
15-24 ans	22,4	19,8	22,2	21,9	21,4
25-34 ans	73,9	73,7	73,3	72,3	75,4
35-44 ans	82,5	82,8	83,4	83,3	83,6
45-54 ans	83,4	82,2	81,4	81,9	81,3
55-64 ans	45,7	51,8	51,7	54,6	57,4
École primaire, aucun diplôme	36,6	39,0	33,3	37,0	36,0
Brevet des collèges	58,4	57,3	56,8	56,3	56,1
Baccalauréat	72,1	74,1	74,3	73,6	73,8
Diplôme de l'enseignement supérieur	82,0	80,8	81,7	82,9	83,8
Total	65,9	66,2	66,2	66,4	67,1
Taux de chômage (2)					
Hommes	8,4	9,3	9,5	8,8	7,9
Femmes	8,1	8,4	8,1	8,5	7,7
15-24 ans	31,0	34,9	32,0	28,4	24,8
25-34 ans	11,1	11,5	11,3	12,0	9,2
35-44 ans	7,5	7,6	6,3	6,6	6,7
45-54 ans	4,9	6,4	7,0	6,5	6,8
55-64 ans	4,3	4,6	6,2	6,4	5,1
École primaire, aucun diplôme	11,5	12,2	17,7	17,9	18,7
Brevet des collèges	10,0	11,9	11,4	11,2	10,8
Baccalauréat	7,7	7,4	7,8	7,6	6,5
Diplôme de l'enseignement supérieur	5,1	5,5	4,5	4,5	3,8
Total	8,3	8,9	8,9	8,7	7,8

Source : Istat, *Enquête sur les forces de travail*.

(1) Se réfère à la population entre 15 et 64 ans. (2) Se réfère à la population de plus de 15 ans.

Tableau a3.3

Heures autorisées de *Cassa integrazione guadagni*
(heures et variations en pourcentage sur la période correspondante)

SECTEURS	Interventions ordinaires			Interventions extraordinaires et par dérogation			Total		
	2017	Variations		2017	Variations		2017	Variations	
		2016	2017		2016	2017		2016	2017
Agriculture	2 888	14,1	1,7	0	-	-	2 888	14,1	1,7
Industrie	77 644	183,0	-78,4	2 454	48,3	-98,2	80 098	126,9	-83,8
Extractives	0	-	-	0	-	-	0	-	-
Bois	3 136	-1,6	-13,5	0	-	-	3 136	-1,6	-13,5
Alimentaires	6 517	167,0	52,6	0	106,4	-100,0	6 517	108,2	-94,2
Métallurgiques	3 208	::	-98,9	0	-	-	3 208	::	-98,9
Mécaniques	34 753	-71,3	124,5	2 454	284,3	-90,9	37 207	-30,2	-12,5
Textiles	0	-	-	0	-	-	0	-	-
Habillement et fourrures	0	-	-	0	-	-	0	-	-
Chimique, pétrochimique, caoutchouc et plastique	704	-15,8	-80,2	0	-	-	704	-15,8	-80,2
Peaux, cuir et chaussures	0	-	-	0	-	-	0	-	-
Travaux minéraux non mét.	8 260	-13,1	-34,7	0	-100,0	-	8 260	-16,1	-34,7
Papier, presse et édition	18 714	-42,1	143,6	0	-100,0	-	18 714	-64,1	143,6
Installations pour le BTP	2 352	-27,4	-76,1	0	-100,0	-	2 352	-73,0	-76,1
Électricité et gaz	0	-	-	0	-	-	0	-	-
Divers	0	-	-	0	-	-	0	-	-
Construction	182 300	10,3	-41,3	0	-100,0	-	182 300	5,5	-41,3
Transports et communications	2 658	195,5	23,1	0	11,9	-100,0	2 658	16,4	-92,5
Tabac	0	-	-	0	-	-	0	-	-
Commerce, services et secteurs divers	0	-	-	491	-12,4	-98,7	491	-12,4	-98,7
Total	369 859	55,4	-54,8	6 439	-6,5	-97,0	376 298	36,4	-63,6
<i>dont</i> : artisanat (1)	104 369	24,7	-27,0	3 494	-77,4	-73,0	107 863	-9,3	-30,8

Source : INPS.

(1) Dans les interventions ordinaires, il comprend uniquement l'artisanat du bâtiment et de la pierre ; dans le total, il comprend aussi l'artisanat industriel, les transports et les services.

Tableau a3.4

Embauches de travailleurs salariés							
(unité et variations en pourcentage sur la période correspondante)							
POSTES	Embauches					Embauches nettes (1)	
	Valeurs absolues			Variations		Valeurs absolues	
	2015	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Emploi salarié	19 945	21 271	24 966	6,6	17,4	1 159	884
Contrats à durée indéterminée	3 627	2 077	1 978	-42,7	-4,8	-556	-742
Apprentissage	964	1 026	1 067	6,4	4,0	189	130
Contrats à durée déterminée	8 213	11 035	12 885	34,4	16,8	908	556
Saisonniers	7 141	7 133	9 036	-0,1	26,7	599	717

Source : traitements des données de l'Observatoire sur le précarité INPS.

(1) Les embauches nettes tiennent également compte des transformations à durée indéterminée d'autres types de contrats ; elles sont calculées en ajoutant les transformations aux contrats à durée indéterminée et en les retranchant de ceux à durée déterminée et de l'apprentissage.

Tableau a4.1

Revenu disponible et consommation des ménages (1)			
(pourcentages ; variations en pourcentage à prix constants)			
POSTES	Poids en pourcentage du revenu disponible 2016	Variation 2015-16	Variation 2012-15
(a) Revenus du travail salarié	59,5	1,6	-3,8
Revenus du travail salarié par unité de travail	-	-	1,8
(b) Revenus du travail indépendant (2)	28,1	1,6	-7,5
Revenus du travail indépendant par unité de travail	-	-	-6,6
Revenus du travail (a+b)	87,6	1,6	-5,0
(c) Revenus nets de la propriété (3)	20,9	1,9	-2,9
Revenus primaires (a+b+c)	108,5	1,7	-4,6
Prestations sociales non en nature et autres cessions nettes	32,3	0,8	3,8
dont : prestations sociales nettes	34,1	0,5	4,1
(e) cotisations sociales totales (-)	22,3	0,6	-4,6
(f) Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	18,5	0,4	-7,3
Revenu disponible (a+b+c+d+e+f)	100,0	1,9	-1,5
Revenu disponible par habitant	21 037 (4)	2,4	-1,6
Consommation	-	1,6	0,9
dont : biens durables	-	2,3	-2,7
biens non durables	-	1,5	-6,0
services	-	1,5	6,0
Consommation par habitant	21 533 (4)	2,1	0,8
<i>Pour rappel :</i>			
Déflateur des dépenses régionales	-	0,6	1,9

Sources : traitement des données Istat, *Conti economici territoriali* et Banca d'Italia, *Enquête sur le tourisme international de l'Italie*.

(1) Revenus disponibles des ménages consommateurs avant amortissements. Valeurs à prix constants 2016, déflatées avec le déflateur de la consommation dans la région. – (2) Revenus mixtes transférés au ménages consommateurs et revenus prélevés auprès des membres des quasi-sociétés. – (3) Excédent brut d'exploitation (essentiellement loyers imputés), rentes nettes des terrains et des biens incorporels, intérêts effectifs nets, dividendes et autres bénéfices distribués par les sociétés. – (4) Valeur en euros, correspond à la valeur nominale.

Rémunérations des personnes salariées dans le secteur privé (1)
(variations en pourcentage à prix constants, période 2013-16)

POSTES	Vallée d'Aoste			Nord-Ouest			Italie		
	Rémunération par :		Unité de travail (2)	Rémunération par :		Unité de travail (2)	Rémunération par :		Unité de travail (2)
	occupée	unité de travail (2)		occupée	unité de travail (2)		occupée	unité de travail (2)	
Groupes d'âge									
Jusqu'à 24 ans	-3,6	1,9	-5,4	0,5	5,3	-4,6	1,6	6,5	-4,6
25-34 ans	-3,8	-1,4	-2,4	1,0	1,7	-0,7	0,6	2,0	-1,3
35-44 ans	-3,3	-1,2	-2,2	0,8	0,9	-0,1	0,8	1,2	-0,3
45-54 ans	-2,8	-1,3	-1,6	1,7	2,0	-0,3	1,2	1,6	-0,4
55 ans et plus	0,5	0,4	0,1	3,6	2,2	1,3	3,7	2,0	1,6
Sexe									
Hommes	-2,0	0,0	-2,0	2,7	2,7	-0,1	2,8	2,8	0,0
Femmes	0,5	1,5	-1,0	3,0	3,4	-0,4	2,8	3,5	-0,7
Secteur									
Industrie	0,5	1,9	-1,3	4,9	3,8	1,0	6,0	4,6	1,3
Bâtiment	-0,8	0,6	-1,4	6,7	4,4	2,2	7,1	3,8	3,3
Services	-1,0	-0,2	-0,8	1,8	2,4	-0,6	0,9	2,0	-1,1
Type de contrat									
À durée indéterminée	0,8	1,3	-0,5	3,5	3,3	0,2	3,5	3,3	0,2
À durée déterminée	-3,2	-3,0	-0,2	1,6	1,7	0,0	2,0	2,4	-0,3
Saisonnier	-5,1	-1,6	-3,6	-2,2	1,5	-3,6	2,4	3,6	-1,2
Type d'horaire									
Temps plein	0,9	1,4	-0,5	4,8	4,1	0,7	5,7	4,3	1,3
Temps partiel	1,4	0,1	1,3	3,8	1,4	2,4	4,3	2,0	2,3
Qualification									
Ouvriers et apprentis	-0,2	1,8	-1,9	3,7	3,6	0,0	4,0	4,0	0,0
Employés	-3,0	-1,6	-1,4	1,1	1,8	-0,6	1,1	1,9	-0,8
Cadres et assimilés	2,8	1,5	1,3	3,7	3,8	-0,1	3,3	3,3	0,0
Total	-1,2	0,4	-1,7	2,8	3,0	-0,2	2,8	3,1	-0,2

Source : traitements des données INPS.

(1) Sont exclues les rémunérations du secteur agricole, celles des travailleurs parasubordonnés et celles du travail accessoire. Valeurs réelles à prix constants 2016, déflatées avec le déflatateur de la consommation sur le territoire. - (2) Semaines de travail correspondant à un temps plein.

Tableau a4.3

Immatriculations de voitures et de véhicules utilitaires légers (1)
(unités et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Italie		
	2017	Variations		2017	Variations	
		2016	2017		2016	2017
Voitures	59 959	21,0	20,4	1 971 621	15,9	8,0
<i>dont</i> : particuliers	2 811	15,1	2,8	1 082 743	12,6	-1,9
sociétés	3 328	94,6	48,0	389 558	27,5	32,9
location	53 728	19,0	20,1	431 309	16,7	18,3
crédit-bail à personnes physiques	39	82,8	-26,4	31 625	22,3	8,7
crédit-bail personnes morales	37	76,2	0,0	30 929	18,6	2,4
Véhicules utilitaires légers	9 016	114,3	-28,0	193 264	50,8	-3,5
<i>dont</i> : particuliers	223	36,2	16,1	35 839	58,9	-5,9
sociétés	611	106,0	27,8	73 376	49,1	0,0
location	8 113	117,6	-31,1	48 035	64,9	-8,1
crédit-bail à personnes physiques	22	55,0	-29,0	8 315	30,1	-3,9
crédit-bail personnes morales	47	26,2	-11,3	27 598	31,4	-1,0

Source : ANFIA.

(1) Les voitures sont des véhicules pour transporter jusqu'à 8 passagers ; les véhicules utilitaires légers sont destinés au transport de marchandises avec une masse inférieure à 3,5 tonnes.

Tableau a4.4

La richesse des ménages (1) (milliards d'euros courants et pourcentages)									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Valeurs absolues									
Logements	15,3	15,9	16,6	17,1	16,9	16,2	16,0	15,7	15,5
Autres actifs réels (2)	4,5	4,5	4,7	4,7	4,9	4,7	4,6	4,5	4,6
Total actifs réels (a)	19,8	20,4	21,3	21,8	21,8	20,9	20,7	20,2	20,2
Billets, pièces de monnaie, dépôts bancaires et épargne postale	3,0	3,1	3,1	3,2	3,3	3,3	3,3	3,3	3,4
Titres, actions, participations, parts de fonds communs, prêts aux coopératives	4,8	3,9	3,6	3,5	3,8	3,9	3,9	3,9	3,7
Autres actifs financiers (3)	2,3	2,5	2,6	2,7	2,8	2,8	2,8	2,8	2,9
Total actifs financiers (b)	10,2	9,5	9,3	9,4	9,8	9,9	10,0	10,0	10,0
Total des prêts	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,2	1,2
Autres passifs financiers	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Total des passifs financiers (c)	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Richesse nette (a+b-c)	28,2	28,1	28,9	29,4	29,8	29,1	28,8	28,4	28,3
Composition en pourcentage									
Logements	77,3	78,0	78,1	78,4	77,7	77,4	77,6	77,7	77,1
Autres actifs réels (2)	22,7	22,0	21,9	21,6	22,3	22,6	22,4	22,3	22,9
Total actifs réels	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Billets, pièces de monnaie, dépôts bancaires et épargne postale	29,8	33,1	33,6	33,7	33,4	33,0	33,1	33,4	34,0
Titres, actions, participations, parts de fonds communs, prêts aux coopératives	47,3	40,6	38,6	37,8	38,4	39,1	38,7	38,7	37,0
Autres actifs financiers (3)	22,9	26,3	27,9	28,5	28,2	28,0	28,2	27,9	29,0
Total actifs financiers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total des prêts	65,1	66,2	66,0	66,6	65,5	64,8	64,5	65,5	65,7
Autres passifs financiers	34,9	33,8	34,0	33,4	34,5	35,2	35,5	34,5	34,3
Total des passifs financiers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : traitements de données Banca d'Italia et Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Richesse des ménages*.

(1) Données se rapportant aux ménages consommateurs et producteurs et aux Institutions à but non lucratif (ou Institutions sociales privées, ISP) résidents dans la région. Les éventuels écarts sont dus aux arrondissements. Les éventuelles différences par rapport aux publications précédentes sont dues à des mises à jour des données nationales et aux innovations méthodologiques au niveau des critères de régionalisation. – (2) La valeur agrégée comprend les bâtiments non résidentiels, terrains, installations, machines et autre capital fixe. – (3) La valeur agrégée comprend les réserves techniques d'assurance, les crédits commerciaux et les autres comptes actifs.

Éléments de la richesse par habitant (1)
(milliers d'euros courants et rapports)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Vallée d'Aoste									
Actifs réels	157,4	161,4	168,2	171,6	171,8	163,4	160,6	157,8	158,3
Actifs financiers	80,9	75,1	73,7	73,9	77,5	77,7	77,4	77,8	78,2
Passifs financiers	13,7	13,9	14,1	14,0	13,9	13,7	13,9	13,9	14,3
Richesse nette	224,7	222,6	227,8	231,5	235,4	227,4	224,2	221,7	222,2
<i>Pour rappel (2) :</i>									
Richesse nette / revenu disponible	10,4	10,5	10,7	10,7	11,2	10,8	10,7	10,5	10,2
Nord-Ouest									
Actifs réels	120,4	121,5	123,0	124,9	123,4	119,8	116,6	115,7	115,2
Actifs financiers	93,6	90,7	88,2	85,1	90,1	94,3	95,0	98,5	98,4
Passifs financiers	17,6	18,1	18,9	19,1	19,0	18,8	18,4	18,3	18,5
Richesse nette	196,3	194,1	192,4	190,9	194,5	195,3	193,1	195,9	195,1
<i>Pour rappel (2) :</i>									
Richesse nette / revenu disponible	8,6	8,9	8,8	8,5	9,0	9,0	9,0	9,0	8,9
Italie									
Actifs réels	109,9	110,7	112,5	114,4	113,7	110,7	106,7	104,9	103,9
Actifs financiers	65,0	64,0	62,4	60,9	64,0	66,7	67,0	68,7	69,0
Passifs financiers	14,6	15,0	15,6	15,8	15,7	15,4	15,1	15,1	15,3
Richesse nette	160,3	159,7	159,3	159,5	162,0	162,0	158,6	158,5	157,6
<i>Pour rappel (2) :</i>									
Richesse nette / revenu disponible	8,4	8,6	8,7	8,5	8,8	8,9	8,8	8,7	8,5

Source : traitements des données de Banca d'Italia et Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Richesse des ménages*.

(1) Données se rapportant aux ménages consommateurs et producteurs et aux Institutions à but non lucratif (ou Institutions sociales privées, ISP) résidents dans la région. Valeurs par habitant calculées en utilisant la population résidente au début de l'année. Les éventuels écarts sont dus aux arrondissements. Les éventuelles différences par rapport aux publications précédentes sont dues à des mises à jour des données nationales et aux innovations méthodologiques au niveau des critères de régionalisation. – (2) Le revenu disponible brut est tiré de la comptabilité régionale et se rapporte exclusivement aux ménages consommateurs et producteurs.

Tableau a4.6

Prêts octroyés par des banques et des sociétés financières aux ménages consommateurs*(données de fin de période ; pourcentages)*

POSTES	Variations en pourcentage sur 12 mois				Composition % décembre 2017 (1)
	Déc. 2016	Jun 2017	Déc. 2017	Mars 2018 (4)	
Prêts immobiliers					
Banques	3,1	6,0	6,1	4,7	57,7
Crédit à la consommation					
Banques et sociétés financières	6,1	5,4	7,5	9,0	26,5
Banques	7,7	6,6	7,9	9,4	20,0
Sociétés financières	1,7	2,2	6,3	7,7	6,5
Autres prêts (2)					
Banques	6,7	7,1	3,9	2,8	15,8
Total (3)					
Banques et sociétés financières	4,5	6,0	6,1	5,5	100,0

Source : déclarations d'informations financières prudentielles ; cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Prêts octroyés par des banques et des sociétés financières aux ménages consommateurs*.

(1) La donnée globale peut ne pas correspondre à la somme des éléments en raison des arrondissements. – (2) Autres éléments dont les plus importants sont les ouvertures de crédit en compte courant et les emprunts autres que ceux destinés à l'achat, à la construction et à la rénovation de logements. – (3) Pour les sociétés financières, le total comprend uniquement le crédit à la consommation. – (4) Données provisoires.

Tableau a5.1

Banques et intermédiaires non bancaires (1)
(données en fin de période, unités)

TYPE INTERMÉDIAIRE	Nombre intermédiaires					
	2015		2016		2017	
	<i>dont</i> : appartenant au cinq premiers groupes bancaires	Total	<i>dont</i> : appartenant au cinq premiers groupes bancaires	Total	<i>dont</i> : appartenant au cinq premiers groupes bancaires	Total
Banques présentes avec leurs propres guichets dans la région	7	16	7	17	8	18
<i>dont</i> : ayant leur siège dans la région	0	1	0	1	0	1
banques spa et populaires	0	0	0	0	0	0
banques de crédit coopératif	0	1	0	1	0	1
filiales de banques étrangères	0	0	0	0	0	0
Société d'intermédiation mobilière	0	0	0	0	0	0
Société de gestion de l'épargne	0	0	0	0	0	0
Sociétés financières inscrites sur la liste mentionnée à l'art. 107 du TUB avant D. lgs. 141/2010 (2)	0	4	-	-	-	-
Sociétés financières inscrites au « Registre unique »	-	-	0	3	0	4
Établissements de paiement	0	0	0	0	0	0

Source : Base de données statistique.

(1) Pas de données disponibles pour les périodes antérieures au 31 décembre 2015 suite à la modification du fichier survenue en juin 2015. – (2) Le 12 mai 2016, avec la conclusion de la période transitoire régie par l'art. 10 du décret législatif n° 141/2010, Banca d'Italia a cessé de tenir ce registre visé par l'art. 107 du TUB dans sa version antérieure à la réforme introduite par le décret cité et toutes les entités ont été radiées. Pour plus de détails cf. le tableau a13.1 du Rapport de Banca d'Italia sur l'année 2017.

Tableau a5.2

Circuits d'accès au système bancaire
(données de fin de période, unités et parts pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Italie		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Guichets bancaires	96	95	93	30 258	29 027	27 358
Nombre de guichets pour 100 000 habitants	75	75	73	50	48	45
Guichets Bancoposta	57	57	64	12 878	12 555	12 560
Communes desservies par des banques	31	32	32	5 732	5 618	5 526
Distributeurs DAB	156	154	159	43 363	42 024	41 284
TPE (1)	5 955	6 638	7 523	1 926 070	2 093 959	2 400 620
Services de banque à domicile aux ménages pour 100 habitants (2)	51,2	54,5	58,5	42,1	45,8	48,6
Virements en ligne (3)	59,1	64,0	66,3	60,9	64,5	66,8

Source : Base de données statistiques, archives des données des intermédiaires et informations prudentielles.

(1) Le nombre de TPE comprend les TPE bancaires, les déclarations des sociétés financières, celles des établissements de paiement et des Imel. – (2) Nombre de clients (ménages uniquement) avec services de banque à domicile de type informatif et/ou dispositif tous les 100 habitants ; les services de banque par téléphone sont exclus. – (3) Rapport entre le nombre d'ordres de virement effectués par voie télématique ou téléphonique et le nombre total des ordres de virement ; seule la clientèle au détail est prise en compte (ménages consommateurs et producteurs).

Tableau a5.3

Prêts bancaires par secteur d'activité économique (1)
(variations en pourcentage sur 12 mois)

PÉRIODE	Administra- tions publi- ques	Sociétés fi- nancières et d'assurance	Secteur privé non financier					Ménages consomma- teurs	Total
			Total secteur privé non fi- nancier (2)	Entreprises		Petites (3)			
				Total entre- prises	Moyennes et grandes	Total petites entreprises	dont : ménages produc- teurs (4)		
Déc. 2015	-17,2	5,6	-2,1	-4,1	-5,2	-1,1	-0,2	2,1	-2,1
Déc. 2016	-5,7	31,0	0,5	-1,7	-1,6	-2,0	-3,6	4,7	3,2
Mar. 2017	-10,6	25,9	2,9	1,5	2,7	-1,5	-2,6	5,5	4,6
Juin 2017	-12,0	10,7	1,4	-1,2	-1,0	-1,9	-3,2	6,3	1,9
Sept 2017	-11,7	13,0	0,2	-3,2	-3,1	-3,5	-4,8	6,5	1,2
Déc. 2017	-14,4	-5,8	9,9	12,1	17,1	-0,9	-1,6	6,1	7,1
Mar. 2018 (5)	-12,3	-12,5	8,1	9,6	13,4	-0,7	-1,4	5,4	5,0

Consistances de fin de période en millions d'euros

Déc. 2017	85	316	2 593	1 672	1 255	418	211	912	2 995
-----------	----	-----	-------	-------	-------	-----	-----	-----	-------

Source : déclarations d'informations financières prudentielles.

(1) Les données comprennent les mises en pension de titres et les créances irrécouvrables. – (2) Comprend également les établissements à but non lucratif au service des ménages et les unités ne pouvant pas être classées ou non classées. – (3) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (4) Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles jusqu'à 5 salariés. – (5) Données provisoires.

Tableau a5.4

Prêts et créances irrécouvrables des banques par secteur d'activité économique
(consistances de fin de période en millions d'euros)

SECTEURS	Prêts			Créances irrécouvrables		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Administrations publiques	105	99	85	0	0	0
Sociétés financières et d'assurance	268	346	316	12	9	1
Secteur privé non financier (1)	2 406	2 385	2 593	185	184	166
Entreprises	1 563	1 507	1 672	160	161	145
Moyennes et grandes entreprises	1 121	1 080	1 255	123	110	99
Petites entreprises (2)	442	427	418	36	51	46
dont : ménages producteurs (3)	227	217	211	17	19	19
Ménages consommateurs	835	870	912	25	23	21
Total	2 779	2 831	2 995	197	193	167

Source : déclarations d'informations financières prudentielles. Cf. dans les *Notes méthodologiques* les rubriques *Prêts bancaires* et *Qualité du crédit*.

(1) Comprend également les établissements à but non lucratif au service des ménages et les unités ne pouvant pas être classées ou non classées. – (2) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (3) Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles jusqu'à 5 salariés.

Tableau a5.5

Qualité du crédit : flux
(pourcentages)

PÉRIODES	Sociétés financières et d'assurance	Entreprises					Ménages consommateurs	Total (2)
		dont :				dont : petites entreprises (1)		
		activités manufacturières	bâtiment	services				
Taux de déclassement des créances								
Déc. 2016	0,0	3,0	1,6	7,2	3,1	4,3	2,6	2,6
Mars 2017	0,0	3,8	0,6	13,2	2,7	3,8	2,4	3,0
Juin 2017	0,0	3,2	4,8	8,6	2,7	3,9	2,2	2,6
Sept 2017	0,0	3,0	5,1	9,1	2,3	2,9	1,2	2,2
Déc. 2017	0,0	2,4	5,1	8,2	1,3	2,1	1,0	1,7
Mars 2018 (3)	0,0	2,2	5,9	3,3	2,8	2,7	1,2	1,6
Taux de créances irrécouvrables								
Déc. 2016	0,0	1,8	1,3	3,2	2,3	2,7	1,0	1,4
Mars 2017	0,0	1,4	1,5	2,4	1,8	2,3	0,9	1,1
Juin 2017	0,0	1,2	2,0	2,8	1,1	1,9	0,7	1,0
Sept 2017	0,0	1,2	1,2	2,7	1,2	1,5	0,8	0,9
Déc. 2017	0,0	1,1	0,8	3,1	1,1	1,1	0,6	0,8
Mars 2018 (3)	0,0	1,3	0,7	4,5	1,1	1,2	0,7	0,9

Source : Centrale des risques, déclarations de banques et sociétés financières. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Qualité du crédit*.

(1) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (2) Comprend également les administrations, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités ne pouvant pas être classées ou non classées. – (3) Données provisoires.

Tableau a5.6

Qualité du crédit : incidences
(pourcentages de fin de période)

PÉRIODES	Sociétés financières et d'assurance	Entreprises		Ménages consommateurs	Total (2)
			dont : petites entreprises (1)		
Part du total des crédits non performants sur le total des créances					
Déc. 2016	2,6	15,8	16,5	5,4	10,4
Mars 2017	2,7	18,7	16,3	5,4	12,1
Juin 2017	2,8	17,4	15,8	4,4	11,1
Sept 2017	0,2	16,3	15,2	4,3	10,0
Déc. 2017	0,2	13,0	15,3	4,4	8,7
Mars 2018 (3)	0,2	11,9	15,5	4,1	8,0
Part des créances irrécouvrables sur le total des créances					
Déc. 2016	2,6	10,6	11,9	2,6	6,8
Mars 2017	2,7	10,8	11,8	2,6	6,9
Juin 2017	2,8	10,7	11,5	2,5	6,9
Sept 2017	0,2	10,4	11,2	2,4	6,3
Déc. 2017	0,2	9,1	11,4	2,3	5,8
Mars 2018 (3)	0,2	9,0	11,3	2,3	5,6

Source : déclarations d'informations prudentielles individuelles concernant uniquement les banques. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Qualité du crédit*.
(1) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (2) Comprend également les administrations, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités ne pouvant pas être classées ou non classées. – (3) Données provisoires.

Tableau a5.7

L'épargne financière (1)

(consistances de fin de période en millions d'euros et variations en pourcentage sur les 12 mois)

POSTES	Ménages consommateurs			Entreprises			Total entreprises et ménages consommateurs		
	2017	Variations		2017	Variations		2017	Variations	
		2016	2017		2016	2017		2016	2017
Dépôts (2)	2 319	1,4	0,8	1 215	12,6	17,1	3 534	4,7	5,9
dont : sur compte courant	1 433	8,8	3,9	1 120	20,2	16,4	2 553	13,2	9,0
dépôts d'épargne (3)	885	-7,8	-3,7	87	-44,3	52,0	972	-11,2	-0,4
Titres en dépôt (4)	1 774	-6,5	-1,8	102	-17,1	-26,8	1 876	-7,4	-3,6
dont : titres d'État italiens	247	-14,7	-10,3	18	-31,0	-61,5	265	-17,5	-17,8
oblig. bancaires italiennes	249	-21,6	-30,9	18	-27,8	-28,7	267	-22,0	-30,8
autres obligations	119	-4,1	-4,2	10	9,3	-34,0	129	-2,8	-7,3
actions	117	-15,2	9,3	7	11,1	-14,4	124	-13,8	7,6
parts d'OPCVM (5)	1 039	5,0	10,9	50	-0,1	11,1	1 089	4,8	10,9

Source : déclarations d'informations financières prudentielles.

(1) Dépôts et titres en dépôt constituent les principaux éléments de l'épargne financière ; les variations sont corrigées pour tenir compte des reclassements. – (2) Comprend les opérations passives de mise en pension. – (3) Dépôts à durée préétablie ou remboursables avec préavis. – (4) Titres de dépôt simple et administré évalués au *fair value*. Les données relatives aux obligations sont tirées des informations sur les titres de tiers en dépôt. – (5) Organismes d'investissement collectif de l'épargne. Les sommes déposées par la clientèle en l'absence d'un contrat de dépôt explicite sont exclues.

Tableau a5.8

Taux d'intérêt bancaires (1)

(pourcentages)

POSTES	Déc. 2016	Déc. 2016	Déc. 2017	Mars 2018 (7)
Taux actifs (2)				
Prêts à court terme (3)	4,83	3,57	4,86	4,44
dont : moyennes et grandes entreprises	5,57	4,39	5,58	5,04
petites entreprises (4)	8,21	7,67	7,11	6,78
total entreprises	6,10	5,01	5,81	5,43
Prêts des ménages pour l'achat de logements (5)	2,87	2,37	2,43	2,38
Taux passifs				
Comptes courants libres (6)	0,21	0,09	0,05	0,04

Source : enquête sur les taux d'intérêts actifs et passifs. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête sur les taux d'intérêts actifs et passifs*.

(1) Données concernant les opérations en euros. Les totaux comprennent également les administrations, les sociétés financières et d'assurance, les entreprises, les ménages consommateurs, les institutions à but non lucratif au service des ménages et les unités ne pouvant pas être classées ou non classées. Les données pourraient s'écarter de celles publiées précédemment suite à l'adaptation des données personnelles des sujets recensés dans la Centrale des risques. – (2) Taux effectifs se référant aux financements de trésorerie octroyés en faveur de la clientèle ordinaire signalée à la Centrale des risques au cours du dernier mois du trimestre de référence. – (3) Données se référant aux risques pour le remboursement automatique et aux risques pour les produits révocables. – (4) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (5) Taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG). Ménages consommateurs. – (6) Les taux passifs (comprenant la retenue fiscale) se réfèrent aux opérations de dépôt sur compte courant appartenant à une clientèle ordinaire, en cours à la fin du trimestre concerné par le relevé. Ils comprennent également les comptes courants avec des chèques certifiés par la banque. – (7) Données provisoires.

Tableau a5.9

Dissociations et cessions de créances irrécouvrables (en pourcentage des créances irrécouvrables en début de période)							
POSTES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dissociations (1)							
Entreprises	11,5	5,8	2,2	7,2	4,2	16,6	13,7
Ménages consommateurs	3,9	4,0	2,7	10,9	4,2	5,6	10,3
Total	10,3	5,5	2,3	7,7	3,7	15,8	12,8
<i>en millions</i>	12	7	3	11	6	30	24
Cessions (2)							
Entreprises	1,3	5,0	1,2	1,5	5,2	1,2	11,6
Ménages consommateurs	6,9	10,0	5,0	12,9	7,1	14,4	18,0
Total	2,1	5,7	1,7	3,3	10,5	2,8	16,3
<i>en millions</i>	2	7	2	5	18	5	31

Source : déclarations d'informations financières prudentielles individuelles. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Cessions et dissociations des prêts irrécouvrables*.

(1) Dissociations de prêts irrécouvrables non cédés ou cédés mais qui n'ont pas été supprimés des comptes annuels. – (2) Comprennent aussi les dissociations sur créances cédées.

Tableau a6.1

Dépenses publiques des administrations locales à l'exclusion des dépenses pour les intérêts (1) (valeurs moyennes 2014-16 et pourcentages)

POSTES	Euros par habitant	Composition pour cent			Variation % annuelle	
		Région et ASL (2)	Provinces	Communes Autres collectivités		
Dépenses courantes primaires	6 780	72,7	0,0	17,3	10,0	-1,4
Dépenses en capital (3)	1 493	53,3	0,0	40,4	6,3	-17,4
Dépenses totales	8 273	69,3	0,0	21,4	9,3	-4,7
<i>Pour rappel :</i>						
Dépenses totales Italie	3 406	60,3	3,0	27,4	9,2	-1,8
“ “ RSO	3 244	59,5	3,2	28,2	9,1	-1,8
“ “ RSS	4 321	63,8	2,0	24,3	9,9	-1,7

Source : Siope ; pour la population résidente, Istat. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Dépenses publiques des administrations locales à l'exclusion des dépenses pour les intérêts*.

(1) Ne comprend les gestions par commissaire. – (2) Comprend les hôpitaux. – (3) Ne comprend pas les opérations financières.

Tableau a6.2

Fonction publique dans les principales administrations locales (1)
(valeurs moyennes 2014-16 et pourcentages, unités)

POSTES	Coût				Effectif		
	Par habitant (euros)	dont : à durée indéterminée (pour cent du total)	Par agent (euros)	Variation moyenne 2014-16	Pour 10 000 habitants	dont : à durée indéterminée (pour cent du total)	Variation moyenne 2014-16
Région	1 000	96,8	43 327	-1,1	231	95,3	-1,5
Organismes de santé (2)	1 027	91,4	53 400	-1,1	192	87,0	-0,4
Communes	462	99,0	40 741	-2,6	113	98,3	-1,0
Chambre de commerce et Universités	13	92,9	45 194	2,7	3	93,5	-1,7
Total	2 501	95,0	46 385	-1,4	539	93,0	-1,0
<i>Pour rappel :</i>							
Total Italie	1 057	95,4	49 273	-1,4	215	93,8	-1,7
“ RSS	1 349	92,5	48 586	-1,2	278	89,2	-2,0

Source : pour les effectifs et le coût, traitement de données RGS, *Conto Annuale* ; pour la population, traitement de données Istat. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux. Cf. Dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Fonction publique dans les principales administrations locales*.

(1) Données au 31 décembre. Comprend les personnels salariés (à durée indéterminée, déterminée et « formation et emploi ») et non-salariés (travailleurs socialement utiles et intérimaires). – (2) Comprend le personnel de santé et médical universitaire des ASL, des hôpitaux, des établissements intégrés au SSN et à l'Université et les IRCCS publics, également constitués en fondation ; ne comprend pas le personnel des structures d'hospitalisation assimilées aux structures publiques.

Tableau a6.3

Dépenses publiques pour investissements fixes (1)
(pourcentages)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS			Italie		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Administrations locales (en % du PIB)	3,9	3,7	3,0	2,0	2,1	1,5	1,0	1,1	0,9
parts % sur le total :									
Région et ASL	46,6	45,5	44,4	43,8	43,9	36,7	25,7	23,8	23,2
Provinces	0,0	0,0	0,0	3,5	3,2	3,2	8,1	6,8	7,2
Communes	49,2	48,8	46,3	46,9	47,8	55,8	59,5	63,3	63,9
Autres collectivités	4,1	5,7	9,2	5,8	5,1	4,2	6,7	6,1	5,8

Source : Siope. Le tableau est construit sur la base des données de caisse relatives aux dépenses pour la constitution de capitaux fixes (biens et ouvrages immobiliers ; biens mobiliers et machines) des AALL. Pour le PIB, Istat.

(1) Ne comprend les gestions par commissaire.

Tableau a6.4

Coûts du service de santé (millions d'euros)									
POSTES	Vallée d'Aoste			RSS (1)			Italie		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Coûts engagés par les structures situées dans la région	284	275	271	8 585	8 550	8 677	116 067	116 287	117 553
Fonctions de dépenses									
Gestion directe	226	220	218	6 329	6 312	6 456	76 532	76 582	77 683
<i>dont :</i>									
biens	34	38	36	1 258	1 339	1 393	15 909	17 158	17 964
personnel	115	113	114	3 240	3 237	3 236	34 779	34 608	34 332
Structures conventionnées et agréées (2)	57	55	53	2 256	2 238	2 222	39 535	39 706	39 871
<i>dont :</i>									
pharmaceutique convent.	18	17	15	613	580	547	8 390	8 235	8 100
médecins généralistes	16	16	16	460	456	459	6 614	6 619	6 633
hospitalier accréd.	6	7	7	229	225	232	8 712	8 757	8 697
spécialisé convent.	2	1	1	211	209	212	4 572	4 553	4 622
autres actes (3)	16	14	14	742	767	771	11 247	11 542	11 819
Solde mobilité sanit. inter-régionale (4)	-10	-6	-9	-43	-47	-53	0	0	0
Coûts engagés pour les résidents (euros par habitant)	2 286	2 206	2 204	2 118	2 114	2 150	1 909	1 917	1 940

Source : traitement de données NSIS, Ministère de la Santé (données mises à jour au 4 avril 2018). Pour la population résidente, Istat.

(1) La réglementation en matière de financement du secteur de la santé en Sicile est assimilable à celle prévue pour les Régions à statut ordinaire. – (2) Comprend, outre les coûts de production des fonctions de soins, les coûts engagés pour couvrir la mobilité vers l'hôpital pédiatrique Bambino Gesù de Rome et l'hôpital Sovrano militare ordine di Malta. – (3) Comprend les prestations complémentaires et relatives aux prothèses, à la rééducation et les autres actes conventionnés et agréés. – (4) Le signe est négatif (positif) quand le coût engagé pour les soins dans d'autres régions concernant les résidents est supérieure (inférieure) aux recettes pour fournir les soins aux non-résidents sur leur propre territoire. Ce solde doit être soustrait mathématiquement du montant indiqué sur la première ligne pour passer du coût engagé pour financer les structures sanitaires situées dans la région au coût engagé pour financer les soins en faveur des résidents, indépendamment du lieu de la prestation.

Tableau a6.5

Personnel salarié du Service de santé national (1)*(2016 ; valeurs et variations en pourcentage)*

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS (2)			Italie		
	Personnel pour 10 000 habitants (3)	Composition %	Variation moyenne 2014-16	Personnel pour 10 000 habitants (3)	Composition %	Variation moyenne 2014-16	Personnel pour 10 000 habitants (3)	Composition %	Variation moyenne 2014-16
Total	169,8	100,0	0,2	145,7	100,0	-0,5	105,8	100,0	-1,2
<i>dont fonctions :</i>									
de santé	106,7	62,8	-0,9	100,6	69,0	-0,5	75,4	71,3	-1,0
techniques	35,5	20,9	2,2	29,5	20,2	0,1	18,6	17,5	-1,2
administratives	26,9	15,8	2,2	15,1	10,4	-1,5	11,4	10,8	-2,1

Source : traitements des données RGS, *Conto Annuale*. Pour la population résidente, Istat. Cf. Dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Fonction publique dans les principales administrations locales*.

(1) Données au 31 décembre. Comprend le personnel à durée indéterminées des ASL, des établissements hospitaliers, des établissements intégrés au SSN et à l'Université et les IRCCS publics, également constitués en fondation ; ne comprend pas le personnel des structures d'hospitalisation assimilées aux structures publiques. – (2) La Sicile est comprise dans les Régions à statut ordinaire en raison de la similarité des règles en matière de financement du secteur de la santé. – (3) Cette donnée est influencée par le recours différent dans la région à des opérateurs publics et privés assimilés par rapport à la moyenne nationale.

Avancement des POR 2014-2020 par Objectif thématique (1)
(pourcentages)

POSTES	Vallée d'Aoste			Centre-Nord			Italie		
	Part programmée (2)	Projets lancés ou en phase de lancement (3)	Dépense effectuée (4)	Part programmée (2)	Projets lancés ou en phase de lancement (3)	Dépense effectuée (4)	Part programmée (2)	Projets lancés ou en phase de lancement (3)	Dépense effectuée (4)
OT1	11,3	92,6	7,1	14,3	49,7	7,6	11,2	50,9	3,9
OT2	12,1	90,6	47,5	4,5	54,3	4,6	5,5	48,4	4,1
OT3	6,0	51,2	0,4	12,1	48,5	9,8	12,1	45,2	5,8
OT4	11,9	52,4	0,0	9,6	45,3	4,5	11,7	52,8	3,1
OT5	0,0	-	-	2,0	49,6	0,3	4,0	74,6	3,9
OT6	10,2	110,4	9,9	1,5	61,7	2,9	9,8	64,9	4,2
OT7	0,0	-	-	0,0	-	-	4,6	53,2	2,4
OT8	18,5	43,2	13,2	23,0	35,9	15,5	13,4	28,3	11,5
OT9	8,9	20,4	1,1	10,1	27,6	10,2	10,0	26,9	4,5
OT10	16,1	27,7	7,4	13,3	41,4	16,9	10,7	39,1	10,5
OT11	0,9	3,9	1,8	0,9	15,9	1,8	0,8	19,2	3,2
Non répartisables (5)	0,0	-	-	5,0	18,5	0,0	3,0	47,1	0,0
Assistance technique	4,0	41,0	11,2	3,8	39,2	12,3	3,2	45,1	9,4
Total	100,0	58,0	11,8	100,0	40,8	10,3	100,0	45,5	5,8

Source : Commission européenne (<https://cohesiondata.ec.europa.eu/>).

(1) Les Objectifs thématiques (OT) sont les suivants : OT1 Recherche, développement technologique et innovation ; OT2 Agenda numérique ; OT3 Compétitivité des systèmes de production ; OT4 Énergie durable et qualité de la vie ; OT5 Climat et risques environnementaux ; OT6 Protection de l'environnement et valorisation des ressources culturelles et environnementales ; OT7 Mobilité durable de personnes et marchandises ; OT8 Emploi ; OT9 Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté ; OT10 Éducation et formation ; OT11 Capacité institutionnelle et administrative. – (2) Ressources programmées pour chaque OT par rapport à la provision totale. – (3) Part des dépenses programmées pour chaque OT relatives à des projets déjà sélectionnés (lancés ou en phase de lancement) ; le coût des projets sélectionnés peut dépasser la provision potentielle (*overbooking*). – (4) Part des dépenses programmées pour chaque OT ayant déjà été effectuées. – (5) Comprend les interventions relatives aux axes prioritaires associés à plusieurs OT.

Tableau a6.7

Stratégie nationale pour les zones internes dans la Vallée d'Aoste : la démographie
(unités, kilomètres carrés, variations en pourcentage et pourcentages)

TERRITOIRE	Nombre communes	Surface en km ²	Population résidente (1)		Indice de vieillesse (1) (2)		
			Variation % 1951/2011	Variation % 1991/2011	1991	2011	
Zones internes	44	2 335	38 680	12,6	7,7	132,0	159,1
Zones pilote et candidates	28	1 405	25 898	1,7	4,8	142,0	165,4
<i>dont</i> : Basse Vallée (3)	22	802	23 435	6,3	5,0	135,0	162,9
Gran Paradis	6	603	2 463	-28,0	2,8	185,5	187,2
<i>Pour rappel :</i>							
Vallée d'Aoste	74	3 261	126 806	34,7	9,4	123,6	157,2
Italie	7 998	302 067	59 433 744	25,1	4,7	107,5	156,0
<i>dont</i> : zones internes	4 117	180 249	13 304 145	-7,7	2,3	104,6	165,1

Source : traitement de données Agenzia per la Coesione territoriale et Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Zones internes*.
(1) Données de recensement. – (2) Rapport en pourcentage entre la population âgée (65 ans et plus) et la population jeune (0-14 ans). – (3) Zone pilote.

Tableau a6.8

Stratégie nationale pour les zones internes dans la Vallée d'Aoste : les services aux citoyens
(unités et pourcentages)

TERRITOIRE	Distance moyenne en minutes du pôle le plus proche	Durée d'arrivée du premier moyen de secours (1)	Services essentiels		Digital divide (3)
			Population adulte diplômée de l'enseignement supérieur (2)	Nombre moyen de gares ferroviaires par commune	
Zones internes	35,4	31,0	142,7	0,07	20,0
Zones pilote et candidates	130,6	0,14	20,0
<i>dont</i> : Basse Vallée (4)	27,6	23,0	125,1	0,18	14,3
Gran Paradis	32,9	33,0	135,8	0,00	35,2
<i>Pour rappel :</i>					
Vallée d'Aoste	25,3	19,0	142,0	0,23	10,6
Italie	21	16	178,8	0,31	4,9
<i>dont</i> : zones internes	37	21	137,1	0,17	11,4

Source : traitements des données Agenzia per la Coesione territoriale, Istat, Sose spa, NSIS, Ministère de la Santé et MISE. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Zones internes*.

(1) Indicateur utilisé pour les Niveaux essentiels d'assistance (LEA) ; la durée est ramenée en minutes. – (2) Rapport en pourcentage entre la population résidente de 25-64 ans bachelière ou diplômée de l'enseignement supérieur et la population résidente de la même classe d'âge avec niveau BEPC (Recensement 2011). – (3) Pourcentage de population qui ne reçoit pas le haut débit ou le haut débit mobile. – (4) Zone pilote.

Stratégie nationale pour les zones internes dans la Vallée d'Aoste : le système économique local
(unités et pourcentages)

TERRITOIRE	Unités locales actives (1)	Préposés aux unités locales (1)	Taux d'emploi (1)	Mobilité pour raisons professionnelles (1) (2)	Capital territorial			
					% surface zones protégées	Indice d'importance du secteur agro-alimentaire (3)	Nombre de lieux de culture (4)	Nombre moyen de visiteurs par lieu de culture
Zones internes	4 530	15 880	53,0	158,0	15,6	2,0	46	13 529
Zones pilote et candidates	2 769	8 978	51,7	177,8	28,4	39	14 046
<i>dont</i> : Basse Vallée (5)	2 442	8 110	51,5	206,1	7,7	2,1	24	22 412
Gran Paradis	327	868	50,6	69,0	55,9	2,1	15	660
<i>Pour rappel :</i>								
Vallée d'Aoste	12 773	42 324	52,7	187,9	13,3	1,4	92	11 686
Italie	4 775 856	16 424 086	45,0	136,7	10,4	1,0	6 062	17 138
<i>dont</i> : zones internes	915 035	2 646 847	42,2	122,6	13,5	1,8	2 335	5 639

Source : traitement de données Agenzia per la Coesione territoriale, Istat, INEA et MIBACT. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Zones internes*.

(1) Données de recensement. – (2) Rapport en pourcentage entre la population résidente qui chaque jour, pour raisons professionnelles, se déplace en dehors de sa commune de résidence habituelle et celle qui reste sur le territoire de la commune. – (3) Rapport entre le poids du secteur agro-alimentaire (agriculture et industrie alimentaire) sur la zone par rapport à la moyenne nationale. – (4) Parmi les lieux sont compris les zones et les parcs archéologiques, les monuments, les complexes monumentaux et les autres structures d'exposition permanentes. Comprennent aussi bien les lieux exploitables que les lieux non exploitables. – (5) Zone pilote.

Tableau a6.10

Stratégie nationale pour les zones internes dans la Vallée d'Aoste : les interventions
(millions d'euros et pourcentages)

SECTEURS	Vallée d'Aoste				Centre-Nord (1)		Italie (1)	
	Projet pilote : Basse Vallée		Gran Paradis		Millions d'euros	Parts %	Millions d'euros	Parts %
	Millions d'euros	Parts pour cent	Millions d'euros	Parts %				
Ressources totales	15,2	100,0	8,9	100,0	155,6	100,0	364,5	100,0
Par source de financement								
Programmes communautaires 2014-2020	8,4	55,2	3,4	38,6	94,3	60,6	238,4	65,4
Autres ressources nationales	3,7	24,6	3,7	42,0	44,7	28,7	87,4	24,0
<i>dont</i> : Loi de stabilité	3,7	24,6	3,7	42,0	44,7	28,7	70,9	19,5
Autres ressources locales	3,1	20,1	1,7	19,4	6,9	4,4	27,0	7,4
Particuliers	-	-	-	-	9,8	6,3	11,7	3,2
Par destination (2)								
Développement local	7,8	34,4	3,4	38,6	91,9	59,1	197,7	54,2
Services essentiels	7,3	48,4	5,3	59,3	63,7	40,9	166,8	45,8
<i>dont</i> : mobilité	1,7	10,9	1,0	11,6	15,6	10,0	79,8	21,9
éducation	5,2	34,4	1,1	12,4	29,6	19,0	51,9	14,3
santé	0,5	3,0	3,1	35,3	15,6	10,0	35,0	9,6

Source : traitement des données Agenzia per la Coesione territoriale.

(1) Ne sont pas comprises les interventions des Régions Latium et Calabre qui, en mars 2018 n'avaient pas encore achevé les formalités d'approbation des projets de leurs zones pilote. Les valeurs comprennent exclusivement les projets pilote. – (2) Le total des parts en pourcentage peut être différent de 100 en raison de l'existence d'une rubrique résiduelle.

Tableau a6.11

Recettes courantes des collectivités territoriales (1)
(valeurs moyennes 2014-16)

POSTES	Région		Communes	
	Par habitant	Variation pour cent annuelle	Par habitant	Variation pour cent annuelle
Impôts propres (2)	9 144	-0,9	847	2,1
Transferts	407	-17,6	943	-0,8
<i>dont</i> : fiscales	347	-14,3	31	74,8
Recettes extra-fiscales	580	28,6	350	3,7
Recettes courantes (3)	10 130	0,2	2 140	1,0
<i>Pour rappel :</i>				
Recettes courantes RSS	4 245	5,5	1 048	0,9

Source : traitement des données Siope (pour les Régions), Ministère de l'Intérieur (pour les Communes). Pour la population résidente, Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Recettes courantes des collectivités territoriales*.

(1) Les recettes courantes sont constituées du poste des titres I (Recettes fiscales), II (Recettes dérivant de cotisations et cessions) et III (Recettes extra-fiscales) des comptes annuels des collectivités. – (2) Comprend les coparticipations aux principaux impôts dévolus par l'État à la Région. – (3) Les recettes de la Région Vallée d'Aoste comprennent également certains postes qui sont normalement du ressort des Provinces.

Tableau a6.12

La dette des administrations locales
(millions d'euros et pourcentages)

POSTES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Consistance	266	227	10 902	10 396	89 925	87 444
Variation % par rapport à l'année précédente	-10,8	-14,9	-4,9	-4,6	-3,8	-2,8
Composition %						
Titres émis en Italie	0,0	0,0	3,1	2,9	6,8	6,4
Titres émis à l'étranger	65,5	63,2	12,2	11,3	10,2	10,2
Prêts octroyés par des banques italiennes et les CDP	33,1	33,4	80,2	80,7	72,6	72,1
Prêts octroyés par des banques étrangères	0,0	0,0	2,6	2,6	3,2	3,2
Autres passifs	1,4	3,4	2,0	2,5	7,3	8,1
<i>Pour rappel :</i>						
Dette non consolidée (1)	283	240	17 939	17 106	132 224	128 222
Variation % par rapport à l'année précédente	-11,6	-15,2	-3,9	-4,6	-3,0	-3,0

Source : Banca d'Italia. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux. Cf. Dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Dette des administrations locales*.

(1) La dette non consolidée comprend également les passifs des administrations locales détenus par d'autres administrations (administrations centrales et organismes de prévoyance et d'assistance).

NOTES METHODOLOGIQUES

Des informations complémentaires, par rapport à celles qui figurent ci-après, sont contenues dans les Notes méthodologiques et dans le Glossaire de l'Appendice du Rapport annuel ainsi que sur les sites internet des sources citées dans le document.

Analyse de données Cerved Group.

Cerved est un groupe italien qui opère également dans le secteur de l'information économique. En particulier, la division Centrale des bilans gère les archives qui recensent les bilans des sociétés de capitaux italiennes.

Pour l'analyse mentionnée au paragraphe du chapitre 2 « Les conditions économiques et financières », on a sélectionné un échantillon ouvert qui comprend, pour chaque année, les sociétés de capitaux présentes dans les archives de Cerved Group qui dressent des comptes annuels ordinaires et pour lesquelles la répartition des dettes par nature (financières et non financières) est quoi qu'il en soit disponible. À compter du 1^{er} janvier 2016, par effet de modifications intervenues au niveau des principes comptables (Décret législatif 139/2015), le nombre d'entreprises pour lesquelles des informations sur les dettes par nature sont disponibles s'est restreint, notamment en ce qui concerne les micro-entreprises ; pour cette raison, l'échantillon pour l'année 2016 n'est pas pleinement comparable avec celui des années précédentes. Le tableau suivant résume la composition de l'échantillon régional, en faisant référence à la moyenne de la période 2007-2016.

Composition de l'échantillon (unités)							
POSTES	Classes dimensionnelles (1)			Secteurs			Total (2)
	Petites	Moyennes	Grandes	Industrie	Bâtiment	Services	
Nombre d'entreprise	891	35	12	150	213	556	938

Source : traitement des données Cerved Group. Échantillon ouvert de sociétés de capitaux.

(1) Le classement dimensionnel des entreprises se base sur les classes suivantes de chiffre d'affaires : pour les petites entreprises, jusqu'à 10 millions d'euros ; pour les moyennes entreprises, plus de 10 et jusqu'à 50 millions d'euros ; pour les grandes entreprises, plus de 50 millions d'euros. – (2) Parmi les secteurs, le total inclut également les segments de l'agriculture et de l'industrie extractive.

Capital humain et mobilité

La répartition entre SLL (systèmes locaux de travail) urbains (73, contenant environ 54 pour cent de l'ensemble de la population italienne en 2011) et non urbains (538) effectuée, est décrite dans A. Lamorgese et A. Petrella, *An anatomy of Italian cities: Evidence from firm-level data*, Banca d'Italia, Questioni di economia e finanza, 362, 2016.

Les informations sur les changements de résidence proviennent des données des *Inscriptions et radiations auprès des registres municipaux de la population résidente* dressés par l'Istat. Les soldes migratoires des diplômés concernent uniquement les déplacements de citoyens italiens, dans la mesure où l'information sur le diplôme des étrangers n'est pas disponible.

La décomposition de la variation de la part de citoyens italiens diplômés sur le total de la population résidente, calculée sur la base des données des Registres municipaux de la population résidente et de l'*Enquête sur la population active* est effectuée selon la formule suivante :

$$\Delta \left(\frac{L(t)}{Pop(t)} \right) = \frac{\Delta migr(t)}{Pop(t)} + \frac{\Delta nat(t)}{Pop(t)} - \frac{L(t-1) \cdot \Delta Pop(t)}{Pop(t) \cdot Pop(t-1)}$$

Les deux premiers cumulateurs du côté droit de l'équation, sont respectivement le taux migratoire et le taux naturel, tandis que le troisième est un correcteur démographique qui tient compte de la variation de l'incidence des diplômés, uniquement attribuable à la variation de la population, même à défaut d'une dynamique au niveau du nombre de diplômés sur les deux périodes. Pour simplifier l'exposition, cette dernière unité n'est pas représentée sur la figure.

Cessions et dissociations des prêts irrécouvrables

Les banques se dotent d'une stratégie destinée à optimiser la gestion des prêts non performants, en maximisant la valeur actuelle des recouvrements. Il existe plusieurs actions possibles : gestion interne ou passage à des intermédiaires spécialisés dans le recouvrement de créances ; restructuration et octroi de concessions (*forbearance*) ; acquisition de garanties ; procédure judiciaires ou extrajudiciaires ; cessions (y compris les opérations de titrisation) avec décomptabilisation des actifs cédés.

Aux termes de la Circulaire 272 du 30 juillet 2008 de Banca d'Italia, les cessions d'impayés (via des opérations de titrisation ou autres formes de cession) avec des cessionnaires autres que des institutions financières monétaires (IFM), réalisées pendant la période de référence et qui entraînent la radiation des financements des postes pertinents de l'actif selon les principes comptables (règles pour la décomptabilisation de l'IAS39), ont été étudiées dans le cadre de l'analyse menée dans l'encadré *La sortie des prêts irrécouvrables des comptes annuels des banques*. Les données sur les cessions de créances irrécouvrables concernant 2016 ont subi de façon significative les cessions réalisées par les quatre banques soumises au plan de sauvetage sur décision de Banca d'Italia du 21 novembre 2015, approuvé par le Ministre de l'Économie et des finances par décret du 22 novembre 2015 (Banca delle Marche, Banca Popolare dell'Etruria e del Lazio, Cassa di Risparmio della Provincia di Chieti et Cassa di Risparmio di Ferrara). Les données sur les cessions de créances irrécouvrables relatives à l'année 2017 ont subi l'influence des cessions réalisées par Unicredit, banque d'importance systémique globale (G-SII), qui pesaient pour une partie importante du total des cessions de créances irrécouvrables effectuées pendant l'année.

Pour ce qui est des dissociations, ont été objet d'enquête uniquement celles pour pertes totales ou partielles d'actifs financiers survenues pendant la période de référence de la déclaration suite aux événements d'extinction aux termes de la Circulaire 272 du 30 juillet 2008 de Banca d'Italia. En particulier, on a considéré les dissociations de financements vers la clientèle qui n'a pas fait l'objet de cession et les dissociations relatives aux financements vers la clientèle cédée à des entités autres que des IFM et ne faisant pas l'objet de radiation de l'actif. La Circulaire 272 prévoit « que les événements d'extinction à prendre en considération surviennent lorsque les organes compétents de la société ont, au moyen d'une décision collective spécifique, pris définitivement acte de l'impossibilité de recouvrer l'actif financier ou partie de celui-ci, ou bien ont renoncé aux actes de recouvrement en raison d'un avantage économique. Ce principe est également valable en cas d'actifs douteux vers des entités soumises à des procédures collectives ».

Le nouveau principe comptable international IFRS9 entré en vigueur le 1er janvier 2018 introduit d'importantes nouveautés pour l'évaluation des créances. Ce principe se base sur le concept de perte attendue (*expected loss*) au lieu de l'*incurred loss* (perte avérée), dans l'objectif de reconnaître plus rapidement sur le compte de résultat les pertes et avec une approche plus orientée sur la probabilité de pertes futures sur les créances. Les effets de l'introduction du nouveau principe comptable pourraient contribuer à réduire l'écart entre la valeur à laquelle les créances sont inscrites sur les comptes annuels et le prix éventuellement offert par le marché pour les acheter.

Classement des banques par groupes dimensionnels

Pour le classement des banques par groupes dimensionnels, voir les *Notes méthodologiques* dans l'*Appendice du Rapport annuel* de Banca d'Italia.

Crédit à la consommation

Pour la définition de crédit à la consommation, voir les *Notes méthodologiques* dans l'*Appendice du Rapport annuel* de la Banca d'Italia sous la rubrique : *Crédit aux ménages consommateurs*.

Le crédit à la consommation se compose de deux éléments : le crédit affecté à des types d'achat spécifiques (notamment véhicules) et le crédit non affecté (cession de la cinquième partie, cartes de crédit, autre).

Le montant régional du crédit à la consommation affecté à l'achat d'un véhicule est déduit des déclarations prudentielles des banques et sociétés financières ; pour les années antérieures à 2015, l'élément relatif aux sociétés financières a été évalué en supposant que pour ces intermédiaires, la part du crédit à la consommation destiné à l'achat de véhicules octroyé dans la région était le même qu'au niveau national.

Les taux d'intérêt harmonisés sur les octrois de nouveau crédit à la consommation aux ménages et les montants relatifs aux nouveaux prêts proviennent de la déclaration relative aux taux d'intérêt harmonisés d'un échantillon de banques (cf. Circulaire n° 248 du 26 juin 2002 de la Banca d'Italia). Le phénomène exclut les prêts liés aux comptes courants, les crédits renouvelables et les cartes de crédit. Pour rendre les informations homogènes sur la période considérée, celles relatives à certaines banques qui ont commencé à effectuer leurs déclarations au mois de juin 2017 n'ont pas été prises en compte. Pour plus d'informations à propos des statistiques sur les taux d'intérêt harmonisés cf. *Banques et monnaies : séries nationales*, Banca d'Italia, Statistiques, Méthodes et sources : notes méthodologiques, 9 mars 2018.

Dépenses publiques des administrations locales à l'exclusion des dépenses pour les intérêts

Les Administrations locales (A.L.) comprennent les collectivités territoriales (Régions et Provinces autonomes de Trente et de Bolzano, Provinces, Communes), les organismes producteurs de services de santé (les Autorités sanitaires locales et les Hôpitaux), les organismes locaux producteurs de services économiques et de réglementation des activités (par exemple, les Chambres de commerce) et les organismes producteurs de services locaux, d'assistance, récréatifs et culturels (par exemple les universités et les théâtres). Les Administrations publiques (A.P.) sont composées des A.L., des Administrations centrales et des Organismes de Sécurité sociale. Les Régions à statut spécial (RSS) sont les suivantes : Vallée d'Aoste, Frioul Vénétie Julie, Trentin-Haut-Adige, Sardaigne et Sicile. Les Provinces autonomes de Trente et de Bolzano sont apparentées à des RSS.

Les valeurs des dépenses présentées dans ce tableau sont élaborées à partir des données sur les paiements extraits du Système d'information sur les opérations des organismes publics (Siope). Pour chaque catégorie d'organismes déclarants à Siope, les codes de gestion ont été associés aux postes de dépenses examinés (dépenses courantes primaires et dépenses en capital déduction faite des opérations financières). La répartition entre dépenses courantes et en capital a suivi, dans la large majorité des cas, celle proposée dans les annexes des Décrets du Ministère de l'Économie et des Finances relatifs à la définition des codifications de gestion ; elle s'en est écartée dans certains cas dans un souci de cohérence par rapport aux principes du Système européen des comptes (SEC2010). En phase de traitement, certains postes limités des dépenses ont été considérés déduction faite de postes spécifiques des recettes afin de fournir une représentation des phénomènes économiques sous-jacents plus fidèle à la réalité des opérations. Cette opération a été effectuée au niveau de chaque organisme, en mettant les dépenses éventuellement à zéro lorsque le montant des frais est inférieur au montant correspondant du côté des recettes. On a de plus éliminé les cessions entre Organismes figurant à l'intérieur du périmètre de consolidation des administrations afin d'obtenir la valeur globale des dépenses directement octroyées sur le territoire national.

Dettes des administrations locales

Cf. Banca d'Italia, collana Statistiche, *Dettes des administrations locales*.

Enquête régionale sur le crédit bancaire (Regional Bank Lending Survey, RBLS)

Banca d'Italia réalise deux fois par an (février/mars et septembre/octobre) une enquête sur un échantillon d'environ 300 banques. L'enquête concerne les conditions d'offres pratiquées par les banques et celles de la demande de crédit des entreprises et des ménages. Les réponses sont différenciées, pour les banques qui opèrent dans plusieurs régions, en fonction de la macro-région de résidence de la clientèle. On obtient les informations sur l'état du crédit dans les différentes régions et sur l'évolution de la collecte en pondérant les réponses fournies par les banques en fonction de leur part de marché dans chaque région.

L'échantillon régional se compose de plus de 60 intermédiaires qui opèrent dans la Vallée d'Aoste et qui représentent plus de 90 pour cent de l'activité pour les entreprises et les ménages résidents et 90 pour cent de la collecte directe et indirecte effectuée dans la région. L'enquête a également relevé des informations structurelles sur les caractéristiques des financements octroyés aux ménages consommateurs. Les réponses fournies par les banques de l'échantillon régional ont été regroupées en les pondérant en fonction de leur part de marché dans la région.

L'indice de hausse/baisse de la demande de crédit (ou de la demande de produits financiers) a été construit en regroupant les réponses, sur la base des fréquences pondérées par les parts de marché des banques dans la région, comme suit : 1=hausse considérable, 0,5=hausse modérée, 0= stabilité substantielle, -0,5=baisse modérée, -1=baisse considérable. Des valeurs positives (négatives) signalent la hausse (baisse) de la demande de crédit (ou de produits financiers). L'indice de resserrement/relâchement de l'offre de crédit a été construit en regroupant les réponses, sur la base des fréquences pondérées par les parts de marché des banques dans la région, comme suit : 1=resserrement considérable des conditions d'offre, 0,5=resserrement modéré, 0=stabilité substantielle, -0,5=relâchement modéré, -1=relâchement considérable. Des valeurs positives (négatives) signalent une restriction (relâchement) des critères d'offre.

Pour plus d'informations, cf. *La demande et l'offre de crédit au niveau territorial*, Banca d'Italia, Économies Régionales, 44, 2016.

Enquête sur les entreprises industrielles et des services (Invind)

L'enquête sur les entreprises de l'industrie *stricto sensu* avec 20 salariés et plus a concerné, au titre de l'année 2017, 3.093 entreprises (dont 1.994 avec au moins 50 salariés). L'échantillon des entreprises des services privés non financiers (activités commerciales, hôtellerie et restauration, transports et communications, services aux entreprises) avec 20 salariés et plus comprend 1.298 entreprises, dont 881 avec au moins 50 salariés. L'échantillon des entreprises du bâtiment avec 10 salariés et plus a concerné 600 entreprises. Le taux de participation a été de 75,7 et de 73,7 et 75,5 pour cent, respectivement, pour les entreprises de l'industrie *stricto sensu*, des services et du bâtiment.

En Vallée d'Aoste, on a relevé 15 entreprises industrielles, 16 entreprises de services et 9 sociétés du bâtiment.

Enquête sur les taux d'intérêts actifs et passifs

L'enquête par sondage trimestriel concernant les taux d'intérêt passifs et actifs a été profondément renouvelée à partir du mois de mars 2014 ; on a augmenté le nombre de banques déclarantes et le schéma signalétique a été complété et modifié. Les deux groupes de banques qui comprennent les principaux établissements de crédit au niveau national, sont composés de près de 200 unités pour les taux actifs et de 100 unités pour les taux passifs (respectivement 70 et 60 dans le relevé précédent).

Les informations sur les taux actifs (effectifs) sont collectées séparément pour chaque client : l'étude porte sur les financements à l'encaissement octroyés à la clientèle ordinaire relatifs à chaque nom pour lequel, à la fin du trimestre de référence, la somme accordée ou utilisée signalée à la Centrale des risques est égale ou supérieure à 75 000 euros. Pour les nouvelles opérations à échéance, les banques signalent le taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG) et le montant du financement accordé : les informations sur les taux à moyen et long terme se réfèrent aux opérations non facilitées ouvertes durant le trimestre et ayant une durée supérieure à un an. Les informations sur les taux pas-

sifs sont collectées sur une base statistique : on relève les conditions appliquées aux dépôts en compte courant à vue de la clientèle ordinaire en cours à la fin du trimestre. Les comptes courants avec chèques garantis sont inclus.

Fonction publique dans les principales administrations locales

Le personnel des principales administrations locales comprend les salariés (à durée indéterminée ou déterminée) et les non-salariés (intérimaires et travailleurs socialement utiles) de Régions, organismes de santé, Provinces et Villes métropolitaines, Communes, Chambres de commerce et Universités.

Le personnel à durée indéterminée est celui qui est engagé à la fin de chaque année à l'intérieur de l'administration déclarante, indépendamment de l'administration d'appartenance ; le personnel commandé ou détaché dans d'autres administrations est exclu tandis que celui qui provient d'autres administrations est inclus. Les autres catégories de personnel sont en revanche relevées sur la base de l'appartenance à l'administration déclarante indépendamment de commandements et détachements. Les données sur les effectifs et le coût pour le personnel sont disponibles sur le site internet de la Ragioneria Generale dello Stato (comptabilité générale de l'État).

Le coût pris en compte est global, relatif aux personnel salarié et non-salarié, et comprend les éléments suivants : rétribution des salariés, charges sociales à la charge de l'employeur, sommes versées à d'autres administrations pour le personnel commandé par ces dernières, remboursements reçus pour le personnel détaché, Irap et coût du personnel non salarié. Les frais de personnel à durée indéterminée sont estimés en répartissant le total des frais de personnel salarié en fonction de l'incidence des rémunérations du personnel à durée indéterminée sur le total des rémunérations (le total des rémunérations représente la somme entre les rémunérations du personnel avec contrat à durée indéterminée et celles du personnel avec contrat à durée déterminée). Les frais de personnel non-salarié représentent les sommes versées aux agences d'intérim, les charges liées aux contrats d'intérim et les rémunérations des travailleurs socialement utiles.

Garanties sur les prêts aux entreprises

Les garanties sont des liens de nature juridiques placés sur certains biens (« garanties réelles ») ou des engagements personnels qui sont pris par des entités autres que le débiteur principal (« garanties personnelles ») et représentent l'un des instruments par lesquels les banques et les sociétés financières tentent de mitiger le risque de crédit. Pour les besoins de l'analyse, on a utilisé les déclarations à la Centrale des risques effectuées par les banques et les sociétés financières ; on a utilisé la catégorie « garanties reçues », où le montant garanti correspond au montant le moins élevé entre la valeur de la garantie et le montant utilisé à la date de la déclaration. Les traitements tiennent compte des opérations de société survenues pendant la période entre les intermédiaires déclarants. Contrairement à ce qui se passait auparavant, les données présentées dans cette édition du Rapport, se rapportant à la période 2015-17, ne sont pas corrigées au niveau de la variation des seuils de déclaration survenue auprès de la Centrale des risques en 2009.

Les garanties collectives sont celles qui sont accordées par les *Confidi* inscrits dans la liste générale aux termes de l'article 155, alinéa 4, du Texte unique en matière de banque et de crédit (TUB), dans l'ancienne liste spéciale visée à l'article 107 du TUB ou de l'ordre unique introduit par le décret législatif 141/2010 ; les garanties publiques se rapportent aux sociétés financières régionales de garantie (sauf celles qui possèdent la qualification de Confidi) et au Fonds de garantie pour les petites et moyennes entreprises visées par la loi n° 662 de décembre 1996. Ce dernier, à partir de 2009, a développé son champ d'intervention, également grâce au bénéfice de la garantie de l'Etat accordée par le décret-loi n° 185 du 29 novembre 2008 (converti par la loi n° 2 du 28 janvier 2009). Le Fonds peut intervenir en offrant des garanties directement en faveur des intermédiaires prêteurs (garantie directe) ou en faveur d'un Confidi (« contre-garantie ») ; pour les traitements, les contre-garanties ont été épurées des données afin d'éviter les redondances. La surveillance des Confidi « mineurs » (à savoir ceux qui développent un volume d'activité financière inférieure à 150 millions d'euros) ayant été confiée à l'Organisme spécifique, dont les membres ont été nommés par Décret du Ministère de l'Économie et

des Finances le 9 novembre 2016, on a transposé dans la liste des Confidi mineurs de nombreuses cessations d'activité de petites entités ; ce fait, avec la mise en liquidation de certains gros intermédiaires, a comporté un nouveau traitement des données par rapport au passé pour représenter la dynamique des garanties collectives sur des bases homogènes.

Part de marché mondial des exportations

La variable faisant l'objet de la décomposition est représentée par la part de marché des exportations évaluée à des prix et changes courants (en dollars) par rapport à l'ensemble de 114 pays et 64 secteurs d'activité classés sur la base de la classification CTIC rev. 4 (*Classification type pour le commerce international*) ; dans l'ensemble la ventilation par secteurs d'activité et pays a engendré 7.296 segments de marché élémentaires. La part de marché national est calculée en rapportant les importations de chaque segment de l'Italie par rapport aux importations correspondantes du monde. La part de marché de la Vallée d'Aoste est calculée en attribuant à la région le pourcentage des importations d'Italie correspondant au poids sur chaque segment élémentaire de marché des exportations régionales sur le total national. Pour plus d'informations sur la méthode de décomposition, appelée *constant market share* cf. *L'économie du Nord-Est*, Banca d'Italia, Seminari e Convegna, 8, 2011.

Les indicateurs de spécialisation à la Balassa sont calculés en prenant comme indice de référence la structure des exportations mondiales, déduction faite des exportations italiennes, vers la zone constituée par les 114 pays. Dans cette analyse, on a utilisé une version de type « additif » de l'indicateur, qui peut avoir des valeurs dans l'intervalle compris entre +1 et -1. Les indicateurs de spécialisation par secteur d'activité (géographique) prennent des valeurs positives si la région bénéficie d'avantages comparés dans le secteur d'activité (si la région est relativement plus orientée par rapport à la moyenne mondiale dans le domaine de référence) et des valeurs négatives dans le cas contraire. Les indicateurs sont caractérisés par des valeurs plus élevées en correspondance des catégories (zones géographiques) les plus représentatives en termes de poids sur la composition des exportations régionales, en attribuant ainsi plus d'importance aux avantages comparés des catégories (zones géographiques) les plus importantes.

Le tableau qui suit, présente la liste des pays objet de la décomposition regroupés par zone de destination en fonction de la taxonomie utilisée dans les rapports ICE-Prometeia (cf. ICE-Prometeia, *Évolution du commerce extérieur par zone et secteurs*, différentes années) :

ÉMERGENTS LOINTAINS	MATURES LOINTAINS	ÉMERGENTS PROCHES	MATURES PROCHES
Émergents Asie	Amérique du Nord, Océanie,	Émergents Europe	Zone Euro
Chine	Israël	Albanie	Autriche
Inde	Australie	Bulgarie	Belgique
Kazakhstan	Canada	Croatie	Luxembourg
Malaisie	Israël	Pologne	Estonie
Pakistan	Nouvelle Zélande	Rép. tchèque	Finlande
Thaïlande	États-Unis	Roumanie	France
Vietnam	Nouvelle Calédonie	Russie	Allemagne
Fidji	Islande	Turquie	Grèce
Kirghizistan	Groenland	Hongrie	Irlande
Maldives	Matures Asie	Bosnie-Herzégovine	Lettonie
Népal	Japon	Serbie	Lituanie
Sri Lanka	Hong-Kong	Macédoine	Pays-Bas
Cambodge	Singapour	Biélorussie	Portugal
Afrique méridionale	Corée du Sud	Monténégro	Slovaquie
Angola	Macao	Moldavie	Slovénie
Éthiopie		Moyen-Orient	Espagne
Afrique du Sud		Algérie	Chypre
Burkina Faso		Arabie Saoudite	Malte
Cap Vert		Égypte	Autres Europe
Côte d'Ivoire		Liban	Danemark
Madagascar		Tunisie	Norvège

Malawi
Ile Maurice
Namibie
Niger
Sénégal
Togo
Ouganda
Tanzanie
Zambie
Zimbabwe

Bahreïn
Jordanie
Yémen
Azerbaïdjan
Arménie
Géorgie
Palestine

Royaume-Uni
Suède
Suisse
Andorre

Amérique Latine

Argentine
Brésil
Chili
Colombie
Mexique
Pérou
Bahamas
Bolivie
Costa Rica
Rép. Dominicaine
Équateur
El Salvador
Guatemala
Guyane
Jamaïque
Honduras
Nicaragua
Panama
Paraguay
Uruguay

Pauvreté et exclusion sociale

Les personnes à risque de pauvreté sont celles qui vivent dans des ménages avec un revenu total équivalent inférieur à 60 pour cent du revenu médian national ; en Italie, en 2016 le seuil était d'environ 14.700 euros.

Les personnes en situation de privation matérielle grave sont celles qui vivent au sein de ménages présentant au moins 4 des 9 éléments suivants : ne pas être en mesure : i) de faire face à des dépenses imprévues, ii) de s'offrir une semaine de vacances en dehors de leur domicile, iii) de payer un loyer, un prêt immobilier ou des factures courantes à temps, iv) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines tous les deux jours, v) de chauffer correctement leur domicile, vi) de posséder un lave-linge, vii) un téléviseur couleur, viii) un téléphone, ix) une voiture.

Les ménages à intensité de travail très faible sont ceux dans lesquels, en moyenne, les membres d'âge compris entre 18 et 59 ans (à l'exclusion des étudiants de moins de 25 ans) travaillent moins d'un cinquième du temps disponible.

Prêts bancaires

Sauf indication contraire, les prêts bancaires comprennent les créances irrécouvrables et les mises en pension de titres ; la source utilisée est constituée des déclarations prudentielles des banques. Les variations en pourcentage sur les 12 mois des prêts sont corrigées pour tenir compte de l'effet des titrisations, reclassements, autres cessions autres que titrisations, radiations, et variations du taux de change. Pour plus de renseignements sur la source d'informations et la méthode de calcul des indicateurs, voir les *Notes méthodologiques* dans l'*Appendice du Rapport annuel* de Banca d'Italia.

Prêts octroyés par les banques et les sociétés financières aux ménages consommateurs

Par rapport aux prêts bancaires, cette définition englobe, parmi les établissements déclarants, les sociétés financières. Les variations en pourcentage des prêts des sociétés financières sont corrigées pour tenir compte de l'effet des reclassements, des titrisations, des autres cessions autres que les titrisations, mais pas des radiations.

Prix des bâtiments non résidentiels

Les séries historiques au niveau territorial des prix des biens immobiliers non résidentiels pour la période 2006-2017 sont extraites du fichier de l'OMI. Les prix au niveau communal ont été calculés comme des moyennes simples des cotations minimales et maximales par micro zone communale et état de conservation. Les prix par région et pour l'ensemble du territoire national ont été calculés en pondérant les données communales sur la base d'une évaluation du nombre d'immeubles des types respectifs effectuée en croisant les données issues du cadastre (relatifs à la dernière année disponible, 2015) sur le nombre de magasins (cat. B1), d'usines (cat. D1) et de bureaux (cat. A10) – disponibles au niveau provincial – avec ceux sur le nombre de préposés aux activités commerciales, manufacturières et globales, respectivement, au niveau communal prises par les Recensements sur l'industrie et sur les services de 2001 et de 2011. Les prix des immeubles commerciaux font référence à ceux des magasins, ceux du tertiaire aux bureaux et ceux du secteur de la production aux bâtiments industriels. Banca d'Italia publie les indices nationaux pour les trois catégories non-résidentielles en se basant également sur d'autres sources ; par souci d'homogénéité, les trois indices régionaux obtenus par les données OMI ont été corrigés de façon à obtenir la même dynamique nationale, en suivant l'approche décrite pour les indicateurs relatifs aux logements (cf. la rubrique : *Prix des logements*). L'indice total au niveau régional et national dérive de la moyenne pondérée des indices des trois catégories considérées, en utilisant comme poids le stock d'immeubles de 2015. Les données relatives à l'année 2014, qui présentent des discontinuités dues à la révision générale des zones homogènes (cf. la rubrique : *Prix des logements*), ils ont été évalués en utilisant des informations extraites directement des publications annuelles de l'administration fiscale italienne (Agenzia delle Entrate) au niveau régional et en extrayant les valeurs entre le deuxième semestre 2013 et le deuxième semestre 2014.

Prix des logements

La série historique sur le plan territorial des prix des logements se base sur les données de *Il Consulente immobiliare* (du premier semestre 1995 au deuxième semestre 2003), de l'Observatoire du marché immobilier (OMI) de l'Agenzia delle Entrate (à partir de 2004) et de l'Istat (à partir de 2010).

Pour chaque commune chef-lieu de province, *Il Consulente immobiliare* relève tous les semestres les prix des logements localisés dans trois zones urbaines (hypercentre, faubourgs et périphérie), à partir des prix de vente moyens. La base de données de prix de l'OMI contient des données semestrielles relatives à la quasi-totalité des communes italiennes, à leur tour divisées en plus de 27 000 zones homogènes, dont l'identification est basée sur des caractéristiques socio-économiques et urbaines, sur la qualité des transports, etc. Au cours de l'année 2014, on a effectué une révision générale de ces domaines territoriaux, nécessaire pour transposer les modifications au tissu urbain et économique des habitats survenues environ dix ans après le début de l'enquête. Pour plus d'informations, consulter le site internet de l'Agenzia delle Entrate.

L'enquête concerne les principaux types de bâtiments (habitations, bureaux, magasins, ateliers, bâtiments industriels, entrepôts, garages et places de parking), à leur tour divisés par catégorie (par exemple, les bâtiments d'habitation sont divisés en immeubles de standing, civil, économique, villas et pavillons). Pour chaque zone et catégorie on a un prix minimum et un prix maximum, permettant de calculer la valeur centrale. Les moyennes simples des prix (des différents types d'immeubles) calculées pour chaque zone sont ensuite agrégées au niveau de chaque commune, en pondérant les zones urbaines (hypercentre, faubourgs et périphérie) moyennant des poids relevés dans l'Enquête sur les budgets des ménages italiens (IBF) menée par la Banca d'Italia. Pour plus d'informations, cf. *House prices and housing wealth in Italy. Papers presented at the conference held in Perugia, 16-17 October 2007*, Banca d'Italia, 2008.

Les prix du système local de l'emploi (SLL), région et ensemble du territoire national (*OMI* ci-après) ont été calculés en pondérant les données communales avec le nombre de logements relevé par l'Istat dans les Recensements de la population et des logements de 2001 et de 2011.

De plus, Banca d'Italia publie un indice des prix de l'immobilier au niveau national (*I* ci-après) élaboré sur un ensemble de données non disponibles au niveau régional, dont les nouvelles séries trimestrielles sur les prix des logements publiées par l'Istat à partir de 2010. Les indices *OMI* ont ainsi été utilisés pour répartir l'indice *I* par région et par macro-zone en utilisant une estimation par quotient (ou rapport). En symboles, si nous posons I_{tj} avec l'indice *I* pour la période *t* et la zone géographique *j* (avec $j = N$ pour la donnée nationale) et I_{tN}^{OMI} l'indice correspondant *OMI*, on peut estimer I_{tj} pour $j \neq N$ par l'expression suivante :

$$\hat{I}_{tj} = I_{tj}^{OMI} \frac{I_{tN}}{I_{tN}^{OMI}}$$

Pour la définition de SLL urbains, cf. *L'économie des régions italiennes*, Banca d'Italia, Économies Régionales, 43, 2015.

Les données OMI sur les prix manquent pour certaines communes touchées par des événements sismiques (pour plus d'informations, cf. le document *Communes avec prix non disponibles en raison d'événements sismiques* publié de l'OMI).

Qualité du crédit

La qualité du crédit est analysée à travers plusieurs indicateurs :

Créances irrécouvrables. – Pour la définition de *Créances irrécouvrables*, voir les *Notes méthodologiques* dans l'*Appendice du Rapport annuel* de Banca d'Italia.

Taux de déclassement du crédit. - Flux des nouveaux prêts non performants (défaut corrigé) par rapport aux prêts non en défaut corrigé à la fin de la période précédente. Les valeurs indiquées correspondent aux moyennes des quatre trimestres se terminant au trimestre de référence. Défaut corrigé correspond à l'encours total d'un emprunteur, lorsque celui-ci se trouve dans l'une des situations suivantes :

- le montant total des créances irrécouvrables représente plus de 10 pour cent de l'encours total en caisse sur le système ;
- le montant total des créances irrécouvrables et des autres prêts non performants représente plus de 20 pour cent de l'exposition totale aux liquidités existantes sur le système ;
- le montant total des créances irrécouvrables, des autres prêts improductifs et des prêts échus depuis plus de 90 jours représente plus de 50 pour cent de l'exposition totale aux liquidités existantes sur le système.

Taux d'entrée de créances irrécouvrables. - Flux des nouvelles créances irrécouvrables corrigées par rapport aux prêts qui ne sont pas non performants corrigés à la fin de la période précédente. Les valeurs correspondent aux moyennes des quatre trimestres se terminant pendant celui de référence. Une créance irrécouvrable corrigée désigne l'encours bancaire d'un emprunteur lorsque celui-ci a été déclaré :

- avec créance irrécouvrable uniquement par l'intermédiaire qui a octroyé le crédit ;
- avec créance irrécouvrable par un intermédiaire et parmi les découverts non autorisés du seul autre intermédiaire créancier ;
- avec créance irrécouvrable par un intermédiaire et le montant de la créance irrécouvrable représente au moins 70 pour cent de l'exposition totale aux liquidités existantes sur le système ou en présence de découverts non autorisés égaux ou supérieurs à 10 pour cent ;
- avec créance non performant par au moins 2 intermédiaires pour des montants égaux ou supérieurs à 10 pour cent de l'exposition totale aux liquidités existantes sur le système.

Part des créances irrécouvrables sur le total des créances. - Le dénominateur du rapport comprend également les créances irrécouvrables.

Part des crédits non performants sur le total des créances. - Jusqu'en 2014 la notion de crédit non performant comprenait, au-delà des créances irrécouvrables, les créances échues, sous surveillance ou restructurées. Depuis janvier 2015, l'agrégat a changé par effet de la mise en conformité aux normes fixées par l'Autorité bancaire européenne et ces éléments ont été remplacés par les nouvelles catégories des défauts probables et des encours échus/avec découvert non autorisé. Le dénominateur du rapport comprend également les créances irrécouvrables. La part des créances irrécouvrables sur le total des créances présentée dans le tab. a5.6 pourrait ne pas correspondre au rapport entre créances irrécouvrables et prêts pouvant être déduit des données figurant sur le tab. a5.4. Les éventuels écarts sont attribuables aux différents critères de comptabilisation des créances irrécouvrables.

Recettes courantes des collectivités territoriales

Le tableau est construit sur la base d'informations extraites du Siope (Système d'information sur les opérations des organismes publics), qui relève les encaissements et les paiements effectués par les trésoriers de toutes les administrations locales, et par les comptes des organismes (en particulier par les Certificats de solde budgétaire du Ministère de l'intérieur pour les Provinces et les Communes).

Pour éviter les redondances, les recettes courantes du total des Collectivités territoriales figurant dans le texte sont considérées déduction faite des transferts réciproques entre collectivités de la même région. Les postes de gestion courante éventuellement enregistrés dans les comptabilités spéciales n'ont pas été pris en compte dans la mesure où cette donnée ne peut pas être identifiée pour toutes les Régions.

Dans le détail présenté dans le tableau, les recettes fiscales comprennent les coparticipations aux contributions nationales et les ressources dérivant de fonds de péréquation (classés par les collectivités dans le titre I de leurs comptes).

Les recettes fiscales des Provinces (et depuis 2015, des villes métropolitaines) comprennent : l'impôt provincial de transcription (IPT), l'impôt sur les assurances automobiles, l'impôt pour l'exercice des fonctions d'hygiène environnementale, la taxe pour l'occupation d'espaces et de zones publiques, l'impôt pour le dépôt des déchets à la décharge.

Les recettes fiscales des Communes comprennent : l'impôt sur la propriété immobilière (ICI en 2011, IMU en 2012 et 2013, TASI et IMU depuis 2014), la taxe pour l'occupation d'espaces et de zones publiques, la taxe sur les ordures ménagères, l'impôt communal sur la publicité, les droits sur l'affichage public, la taxe additionnelle sur la consommation d'énergie électrique (jusqu'en 2011), la taxe additionnelle sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la taxe additionnelle sur les droits d'embarquement des passagers des avions, la taxe de séjour dans certaines Communes de stations touristiques et îles mineures.

Recettes IMU

Le décret-loi n° 201 du 6 décembre 2011 (Dispositions urgentes pour la croissance, l'équité et la consolidation des comptes publics), converti, avec des modifications, par la loi n° 214 du 22 décembre 2011, en son article 13, 1^{er} alinéa, a anticipé, à compter de l'année 2012, le dispositif de l'impôt municipal propre (IMU), anciennement prévu par l'article 8, 1^{er} alinéa, du décret législatif n° 23 du 14 mars 2011 (Dispositions en matière de fédéralisme fiscal municipal), en remplacement de l'impôt communal sur les immeubles (ICI). L'alinéa 17 dispose que le supplément de recettes dérivant de l'IMU par rapport à l'ICI reste à l'État, et en particulier que la Région assure le recouvrement dans le budget de l'État de ce supplément de recettes des entités dépendant de son territoire.

La Vallée d'Aoste a transposé cette règle par la loi régionale n° 8 du 8 avril 2013 (Budget prévisionnel supplémentaire pour l'année financière 2013, modifications à dispositions législatives et variations du budget prévisionnel pour la période 2013/2015), art. 13, en disposant que les Communes doivent céder à la Région les montants dus au titre de supplément de recettes IMU. Ces sommes sont en principe retenues par l'État à la fin de l'année à laquelle elles se rapportent ; la Région Vallée

d'Aoste reporte à l'exercice suivant le recouvrement de ces montants. À compter de 2015, non seulement les sommes dues par les Communes au titre de l'exercice précédent ont commencé à être comptabilisées, mais aussi une partie de celles qui sont attribuables à l'exercice en cours. En 2015, première année d'application de cette règle, pour ne pas peser sur la trésorerie des Communes, seule une partie des recettes due au titre de l'exercice 2015 a été perçue. À compter de 2016, on observe une augmentation des recettes de trésorerie enregistrées au poste Recettes extra-fiscales par effet de la somme des encaissements relatifs à deux ans de supplément de recettes IMU.

Revenu et consommation des ménages

En 2017, l'Istat a publié les séries historiques relatives aux revenus et à la consommation des ménages consommateurs sur le territoire des régions italiennes jusqu'en 2016. On a soustrait des consommations régionales les dépenses de consommation des étrangers, tandis qu'on a ajouté les dépenses de consommation à l'étranger des italiens, estimées par la Banca d'Italia selon les données de l'enquête sur le tourisme international, également utilisées pour produire des statistiques sur la balance des paiements. En particulier, les dépenses de consommation sur le territoire de chaque région ont été corrigées pour ce qui est des biens non durables (achats dans les magasins de souvenirs, cadeaux, vêtements, nourriture et boissons etc. pour un usage personnel) et des services (transport intérieur, hébergement, restaurants et bars, musées, spectacles etc.). Les montants sont exprimés en termes réels aux prix de l'année 2016 grâce à l'utilisation, pour chaque région, du déflateur des dépenses de consommation finale des ménages.

Les valeurs par habitant ont été obtenues en divisant les valeurs agrégées par la population résidente issue des comptes et groupes économiques territoriaux. Les valeurs du revenu nominal et des consommations réelles pour l'année 2017 proviennent de Prometeia; l'évaluation du revenu réel régional pour l'année 2017 a été obtenue en utilisant le déflateur des consommations régionales traité sur données Prometeia.

Revenus nets des ménages

Les données sur les revenus nets des ménages dérivent de l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages (EU-SILC) de l'Istat. Pour les définitions adoptées cf. Istat, *Statistiche report, Condizioni de vie, revenus et charge fiscale des ménages*, décembre 2017
<https://www.istat.it/it/files//2017/12/Report-Reddito-e-Condizioni-di-vita-Anno-2016.pdf>.

Richesse des ménages

La richesse nette correspond à la somme des actifs réels et financiers, déduction faite des passifs financiers. Les éléments réels (ou non financiers) comprennent les logements, les bâtiments non résidentiels, les installations et les machines, les produits de la propriété intellectuelle, les ressources biologiques, les stocks (estimés à partir de 2012) et les terrains. Les actifs financiers (par exemple les dépôts, les titres d'État et les obligations) sont des instruments qui confèrent à leur détenteur, le créancier, le droit de recevoir, sans prestation de sa part, un ou plusieurs paiements du débiteur qui a pris l'obligation correspondante. Les passifs financiers représentent l'élément négatif de la richesse et se composent principalement d'emprunts et de prêts personnels. La valeur des actifs subit l'influence des variations des quantités et de l'évolution des prix de marché respectifs.

La régionalisation de la richesse réelle des ménages a été menée à partir des estimations du stock d'actifs non financiers des secteurs institutionnels, établies par l'Istat en décembre 2017. Pour la richesse financière, on a régionalisé les données nationales des Comptes financiers des secteurs institutionnels diffusés par la Banca d'Italia, publiés dans le tableau 27 du fascicule *Comptes financiers*, 17 janvier 2018, et en regroupant certaines rubriques des instruments financiers.

L'analyse tient compte des valeurs imputables aux ménages dans leur fonction de consommation (ménages consommateurs) et de celles qui sont imputables aux ménages dans la mesure où ils ont une fonction de production (de biens et services non financiers et services financiers destinables à la vente

pourvu que, dans ce dernier cas, leur comportement économique et financier ne représente pas une quasi-société ; ménages producteurs). Sont comprises les Institutions sociales privées (ISP), à savoir les organismes privés à but non lucratif qui produisent des biens et des services non destinables à la vente (syndicats, associations sportives, partis politiques, etc.).

Les éléments composant la richesse des ménages et des ISP par région ont été calculés en décomposant les postes correspondants disponibles au niveau national selon les parts régionales, estimées avec des séries reconstituées de façon appropriée. De plus amples détails figurent dans les textes recueillis dans le volume *Household Wealth in Italy*, Banca d'Italia, 2008. Pour la méthodologie de calcul adoptée pour la construction des séries régionales, consulter l'étude de G. Albareto, R. Bronzini, D. Caprara, A. Carmignani et A. Venturini, *La richesse réelle et financière des ménages italiens par région entre 1998 et 2005*, Rivista economica del Mezzogiorno, a. XXII, 2008, n. 1, pages 127-161. Les estimations ici présentées ont bénéficié de la disponibilité de nouvelles sources d'information et d'affinements méthodologiques ; ceci allié à la disponibilité des nouvelles estimations de l'Istat sur la richesse non financière et à l'inclusion des ISP, a entraîné pour certains éléments de la richesse, des révisions par rapport aux publications précédentes. Les valeurs par habitant ont été extraites par rapport à la population résidente au début de chaque année, de source Istat.

Actifs réels. – Pour la décomposition régionale des éléments réels de la richesse, on a utilisé les sources de données suivantes : Recensements de la population (Istat), Archives statistiques des entreprises actives (Istat), Comptabilité régionale et nationale (Istat), Enquêtes sur les comptes des ménages italiens (Banca d'Italia), enquêtes de l'Observatoire du marché immobilier et statistiques cadastrales (Agenzia delle entrate), Banca Dati dei Valori Fondiari (CREA).

Actifs et passifs financiers. – Les estimations régionales des grandeurs financières sont principalement basées sur les informations provenant des déclarations statistiques prudentielles des banques. Pour certaines rubriques, ces informations ont été complétées par des données issues de : Istat, Ivass, Covip, INPS, Cassa Depositi et Prestiti et Lega delle Cooperative.

Tourisme international en Italie

Cf. la *Méthodologie de l'enquête par échantillon de la Banca d'Italia sur le tourisme international*.

Zones internes

Les zones internes sont constituées des communes situées à plus de vingt minutes des « centres d'offre de services », à savoir les communes (ou agrégats de communes limitrophes) en mesure d'offrir simultanément toute l'offre scolaire d'enseignement secondaire, hôpitaux accueillant des Services des urgences de 1^{er} niveau et gares ferroviaires Platinum, Gold ou Silver. Les données sur la Stratégie nationale pour les zones internes (SNAI) sont issues des archives *Open Area Interne* mises à jour au 31 mars 2018 (<http://www.agenziacoesione.gov.it/it/arint/OpenAreaInterne/>).

Lors de la rédaction du présent Rapport, les données de recensement ont été complétées par des informations sur la population résidente en 2017 ; le nombre des communes et les frontières administratives communales indiquées dans les statistiques font référence à la même année. Pour plus d'informations sur la SNAI, cf. *Stratégie nationale pour les Zones internes : définition, objectifs, outils et gouvernance*, document technique relié au projet d'Accord de Partenariat transmis à la CE le 9 décembre 2013.

Certains indicateurs de l'Istat, de l'INEA, du MiBACT, NSIS, Ministère de la Santé et MISE sont extraits des archives *Open Area Interne* ; pour ces indicateurs et pour celui du Sose spa, les valeurs moyennes des territoires ont été pondérées pour la population résidente au sein de chaque commune.